

Projet social 2024-2027

FUTUR

DEMAIN

AUJOURD'HUI



Du travail associé au travailler ensemble

Vers de nouvelles formes
d'engagements et de coopérations

les platanes

CENTRE SOCIO-CULTUREL



TABLE DES MATIERES

GLOSSAIRE.....	5
INTRODUCTION	7
I.PRESENTATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL LES PLATANES.....	9
A/ Localisation du CSC Les Platanes	9
B/ Les différents lieux d'accueil du public.....	11
C/ Organisation du Centre Socio-Culturel Les Platanes	15
II. LA DEMARCHE	20
A/ Les étapes de la démarche.....	20
III. L'EVALUATION	28
A/ Les enjeux : quels angles d'évaluation ?	28
B/ Les cadres de référence et le projet.....	28
C/ Synthèse de l'évaluation des axes 1 à 4 du projet social réalisée dans le cadre de notre démarche partagée	35
D/ Synthèse générale de l'évaluation	63
IV. DIAGNOSTIC	65
A/ Le territoire d'intervention du Centre Socio-Culturel	65
B/ Un territoire, plein de richesses	66
C/ Focus sur les données froides	71
D/ Le regard des acteurs du territoire.....	82
E/ Synthèse du diagnostic.....	87
V.PROJET SOCIAL 2024-2027 : de la définition des axes de travail à la préparation de la prochaine évaluation	88
A/ Les enjeux.....	88
B/ Les axes du projet social.....	89
C/ Déroulement du projet social dans le temps	152
D/ Mise en œuvre du projet social 2024-2027 sur le plan budgétaire	156
E/ Une évaluation continue et anticipée.....	159
CONCLUSION	160

GLOSSAIRE

ACF : Animation Collective Familles

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ARS : Agence Régionale de la Santé

BAPAAT : Brevet d’Aptitude Professionnelle Assistant Animateur Technicien

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse de l’Education Populaire et du Sport

CA : Conseil d’Administration

CAF : Caisse d’Allocations Familiales

CNAF : Caisse Nationale d’Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d’Action Sociale

CCSN : Communauté de Communes du Sud Nivernais

CD58 : Conseil Départemental de la Nièvre

CEJ : Contrat Enfance Jeunesse

CLAS : Contrat Local d’Accompagnement Scolaire

CNAF : Caisse Nationale d’Allocations Familiales

CSC : Centre Socio-Culturel Les Platanes

CTG : Convention de Territoire Globale

EAJE : Etablissement d’Accueil de Jeunes Enfants

EHPAD : Etablissement hébergeant des Personnes Agées Dépendantes

FCS 58 : Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre

FONJEP : Fond de Coopération de la Jeunesse et de l’Education Populaire

GIE-IMPA : Groupement d’Intérêt Economique – Ingénierie Maintien à Domicile des Personnes Agées

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MA : Multi-Accueil

PLA : Pilotage Logistique Activités

PMI : Protection Maternelle Infantile

PMR : Personne à Mobilité Réduite

RPE : Relais Petite Enfance

SAMS : Site d’action médico-sociale

SIOM : Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères

ZI : Zone d’Intervention

INTRODUCTION

Le Centre Socio-Culturel Les Platanes arrive au terme de son projet social 2020-2023 agréé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre.

Notre projet s'articule autour de dispositifs et de conventions structurantes portant sur :

- Animation de la vie sociale
- Animation Collective Familles
- Contrat Enfance Jeunesse jusqu'au 31 décembre 2022
- Convention de Territoire Globale (convention en cours d'élaboration) à compter du 1^{er} janvier 2023
- Contrat Local d'Accompagnement scolaire
- Convention d'animation globale avec le Conseil Départemental de la Nièvre
- Convention d'animation globale avec les 9 communes adhérentes du Centre Socio-Culturel

Malgré une équipe de salariés et de bénévoles qui possède une expérience de la méthode de renouvellement de projet social incluant des temps participatifs, nous avons souhaité être accompagnés pour ce renouvellement et ce notamment pour :

- Renforcer les capacités de l'équipe, à la fois sur la partie « évaluation du projet » afin de permettre une prise de recul, l'amélioration des pratiques et la capitalisation de l'expérience acquise, ainsi que sur la partie « élaboration du futur projet » pour permettre une plus grande lisibilité malgré sa complexité et son foisonnement ;
- Faciliter la mise en application quasi simultanée des acquis de formation et assurer l'animation de certains temps collectifs décisifs dans le processus de renouvellement.

C'est dans ce cadre que l'association a sollicité IDES-CONSEIL pour des temps de formation et un accompagnement tout au long du processus, auxquels ont participé des membres bénévoles, les responsables de secteur d'animation, la chargée d'accueil, la comptable et la directrice.

Le contexte sanitaire

Sur la période couverte par la mise en œuvre du projet social, quasiment 2 années ont été soumises à un contexte et à une crise sanitaire inédite dans l'époque moderne de notre histoire : confinement total ou partiel à plusieurs reprises, couvre-feu, mise en place du dispositif de l'activité partielle, télétravail, protocoles sanitaires, limitation des actions et activités ...

L'équipe du Centre Socio-Culturel a dû adapter son projet à ce contexte, en ayant pour préoccupation de maintenir le lien avec les habitants, notamment les plus fragilisés, et en essayant de répondre à leurs besoins.

I. PRESENTATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL LES PLATANES

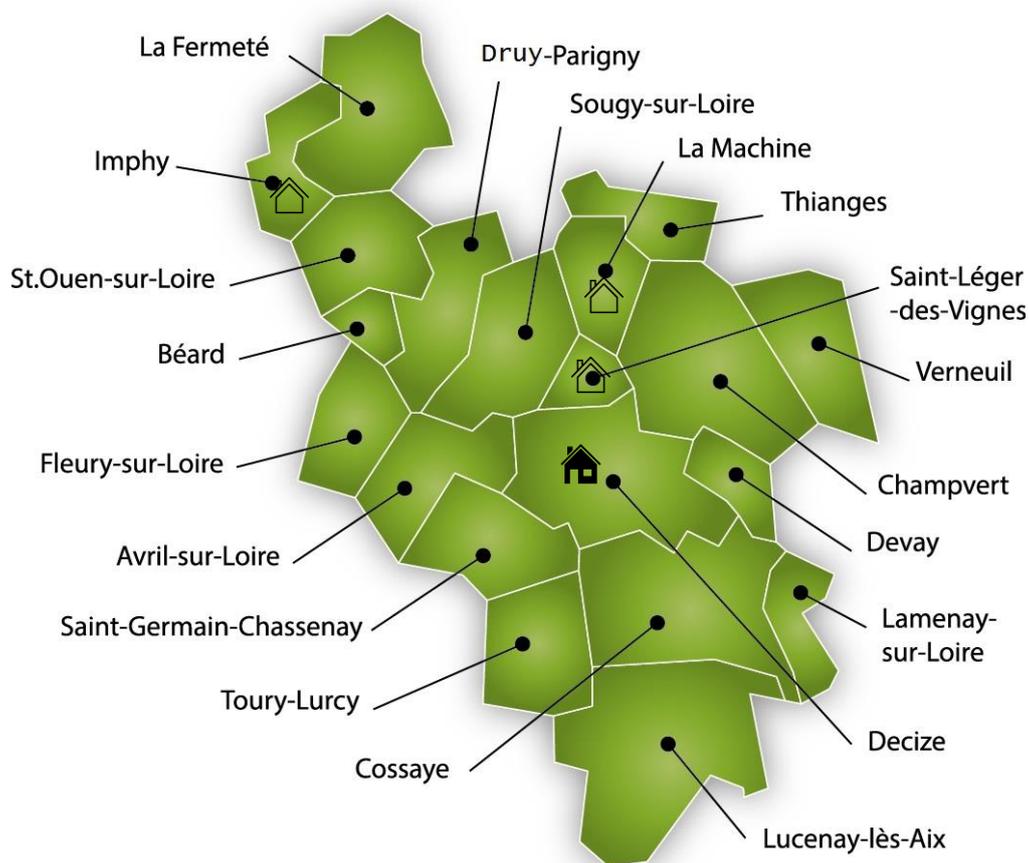
Le Centre Socio-Culturel Les Platanes est une association Loi 1901, créée le 11 septembre 1969, à l'initiative des habitants du territoire.

Le CSC est affilié à la Fédération Départementale des Centres Sociaux de la Nièvre et à la Fédération des Particuliers Employeurs.

En tant que Centre Social, il bénéficie des agréments Animation de la Vie Sociale et Animation Collective Familles, de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

A/ Localisation du CSC Les Platanes

Les locaux de son siège social se situent à Decize, dans le Sud-Nivernais. 4 Centres Sociaux 🏠 sont implantés sur le territoire communautaire dont le CSC Les Platanes 🏠.



La zone d'intervention du CSC s'étend sur 10 communes, qui font partie de la Communauté de Communes du Sud Nivernais (CCSN), et comptabilise 8 650 habitants : Avril sur Loire, Béard, Champvert, Devay, Druy Parigny, Fleury sur Loire, Saint Germain Chassenay, Sougy sur Loire et Verneuil.

La zone d'influence du CSC est en réalité plus étendue, en raison de la situation géographique stratégique de la commune de Decize, où il est implanté, qui en fait une zone de vie attractive pour les habitants des autres communes du sud nivernais (emplois,

établissements scolaires – collège, lycée, études supérieures - commerces et équipements).

Le CSC propose aussi des services d'intérêt général et des activités spécifiques qui en font une structure d'utilité sociale : service mandataire d'aide à domicile, multi-accueil, permanences d'accès aux droits, événements culturels....

Provenance des familles adhérentes au CSC

	Nb de familles adhérentes	Decize	Zone d'Intervention (ZI) du CSC	CCSN	Hors CCSN
2020	632	55 %	75 %	90 %	10%
2021	574	56 %	74 %	89.5 %	10.5%
2022	665	53 %	73 %	89 %	11 %
Au 30/08/2023	710	53 %	71 %	88 %	12 %

Comme expliqué précédemment, la situation géographique et stratégique du CSC, induit l'utilisation de nos services et de nos activités par des familles en dehors de notre zone d'intervention (St Léger des Vignes, La Machine, Toury Lurcy, Cossaye) et hors CCSN (Cercy la Tour, Charrin notamment)¹.

La fréquentation réelle du CSC va au-delà du nombre de familles adhérentes, en raison de sa fonction Accueil, des permanences d'accès aux droits (CAF, conciliateur juridique, délégué du défenseur des droits, médiation familiale, CARSAT, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, France Service itinérante...), de l'accompagnement numérique individuel et collectif animé par Nièvre Médiation Numérique et des événements spécifiques (Festi'rue, Repas en fêtes, Semaine du goût...) qui ne nécessitent pas d'adhésion obligatoire pour les habitants.

Provenance des sollicitations des habitants accueillis au CSC (hors adhésion)

	Total	Decize	ZI du CSC	CCSN	Hors CCSN
Année 2022	5 774	63 %	75 %	89 %	11 %
Année 2023 Au 15/09/2023	4 084	65,5 %	75 %	86.5 %	13.5 %

¹ Voir étude statistique communes de provenance des usagers du CSC en 2022-2023

B/ Les différents lieux d'accueil du public

Le CSC Les Platanes (siège de l'Association situé au 9 Levée de Loire) a été totalement rénové par la Ville de Decize en 2020 et 2021.



Au rez-de-chaussée

Hall d'accueil, salle d'attente, espace numérique en libre-service, un ascenseur

Bureaux de la référente familles et de la responsable des emplois familiaux (utilisé également pour accueillir la permanence France Service)



...permettant aux habitants de venir nous rencontrer et de faire leurs démarches administratives



A l'étage

6 bureaux pour les salariés et les administrateurs
Relais Petite Enfance
Salle d'attente
Salle de permanence pour la CPAM
Bureau de permanence
Salle de réunion et d'animation (Ludothèque, actions familles, ateliers numériques collectifs)

Salle polyvalente

Réunions du Conseil d'administration
Activités du CSC (Couture, allemand, scrabble, cuisine, ateliers intergénérationnels ...)
Activités des organismes extérieurs (plateforme de répit, Université du Temps Libre...)



Multi-Accueil (situé au 9 Levée de Loire)

1 salle d'activité
1 salle à manger
1 cuisine
1 espace de change
1 dortoir
1 jardin
Locaux techniques

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (situé au Faubourg d'Allier)

Bureau de la Direction
3 salles d'animation (maternels, primaires et salle de motricité)
Infirmierie et locaux techniques





La salle de motricité accueille également l'activité théâtre, la ronde des lutins et l'accompagnement scolaire.

Espace Jeunesse (situé au Faubourg d'Allier)

Deux salles d'animation
Locaux techniques



Les activités gym pour tous et yoga se déroulent à la Salle des Fêtes Théodore Gérard à Decize, à la Salle des jeunes à St Germain Chassenay et la Salle des fêtes de Druy Parigny.



Interventions au sein des établissements scolaires (écoles primaires, collège) pour encadrer l'accompagnement scolaire, les devoirs faits et pour animer des ateliers ludothèque sur le temps périscolaire.

Animations ludothèque à l'EHPAD des Sables roses de Decize.



Enfin nous nous déplaçons ponctuellement dans les locaux de Nièvre Habitat et dans les autres communes adhérentes pour des animations spécifiques (ludothèque, ateliers bons jours, semaine du goût...).

C/ Organisation du Centre Socio-Culturel Les Platanes

I- Les instances et la gouvernance

Le fonctionnement des instances est défini par les statuts et par le règlement de fonctionnement général de l'association.

L'Assemblée générale

Elle a un pouvoir décisionnel et se déroule une fois par an. Elle est publique et réunit les adhérents, les administrateurs, les salariés et les partenaires.

Les adhérents délibèrent sur les rapports relatifs à l'exercice écoulé qui leur sont présentés : moral, activité, financier et orientation ; le tarif de l'adhésion à l'association et le renouvellement du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

Il se compose de 27 membres : 12 membres de droit (1 représentant/commune, un conseiller départemental du canton de Decize et le représentant du CCAS de Decize) et 15 membres usagers élus en Assemblée Générale parmi les adhérents.

La direction du CSC est invitée pour apporter son appui technique et une veille aux administrateurs. D'autres personnes extérieures peuvent être invitées (Commissaire aux comptes, partenaires, élus...) en fonction des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration a un pouvoir exécutif, il se réunit au moins 4 fois par an.

Ses principales attributions sont les suivantes :

- Il fixe les objectifs conformément aux orientations décidées par l'Assemblée Générale notamment en matière de :
 - Politique de développement
 - Politique de gestion de l'établissement et des services
 - Politique d'organisation
- Il établit le plan d'action de l'année suivante. Il approuve et arrête le budget de fonctionnement dont l'association se dote pour son activité.
- Il valide et approuve l'utilisation des fonds associatifs
- Il approuve et arrête les budgets et comptes de résultat des établissements et services sur proposition du trésorier en lien avec le directeur
- Il approuve les différents rapports à soumettre à l'Assemblée Générale
- Il habilite les signataires des comptes bancaires et des divers documents administratifs
- Il désigne les représentants de l'association dans les différentes instances internes et externes

Le Bureau

Les statuts du CSC ont été réactualisés en 2021. Le Bureau de compose de 9 administrateurs usagers élus en Conseil d'Administration : une présidente, deux vice-présidentes, un trésorier, une trésorière-adjointe, une secrétaire, une secrétaire adjointe et deux administrateurs.

Le Bureau est chargé de la mise en œuvre et du suivi des décisions du Conseil d'Administration. Il fonctionne de façon collégiale : les décisions importantes sont prises collectivement.

La collégiale est présente physiquement dans les locaux avec un bureau, dans lequel les administrateurs peuvent travailler et recevoir les salariés, en tant qu'employeur, les usagers et les partenaires.

Le Bureau se réunit en moyenne une fois par mois pour s'assurer du bon fonctionnement de l'administration et de la gestion du Centre. La direction fait un état sur l'avancée des projets du Centre et leur apporte les éléments nécessaires à la prise de décision. Il applique et assure le suivi des décisions prises par le Conseil d'Administration.

Les fonctions des membres du Bureau sont décrites dans le règlement général de l'association.

Les commissions mixtes

Les commissions mixtes se composent d'administrateurs et de salariés. En fonction des thématiques, des bénévoles et des usagers sont associés. Ce travail associé permet de fédérer les différents acteurs intervenant au sein du CSC.

Les commissions ont un rôle d'expertise et de contrôle, dont les avis seront une aide à la décision du Bureau et du Conseil d'administration dans leurs missions respectives.

Elles sont actuellement au nombre de 7 :

- Employeur
- Finances
- Accueil, Communication et Vie Associative
- Projet Social

La commission projet social se décline elle-même en « sous-commissions » : petite enfance, enfance jeunesse-familles, seniors et adultes.

- Suivi des travaux, bâtiments et entretien/achat matériel du Centre Socio-Culturel
- Festi'rue
- Repas en fêtes

Au regard de l'ampleur de l'organisation du Festi'rue et du Repas en fêtes gérés par le CSC, des groupes d'usagers assimilés à des commissions ont été mis en place à l'année pour mettre en œuvre et suivre l'évolution des deux évènements. Des administrateurs référents sont désignés par le Conseil d'administration.

Les administrateurs usagers doivent faire partie d'au moins une commission. Un administrateur est référent de chaque commission. La Présidente et la Directrice participent à toutes les commissions. Les salariés référents d'un secteur d'activité, les chargées d'accueil et la comptable participent en fonction des thématiques abordées en lien avec leur mission.

2. L'équipe professionnelle

L'équipe professionnelle se compose de **17 salariées au 1^{er} septembre 2023²**, dont 4 salariées à temps partiel (voir organigramme fonctionnel en annexe) et 2 animatrices de gym en Contrat à Durée Indéterminée Intermittent.

Le CSC a **intégré dans son équipe 2 salariées de la Ville de Decize en CDI à temps plein** en situation de détachement au 1^{er} avril 2022. Depuis le 1^{er} mai 2023, ces deux salariées sont embauchées dans le cadre d'une disponibilité.

² Voir Organigramme fonctionnel en annexe

Depuis le 1^{er} juillet 2022, **deux postes d'animateurs à temps partiel ont évolué à temps plein pour développer le secteur « seniors ».**

6 à 8 animateurs vacataires en moyenne par an, en Contrat d'engagement éducatif, viennent compléter l'équipe professionnelle pour l'Accueil de loisirs en période de vacances scolaires.

Nous accueillons enfin régulièrement une **vingtaine de stagiaires** dans les différents secteurs d'animation, notamment au sein du Multi-Accueil et de l'Accueil de Loisirs.

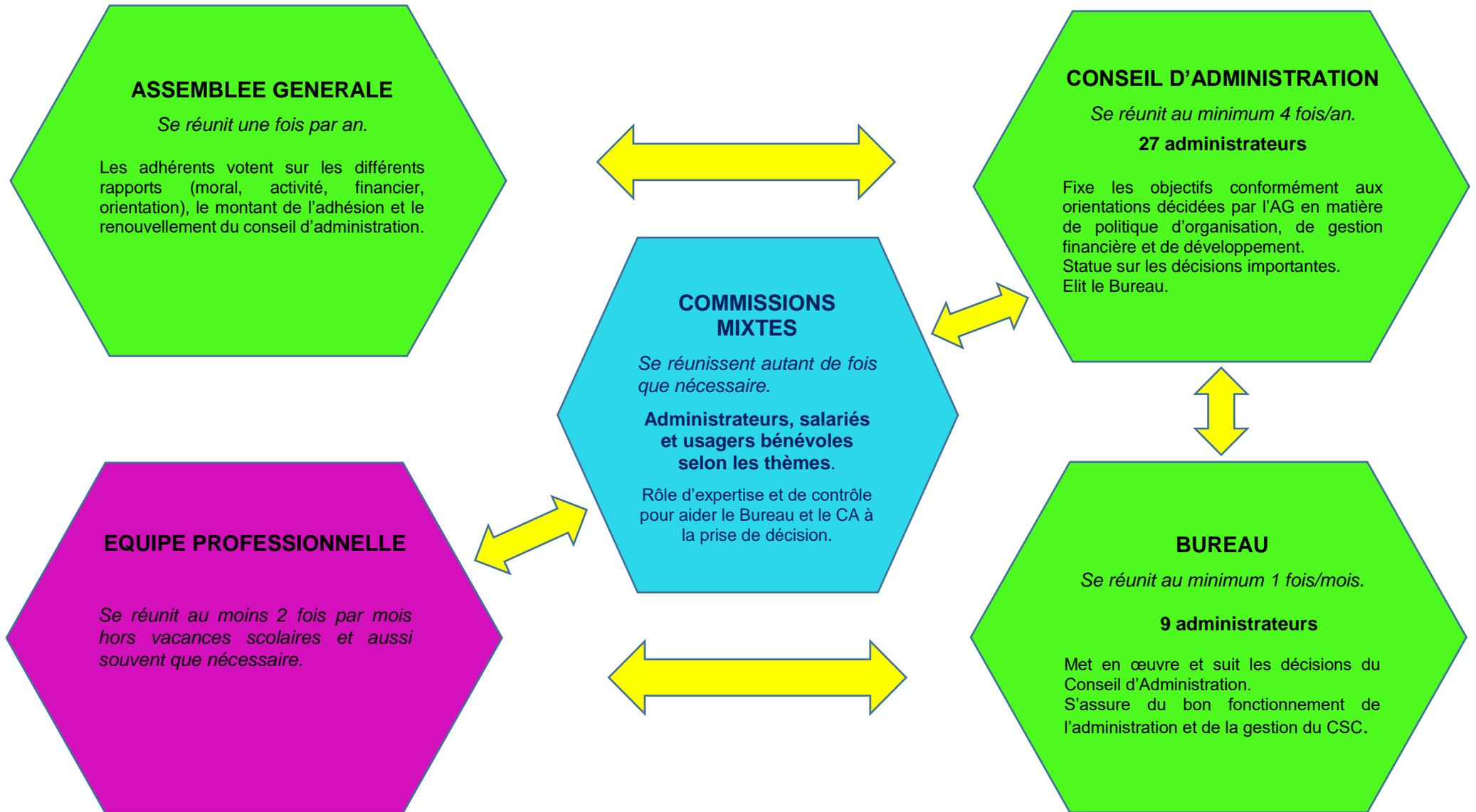
3. Les bénévoles

Les bénévoles constituent une force vive au sein du CSC :

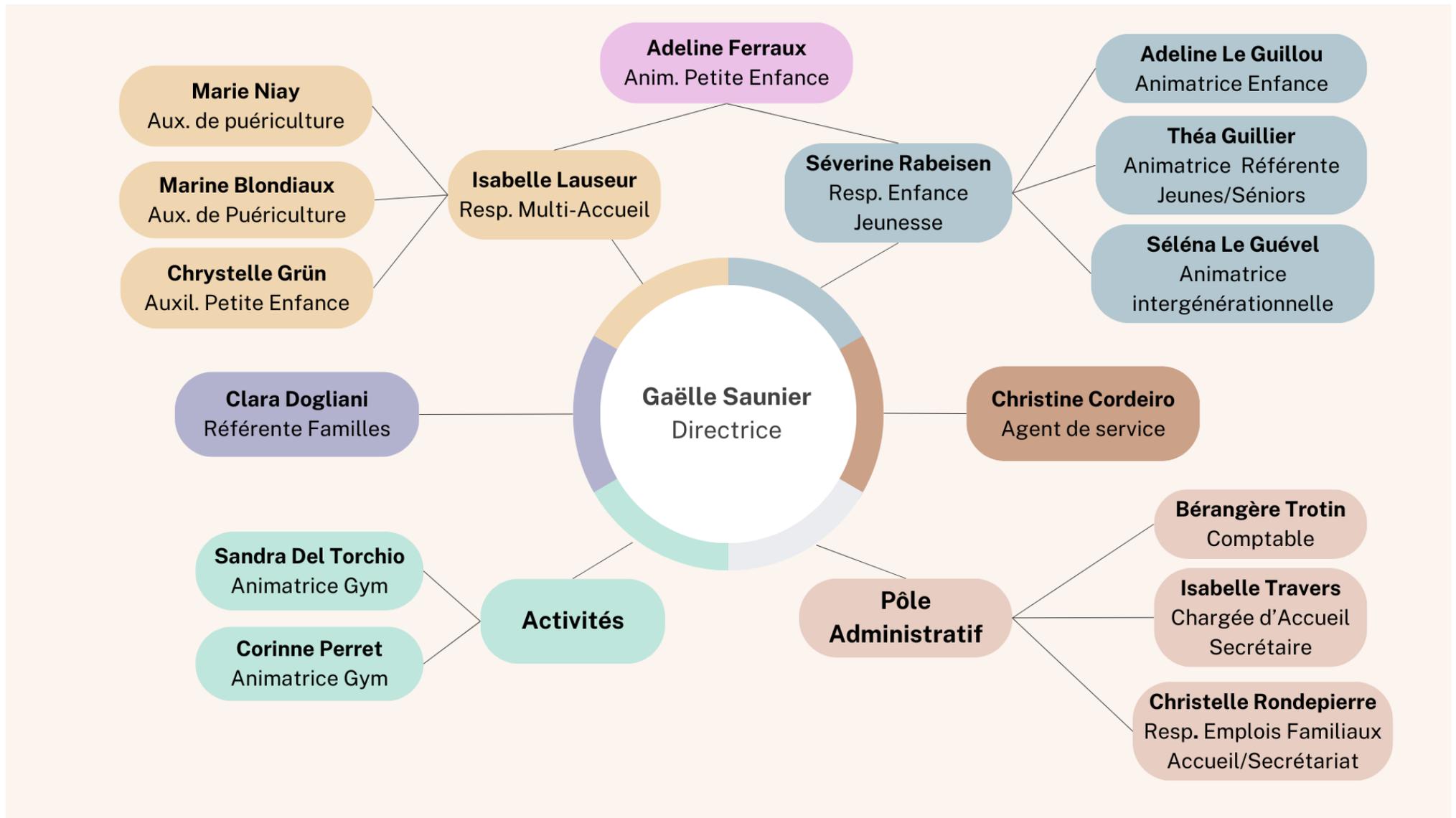
- 15 administrateurs usagers bénévoles
- 18 bénévoles réguliers d'activités : accompagnement scolaire, allemand, scrabble, les Toqués, Passeurs de liens.
- Entre 50 et 60 bénévoles sur le Festi'rue dont une quinzaine, impliqués à l'année
- Entre 10 et 15 bénévoles sur le Repas en fêtes
- Implication de 6 à 8 parents dans des actions ponctuelles liées à la parentalité (animations parents/enfants dans le cadre du Réseau Parentalité), ludothèque (soirées jeux), Conseil de parents du Multi-Accueil.

Entre 60 et 70 bénévoles s'engagent chaque année au sein du Centre Socio-Culturel à l'année.

FONCTIONNEMENT ET INTERACTION ENTRE LES INSTANCES



Organigramme de l'équipe professionnelle au 1^{er} septembre 2023



II. LA DEMARCHE

La démarche participative apparaît comme une condition fondamentale à l'appropriation du projet par les professionnels, les acteurs locaux, les habitants eux-mêmes, et permet ainsi de lui donner sens, de le constituer comme socle de l'action du centre social.

Il s'agissait :

- D'une part, d'éviter de reproduire ce qui a été soulevé par les professionnels lors de la phase préalable d'appropriation de la démarche, à savoir que le projet soit perçu comme une donnée extérieure aux pratiques, un objet institutionnel arrêté, et non négocié.
- D'autre part, de faire du renouvellement du projet un facteur de cohésion et de projecteur vers la maison des habitants.

Il nous est apparu indispensable d'inclure les acteurs locaux institutionnels et associatifs dans ce processus, de les associer étroitement à l'évaluation, à la compréhension du territoire, et à la définition des objectifs, de façon à inscrire les actions à venir, en cohérence avec les besoins repérés.

Les habitants ont été associés, premiers destinataires d'un projet de développement social, avec le souci de leur permettre d'engager une démarche visant à les rendre acteurs de leur territoire et, partant, de leur trajectoire sociale : exprimer ses idées, ses points de vue, avoir la capacité de les mettre en perspective et de construire des réponses collectives par le biais du centre social.

L'ambition permanente de ce processus de renouvellement a donc bien été la co-production, à chaque étape, née de la réflexion collective et de l'échange de points de vue. Ainsi, ce projet prend une place réellement structurante dans l'action du centre social, en même temps qu'il donne à voir une représentation partagée du lien social sur le territoire.

A/ Les étapes de la démarche

S'appuyant sur la circulaire CNAF N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale, la démarche de construction du projet a été organisée en quatre phases principales :

- **Une phase méthodologique**, visant à préparer la mise en œuvre opérationnelle du processus de renouvellement du projet social : appropriation collective des attendus, définition des outils et des méthodes de travail, du calendrier.
- **Une phase d'évaluation du projet 2020-2023**, qui s'est déroulée en plusieurs temps :
 - un travail de bilan des actions menées, en prenant appui sur les rapports d'activités (fiches-actions et actions menées)
 - un travail d'évaluation qualitative de l'action du centre social, au travers des grandes orientations du projet
- **Une phase de diagnostic concerté, intégrant :**
 - l'établissement d'un diagnostic de territoire, comprenant les données statistiques pertinentes pour la compréhension du territoire au regard des missions du centre social : recueil et traitement des données, etc...
 - un travail de réflexion collective autour de la perception de ce territoire et de ses enjeux par les acteurs locaux

- **Une phase de construction des axes d'orientation** : la définition concertée des axes de travail envisagés, en intégrant les éléments soulevés lors des phases évaluatives et de diagnostic.

1. La définition des cibles

Nous avons défini 3 cibles prioritaires :

- Les habitants
- Les partenaires (toutes institutions, acteurs du territoire)
- Les usagers du centre social

2. Le groupe moteur

Nous avons constitué un groupe moteur hétérogène et composé de 13 personnes : 7 professionnels et 6 administrateurs usagers du Centre Socio-Culturel. Il illustre le travail associé mené par le Centre Socio-Culturel et inscrit dans le projet social.

Professionnels : secrétaire-chargée d'Accueil, référente Familles, responsable enfance jeunesse, directrice du multi-accueil, animatrice référente jeunes et seniors, animatrice Intergénérationnelle et directrice.

Administrateurs : présidente, vice-présidente, secrétaire, trésorière adjointe, deux autres administratrices par ailleurs bénévoles au sein de « Passeurs de lien » et des « Toqués ».

- Son rôle :
 - Valider la méthode de travail et légitimer la démarche du diagnostic sur le territoire d'intervention
 - Réadapter la démarche en fonction des avancées et des constats,
 - Travailler sur le recueil des données et y participer,
 - Analyser, partager les données recueillies et proposer des axes de travail pour le nouveau projet du CSC.

Un groupe spécifique composé des membres de la Commission Finances a été constitué en parallèle pour réaliser une analyse financière : impact financier du CSC sur son territoire, analyse et perspectives d'évolution du modèle socio-économique de la structure en lien avec l'élaboration du futur projet social.

Ce groupe est également mixte et composé : comptable, directrice, présidente, vice-présidente, trésorier, trésorier adjoint et deux autres administrateurs.

3. Les outils

La méthode construite dans ce cadre a articulé plusieurs outils : recueil de données à travers des questionnaires, réunions avec les partenaires locaux, temps de travail formels et informels, bilans avec les bénévoles et rencontres d'habitants.

Étape 1 : Bilan

Le bilan du projet social a été voulu participatif, c'est à dire en **cohérence** avec sa mission centrale d'éducation populaire et son principe de participation des habitants.

C'est pourquoi, nous avons organisé des formes et des temps diversifiés afin de permettre à chacun à la fois de donner son avis, mais également de prendre connaissance des enjeux. Cette démarche a été portée par le conseil d'administration et les professionnels.

Étape 2 : Rencontre des usagers et des habitants³

La démarche a été mise en œuvre par le groupe moteur, les bénévoles et les professionnels.

Recueil de données auprès des usagers

Nous avons associé les usagers à l'évaluation du projet social en utilisant la technique du Color Vote. Des panneaux ont été préparés et installés dans 3 lieux différents : Multi-Accueil, Accueil de Loisirs et Accueil ; avec des questions portant sur l'Accueil, la communication et des questions plus ciblées sur le service concerné, afin de recueillir le point de vue, les besoins et les attentes des usagers.

Nous avons également sondé les seniors par le biais de questionnaires sur les mêmes thématiques.

⇒ 132 personnes ont participé.

Recueil de données auprès des habitants

Celui-ci visait à recueillir la perception et la connaissance du territoire qu'ont les habitants. Un questionnaire a été mis en ligne et nous sommes allés à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie (écoles, marché).

⇒ 225 personnes ont participé.

Étape 3 : Recueil de données statistiques

Ce travail a permis d'actualiser notre connaissance du territoire à travers les éléments issus des données de la CAF de la Nièvre, de l'éducation nationale, des communes du territoire, du Site d'action médico-sociale de Decize, de la Mission Locale et des données INSEE.

Étape 4 : Rencontres des partenaires

Plusieurs rencontres ont été formalisées avec les partenaires du territoire afin de croiser nos regards et construire ensemble une vision partagée des problématiques de territoire. Cette démarche a été menée par les salariés et les administrateurs usagers.

³ Voir questionnaires et résultat des enquêtes en annexe

4. Rappel des phases de la démarche

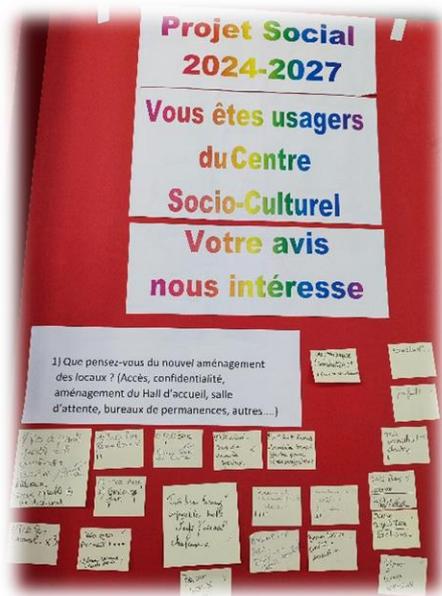
- Phase 1 : Présentation d'une proposition de méthodologie de travail pour le prochain renouvellement de l'agrément et établissement d'un rétroplanning
- Phase 2 : Evaluation
- Phase 3 : Diagnostic
- Phase 4 : Restitution de l'évaluation et du diagnostic auprès des partenaires - Validation
- Phase 5 : Définition des orientations et d'un arbre à objectifs
- Phase 6 : Formalisation des fiches actions
- Phase 7 : Analyse et projection financière
- Phase 8 : Validation du Projet Social (arbre à objectifs et actions) par le Conseil d'administration

CALENDRIER DES RENCONTRES DU GROUPE MOTEUR

Date	Thème	Administrateurs	Salariés	Durée	Temps global mobilisé
05-déc	Rétroplanning	6	8	3	42
24-janv	Evaluation	6	6	3	36
27-févr	Evaluation	5	6	6	66
13-mars	Diagnostic Enquête usagers	5	6	5	55
03-avr	Diagnostic Enquête usagers	4	6	6	60
25-avr	Restitution rencontres partenaires Organisation enquête habitants hors les murs	4	7	2,5	27,5
15-mai	Synthèse diagnostic Préparation restitution partenaires	5	7	7	84
30-mai	Définition des axes stratégiques Arbre à objectifs	6	7	6	78
13-juin	Fiches actions Indicateurs d'évaluation	6	6	6	72
10-oct	Validation Projet social	6	6	1,5	18
	Total				539

CALENDRIER GROUPE FINANCES

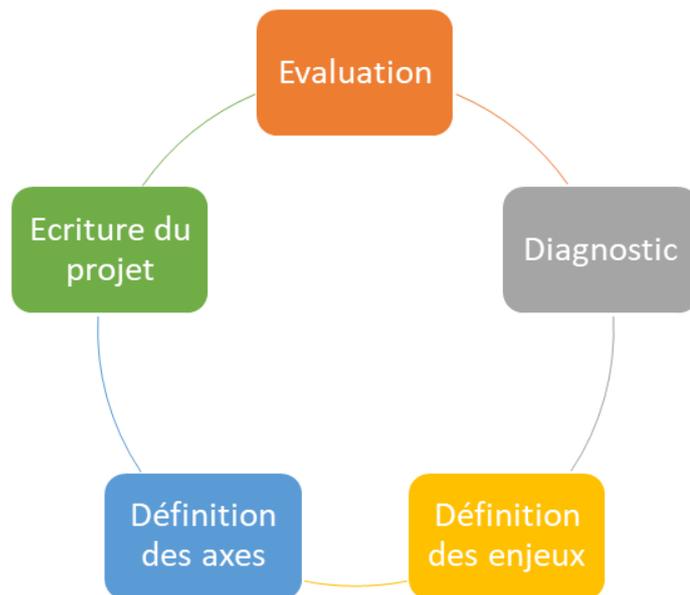
Date	Thème	Administrateurs	Salariés	Durée	Temps global mobilisé
14-mars	Etat des lieux	6	2	3	24
11-avr	Impact financier du CS sur son territoire (travail groupe restreint)	2	1	2	6
20-avr	Impact financier du CS sur son territoire (travail groupe restreint)	2	2	2	8
25-avr	Restitution	5	2	3	21
14-juin	Cahier des charges	5	2	2	14
5-sept	Présentation et validation du document par les administrateurs usagers	6	2	2	16
	Total			12	89



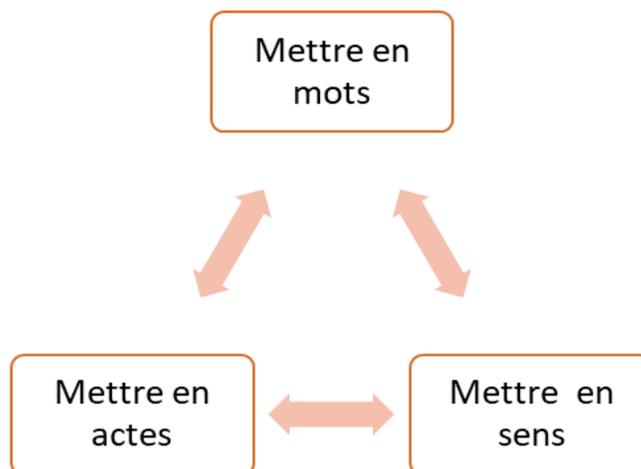


5. Synthèse de la démarche

a) Etapes



b) Principes et fil conducteur de la démarche



III. L'ÉVALUATION

A/ Les enjeux : quels angles d'évaluation ?

Enjeux n°1 : Une évaluation porteuse de sens pour le futur contrat de projet.

Pour avoir une évaluation qui soit porteuse pour le futur contrat de projet, nous avons fait le choix de réaliser une évaluation complète du précédent contrat.

Notre évaluation s'est construite en 4 étapes :

- Au regard des axes et actions
- Au regard du territoire
- Au regard des ressources
- Au regard du service rendu et de l'impact sur le territoire.

Enjeux n°2 : La participation de tous.

L'évaluation du projet doit être participative et collective, c'est à dire en **cohérence** avec sa mission centrale de développement social et son principe de participation des habitants.

C'est pourquoi, nous avons prévu d'organiser des formes et des temps diversifiés afin de permettre à chacun à la fois de donner son avis, mais également de prendre connaissance des enjeux.

Cependant, pour permettre à tous de trouver une place, ces moments ont (dans un premier temps) été séparés :

- Un temps de formation avec les administrateurs et les salariés
- Des rencontres avec les habitants.

B/ Les cadres de référence et le projet

I. Les Valeurs de référence

Le projet du centre social, ses services et ses actions destinés aux habitants du territoire se réfèrent à des valeurs humanistes et d'éducation populaire, celles qui ont traversé l'histoire des centres sociaux.

Ces valeurs sont évidemment partagées par d'autres acteurs de la société :

- **La dignité humaine et la justice sociale :**
 - garantir l'égalité face aux droits et aux devoirs de chacun, à savoir, reconnaître l'autre comme une personne qui a des capacités à agir et à partager
 - favoriser les principes de tolérance et de respect de chacun dans ses différences ;

- **La solidarité et la fraternité** : favoriser l'apprentissage de la vie collective ; permettre la promotion de l'individu et du groupe
- **La démocratie et la citoyenneté** garantes de la liberté qui fonde un vivre ensemble : défendre la laïcité comme refus de tout prosélytisme confessionnel ou politique
- **L'accès à la culture, à l'éducation et à la formation** qui sont les voies privilégiées de l'émancipation de l'individu, du développement social et du vivre en société.

Ces valeurs sont d'autant plus importantes que les territoires et leurs habitants comme la société française et le monde du 21^e siècle continuent d'être « traversés par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles ».

2. Textes et conventions : les missions attendues.

⇒ D'après la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) datant de 2012, complétée par celle de 2016, les missions caractéristiques de l'animation de la vie sociale sont d'être :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

⇒ Un centre social se doit aussi de répondre à des missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

⇒ Toujours d'après ces circulaires, notre CSC ayant depuis longtemps fait le choix de développer un projet « Familles », les missions caractéristiques de l'Animation Collective Familles sont :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du CS
- Faciliter l'articulation des actions Familles du CS avec celles conduites par les partenaires du territoire.

3. Evaluation du projet vis-à-vis des attentes de la CNAF

Pour faciliter la lecture des résultats de l'évaluation, le CSC a choisi d'utiliser les codes couleur suivant :

	Objectifs atteints
	Objectifs partiellement atteints
	Objectifs non atteints

a) Evaluation au regard des missions

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE		
<p>Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale</p>	<p>Le CSC est ouvert à toute la population et propose des horaires d'ouverture assez importants pour permettre l'accueil de toutes les familles et notamment celles qui travaillent à l'extérieur du territoire.</p> <p>Il développe des services et des actions pour tous les publics, de la petite enfance aux aînés. L'accueil est professionnel et convivial. Cette convivialité est reconnue par les adhérents, les usagers et les partenaires.</p> <p>Des actions et services spécifiques sont développés et animés pour les publics Enfance, pour les familles, notamment dans le cadre de l'Animation Collective Familles, et pour les séniors depuis quelques années. Il y a certes des actions spécifiques pour ces publics mais l'équipe travaille, de plus en plus, la transversalité entre les différents secteurs d'intervention et des actions de nature intergénérationnelles, comme des sorties ou encore des fêtes qui font à présent partie des projets portés régulièrement par le centre social.</p> <p>À la suite des travaux, le CSC dispose de locaux et de moyens logistiques qui sont véritablement adaptés à la « nouvelle fréquentation de la structure » bien plus importante, plus large et plus diversifiée que les années précédentes.</p>			

	Pour compléter, le CSC ne dispose pas d'une signalétique extérieure à la hauteur de son action, ce qui pose régulièrement des difficultés aux visiteurs pour trouver nos locaux.			
Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets	<p>Le travail d'expression et de conception de projet est une composante forte de l'action du CSC. Un progrès réel a été effectué dans la création d'espaces de concertation : commissions...</p> <p>Depuis, des projets émergent d'initiatives d'habitants ont vu le jour : Papot'âges, Passeurs de lien.</p> <p>Il faut par ailleurs mettre en évidence que la capacité à renouveler les groupes projets reste un exercice difficile.</p>			

b) Evaluation au regard de la participation des habitants

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE		
Renforcer la participation, comme base structurante et indispensable à la vie de l'association, dans l'évaluation comme dans l'évolution du projet social	<p>La participation des habitants a été un axe fort de l'équipe du CSC. Cette participation vise à construire l'autonomie et la prise de responsabilité. La formation « hors les murs » permet d'aller plus loin sur cette ambition.</p> <p>La participation est constitutive du projet du CSC.</p>			
Faire vivre concrètement la participation des habitants localement avec l'écoute et l'accompagnement de nos équipes	<p>La diversité des actions proposées au sein du centre et des publics accueillis doit devenir un levier sur lequel il peut s'appuyer en termes de participation des habitants.</p> <p>Cette participation n'est pas assez ancrée dans l'objectif de chacune de ses actions.</p>			

c) Evaluation au regard de l'accueil et du partenariat

OBJECTIFS	ANALYSES	CONFORMITE		
<p>Professionnaliser et développer notre fonction « accueil »</p>	<p>Pendant la période de réalisation du projet social, l'accueil physique de notre association a bénéficié d'aménagements : ces travaux d'amélioration ont permis de mieux répondre aux attentes des habitants et des partenaires.</p> <p>Les administrateurs usagers s'impliquent également dans cette fonction en apportant un renfort auprès de l'équipe en période de congés, de réunion, de formation...</p>			
<p>Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.</p>	<p>Les partenaires sont nombreux et très diversifiés.</p> <p>Le centre social a poursuivi régulièrement son travail en lien avec les autres centres sociaux. Il y a quelques initiatives de travail autour d'actions, mais nous devons évoluer dans les démarches de projet.</p> <p>Nous devons également améliorer dans les partenariats tissés, ceux qui tendent à traiter ensemble, des problématiques sociales sur le territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.</p>			

d) Evaluation au regard du Projet « Familles »

OBJECTIFS	ANALYSE	CONFORMITE		
<p>Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.</p>	<p>Notre intervention se situe dans une double perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'une part, elle a pour fonction d'accompagner les personnes qui s'adressent à nous dans la résolution de leurs problèmes ; • D'autre part, elle promeut l'inscription de ces personnes dans une participation collective. <p>Il nous faut souligner, la nécessité de travailler avec les partenaires à l'élaboration de projet commun à partir des problématiques repérées. Aujourd'hui, nous ne sommes pas collectivement en capacité de dépasser les contraintes de nos agendas. Nous devons progresser en la matière.</p>			

<p>Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités intrafamiliales.</p>	<p>Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire.</p> <p>Durant ce projet et compte tenu du contexte, les orientations de nos actions ont privilégié :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entraide spontanée ou suscitée, facteur d'échanges et de socialisation • La réciprocité par l'échange, facteur d'apprentissages coopératifs et de liens intergénérationnels • La solidarité, support de coopération collective et sociale 			
<p>Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social</p>	<p>Par sa position d'acteur du développement social local, le centre social contribue à la mise en cohérence des actions parentalité et constitue un des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les actions d'accompagnement à la scolarité...</p>			
<p>Faciliter l'articulation des actions Familles du CSC avec celles conduites par les partenaires du territoire</p>	<p>Le centre social, du fait de ses missions, est actuellement parmi les rares acteurs s'inscrivant dans une logique qui articule les approches de : territoire, vie sociale et participation des habitants.</p> <p>Cette approche transversale des problématiques sociales nous permet de sortir des cloisonnements et des clivages entre professionnels du social et de l'éducatif pour nouer des coopérations entre acteurs. Il nous importe de garder cette posture pour offrir aux acteurs un support d'ouverture à la vie sociale dans les territoires.</p> <p>Cela signifie, pour les acteurs du centre social, d'avoir la capacité à organiser des actions en lien avec les acteurs de la famille qui permettent le décroisement entre activités et services internes, et de développer les coopérations territoriales.</p> <p>Ex : action parentalité en direction des futurs et jeunes parents en lien avec la PMI, actions d'accompagnement scolaire en lien avec les écoles du territoire.</p>			

4. Synthèse de l'évaluation du projet vis-à-vis des cadres de références

⇒ Les points importants à retenir à propos de cette évaluation et les perspectives :

- Le projet répond aux missions mises en avant par la circulaire CNAF
- Le projet est en cohérence avec la convention d'animation globale du Conseil Départemental
- Le projet répond aux attentes des communes partenaires et adhérentes de l'Association
- La participation des habitants reste le point fort du CSC. Il est toutefois nécessaire d'étendre cette pratique pour l'intégralité de l'équipe professionnelle.
- La fonction « Accueil » est partagée par tous et bien identifiée. Il reste à définir un projet d'Accueil.
- Le travail partenarial s'est développé mais doit être renforcé afin de ne pas trop s'inscrire dans un partenariat dit d'activités. Il doit se structurer autour de concertations partagées entre les acteurs locaux.
- Le travail autour du lien social : les actions en direction des plus fragiles est un marqueur du Centre Social notamment en direction des personnes âgées.

C/ Synthèse de l'évaluation des axes I à 4 du projet social réalisée dans le cadre de notre démarche partagée

Evaluation de l'Axe I : Etre un lieu d'accueil pour tous

Indicateurs de 1 à 5

1 : Tout est à faire – 2 : En cours de réalisation – 3 : A approfondir – 4 : Résultats atteints - 5 : Résultats au-delà des attentes

OBJECTIFS	Indicateurs					COMMENTAIRES	
	1	2	3	4	5	Analyse	Perspectives
Objectif général : Améliorer les conditions d'accueil du public							
Réaménager les espaces d'accueil						<p>Réalisation d'importants travaux de réhabilitation par la Ville de Decize (2020-2021). De manière générale, les actions inscrites ont été réalisées et permettent d'atteindre l'objectif fixé.</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaménagement de l'espace dédié à l'Accueil (entrée, salle d'attente et poste de travail des chargées d'accueil) : <ul style="list-style-type: none"> - retours très positifs des habitants : + d'espace pour patienter dans le hall d'entrée et dans la salle d'attente, confidentialité mieux respectée. - meilleures conditions de travail pour les chargées d'accueil 	
Faciliter l'orientation du public						<p>Implication de toute l'équipe de professionnels dans la fonction « Accueil » (mission intégrée dans les fiches de postes).</p>	<p>Une meilleure connaissance des administrateurs de l'action du Centre, des usagers, des salariés, plus à l'aise</p>

				<p>Nos points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des administrateurs usagers dans cette mission. • Maintien de l'Accueil grâce à la mobilisation des administrateurs, pour pallier à l'absence des salariés en période d'épidémie de covid-19. 	<p>pour s'impliquer dans la vie de l'Association :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une vision complémentaire de l'action du Centre : intérêt et connaissance des réalités de travail des salariés • une ressource supplémentaire : ces administrateurs sont volontaires pour être mobilisés en renfort en cas d'absence d'une des chargées d'accueil (maladie, formation ou congé)
<p>Renforcer notre mission « Accueil »</p>				<p>Un changement a été apporté dans l'organisation des différents temps d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'arrivée et le départ échelonné des animateurs, avec une alternance maternel/primaire. • La mise en place de temps conviviaux à destination des familles • Projet d'itinérance ludique au Multi Accueil • Animation des temps d'accueil lors des arrivées et départs échelonnés. • Mise en place de 2 services de restauration le midi (11h30 pour les maternels et 12h30 pour les primaires) depuis la crise sanitaire. <p>Ces changements ont occasionné un saut qualitatif dans la qualité de l'accueil et permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux enfants et aux parents de toujours être accueillis par un animateur « Référent du groupe » sur la structure, facilite le dialogue et les transmissions. 	

					<ul style="list-style-type: none"> • De créer du lien avec les familles, favoriser les échanges. • A chaque enfant de profiter de l'espace d'animation en fonction des choix qui lui sont proposés. • Aux enfants de chaque groupe de manger dans le calme, de libérer les animateurs pour leur pause, pour une reprise des activités plus rapide. <p>L'évolution de notre fonctionnement est très bien accueillie par les habitants et une véritable réponse à la demande exprimée par les usagers.</p> <p>Nous devons souligner l'adaptation de nos missions aux évènements non prévus (covid-19) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien du lien par les administrateurs et bénévoles avec les séniors les plus fragilisés, en 2020 et 2021 en période de confinement (covid) : contacts téléphoniques hebdomadaires, confection et distribution de masques par des usagers de l'atelier couture pour les plus fragilisés, les salariés, les employées familiales, distribution de chocolats aux bénéficiaires de passeurs de liens pour Noël. • Mise en place d'actions intergénérationnelles solidaires : confection de paniers gourmands par les enfants de l'ALSH et des bénévoles de Passeurs de liens pour Noël. 	
Adapter nos capacités d'accueil					<p>Nous avons augmenté nos capacités d'accueil sur toutes les périodes de vacances scolaires jusqu'en septembre 2022 : évolution de 16 à 24 maternels, de 24 à 36 primaires (48 en juillet).</p>	<p>La baisse des subventions malgré une hausse des charges nous contraint à un « retour en arrière » depuis septembre 2022 : capacité d'accueil revue à la</p>

						baisse, soit 16 maternels et 24 primaires sur les petites vacances et les mercredis. La capacité d'accueil de 24 maternels et de 36 primaires sur la période estivale reste maintenue pour le moment.
Renforcer les équipes d'encadrement de l'ALSH et du Multi accueil					<p>Les équipes d'encadrement des différents équipements ont été renforcées face à l'augmentation des effectifs accueillis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement d'un personnel supplémentaire à 23h30/hebdo sur le Multi-Accueil et l'Accueil de Loisirs • Renfort important notamment en période covid-19. • Le recrutement à l'ALSH a permis d'augmenter et de fidéliser le nombre de jeunes accueillis, de développer les soirées jeunes, les sorties et des séjours. 	Nous sommes face une dichotomie entre maintenir la qualité du service et adapter nos conditions d'accueil aux contraintes budgétaires.
Objectif général : Renforcer l'accès aux droits et à l'information						
Encourager l'autonomie des habitants dans la réalisation de leurs démarches administratives					<p>L'aménagement d'un espace numérique identifié, à proximité des chargées d'accueil permet aux habitants de réaliser leurs démarches en autonomie (consultation boîte mail, sites administratifs, réalisation de CV, recherches d'emploi...)</p> <p>Nous constatons une fréquentation beaucoup plus régulière et en évolution.</p>	
Développer les ateliers numériques					Le déploiement de conseillers numériques de Nièvre Médiation Numérique permet au CSC de proposer une offre complémentaire et complète aux habitants, en fonction de leurs besoins, pour tendre vers une démarche d'autonomie dans l'utilisation du matériel et les démarches en ligne.	Nous devons sans doute développer des actions d'éducation au numérique en direction d'autres publics (enfance/jeunesse).

					<p>Nous notons des sollicitations de plus en plus importantes.</p> <p>Durant le COVID, nous avons mise en place des rdv en visio-conférence pour les habitants.</p>	
<p>Informer et accompagner les habitants sur leurs droits et leurs démarches</p>					<p>* Les sollicitations des familles, dans le cadre du Point Info Familles, ne concernent plus l'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits.</p> <p>Le lien avec les familles demeure toujours aussi important, mais les sollicitations évoluent vers la recherche d'activités, d'actions à partager en famille.</p> <p>D'autres acteurs ont pris le relais sur l'accès aux droits : France Service.</p> <p>* Concernant les emplois familiaux, nous notons une augmentation des sollicitations des personnes âgées pour l'embauche d'un salarié leur permettant de garder une autonomie et de rester à leur domicile.</p> <p><u>Evolution des statistiques entre 2020 et 2022 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2020 : 78 employeurs, 52 salariés, 34 290 heures • 2022 : 84 employeurs, 44 salariés, 20 877 heures 	<p>Des permanences accueillies au sein du CSC permettent de répondre aux besoins d'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, le Point Info Familles ne se justifie plus (inutile de multiplier les dispositifs).</p> <p>Les conditions d'octroi de l'agrément qualité deviennent de plus en plus complexes : exigences se rapprochant de celles du service prestataire, ce qui interpelle pour la gestion de ce type de service dans l'avenir.</p>
					<p>Depuis 2022, nous sommes sollicités pour accueillir de nouvelles permanences d'accès au droit et autres.</p> <p>Nous avons dès lors une offre très diversifiée pour les habitants : CAF, conciliateur juridique, défenseur des droits (2021), médiation familiale, Service pénitentiaire d'insertion et de probation, accompagnement numérique (Nièvre Médiation Numérique et France Service itinérante – 2022), plateforme de répit et d'accompagnement des aidants, Centre d'information</p>	

					sur les droits des femmes et des familles (2023), CPAM et CARSAT (septembre 2023).	
					<p>La réflexion et l'accompagnement sur la mise en place d'une MSAP a été menée. La communauté de communes a choisi de confier cette mission au CS de St Léger des Vignes.</p> <p>Nous accueillons une permanence une demi-journée par semaine au CSC.</p>	Il nous parait nécessaire de clarifier l'offre existante : revoir la communication réalisée auprès des habitants, confusion des différents dispositifs.

Evaluation de l'Axe 2 : Affirmer notre identité sociale et culturelle

Indicateurs de 1 à 5

1 : Tout est à faire – 2 : En cours de réalisation – 3 : A approfondir – 4 : Résultats atteints - 5 : Résultats au-delà des attentes

OBJECTIFS	Indicateurs					COMMENTAIRES	
	1	2	3	4	5	Analyse	Perspectives
Objectif général : Persévérer dans notre politique de communication							
Améliorer la visibilité de notre action						<p>La communication : une question récurrente.</p> <p>Elle renvoie à notre difficulté à structurer une véritable politique de communication. Souvent, par faute de temps, de compétences ou de ressources, la communication est délaissée.</p> <p>Nous avons tenté d'en faire un objet de travail. Cet effort se traduit par une réelle amélioration de la visibilité de notre action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolidation des supports de communication et d'identification du CSC pour les habitants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réorganisation de l'affichage de nos visuels à l'intérieur du CSC ○ Installation d'un écran d'information dans la salle d'attente ○ Uniformisation de tous les supports utilisés, meilleure lisibilité pour les usagers, les partenaires. ○ Création d'une page Facebook pour le CSC 	<p>Le temps consacré à la communication via le site internet, les réseaux sociaux, est important mais ne doit pas se faire au détriment de la rencontre avec les habitants. Importance de maintenir le lien de proximité et l'écoute active, notamment avec les publics les plus fragilisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Utiliser les réseaux sociaux des autres organismes : collectivités, autres acteurs locaux pour relayer l'info. ○ Renforcer les actions hors les murs.

<p>Renforcer l'information sur notre action</p>					<p><u>Organisation de rencontres avec les agents d'accueil et les élus des communes</u></p> <p>Certaines communes ne sont pas demandeuses d'une rencontre spécifique pour expliquer à nouveau l'action du CSC, car très présentes lors des CA. Des communes seraient plutôt demandeuses de l'organisation d'animations ponctuelles pour leurs habitants.</p> <p><u>Rencontre des habitants sur leurs lieux de vie</u></p> <p>Nous avons eu une difficulté à mettre en place cette action en 2020 et pendant le 1er semestre de l'année 2021 en raison du Covid et des mesures sanitaires.</p> <p>Nous avons organisé en 2023, une formation collective sur la démarche de mobilisation des habitants hors les murs/aller vers, à destination des professionnels et des bénévoles (report - prévue en 2021 puis en 2022).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Interroger et vérifier l'attente des élus. ○ Faire du aller vers et du travail hors les murs une priorité.
<p>Créer une mission « communication »</p>					<p>Une réflexion globale a été menée pour créer une mission communication. Elle a abouti à des heures spécifiques dédiées à la communication et confiées principalement à une animatrice du CSC (gestion et mise à jour site internet, page facebook, réalisation plaquettes CSC et Accueil de Loisirs, diffusion sur territoire...).</p> <p>Au-delà de cette fonction, nous avons des activités de communication au sein de l'équipe et par secteur. Elle est considérée et animée comme une fonction transversale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Clarifier notre plan de communication et le rôle de la Commission Communication. Questionnement des professionnels et des administrateurs sur son rôle ? ○ Renforcer la mobilisation et l'implication des bénévoles et usagers comme relais d'information.

Objectif général : Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous

Proposer une offre éducative et de loisirs enfance jeunesse adaptée

Expérimentation de projets culturels, artistiques et sportifs plus ambitieux

- Un projet culturel et artistique global « Actimômes » est mené chaque année par l'ALSH sous forme de cycles.
- Nous avons développé des projets sportifs en collaboration avec l'ESL Rugby, les loisirs jeunes sur toutes les sessions de vacances (dispositif municipal)
- Organisation de rencontres inter-centres avec les 4 centres sociaux de la communauté de communes.
- Offre éducative très éclectique : éveil et découverte de disciplines sportives et artistiques, du patrimoine culturel
 - Accès à la Culture et au Sport pour tous
 - Partenariat, mutualisation des ressources et des moyens pour des projets plus ambitieux
 - Permet de toucher des enfants ou des jeunes par les activités proposées et non simplement pour le mode de garde.

Projet spécifique en direction des jeunes

Nous avons connu des difficultés à la mise en œuvre de notre projet jeunesse. Cela est lié à plusieurs facteurs :

- Un turn-over important des animateurs (3 différents entre 2020 et 2022)
- La crise sanitaire qui a occasionné un gros travail de remobilisation des jeunes à chaque fois.

En 2023, malgré les efforts qui ont été faits, la fréquentation reste très irrégulière ce qui nous conduit à devoir repenser le projet jeunes.

					<p>Nous avons conduit une enquête auprès d'une centaine d'ados du territoire en avril/mai 2022.</p> <p>Le résultat de cette consultation nous conduit à repenser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les horaires et jours d'accueil ○ Le réaménagement de l'Espace Jeunesse par les jeunes (mobilier, décoration), ○ L'organisation de soirées à thème 2 vendredis/mois. 	
Proposer une offre d'activités diversifiée et adaptée en fonction des besoins du public et du territoire					<p>Le centre social développe une offre d'activité diversifiée et pour toutes les tranches d'âges. La crise sanitaire a occasionné une baisse des effectifs entre 2020 et 2021. Nous percevons une bonne reprise en 2022/2023 voire une hausse des effectifs pour certaines activités.</p>	
Délocaliser nos actions (hors-les-murs)					<p>Poursuivre la démarche « hors les murs » malgré l'interruption du covid, Il nous semble important de rencontrer les habitants sur leurs lieux de vie et de faire connaître l'action du CSC.</p> <p>D'autres actions ponctuelles ont été réalisées: expérimentation « animation ludothèque » en partenariat avec la médiathèque de Sougy/Loire, Ville La Joie à St Germain Chassenay.</p>	
Développer le partenariat avec les acteurs du territoire					<p>Le centre social développe un partenariat riche et varié :</p> <p><u>Partenariat avec la Médiathèque Municipale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation du Multi-Accueil à « l'heure du conte » et emprunt de livres. ○ Sorties à la Médiathèque de l'ALSH le mercredi matin + vacances scolaires 	

		<p><u>Autres Ressources du territoire mobilisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation de l'ALSH et de l'Espace Jeunesse aux Loisirs Jeunes (toutes les vacances scolaires) organisés par l'OMS de Decize ○ Sollicitation du Cercle Artistique Decizois : réalisation de la fresque de la solidarité avec une artiste peintre locale ○ ESL rugby, Ville de Decize (mise à disposition des Etaps pour les séjours à dominante sportive) ○ FOL 58 : atelier de création et exposition « à la manière d'Hervé Tullet » ○ Conseil départemental : participation aux activités de l'observatoire des saisons. ○ Association Ski et montagne (Sortie familles Superbesse et séjour ski en 2023) – encadrement activités ski par des moniteurs bénévoles 	
		<p>Mutualisation avec les autres centres sociaux</p> <p>La crise sanitaire n'a pas trop freiné ces temps de coopération quand les restrictions le permettaient.</p> <p>Il y a une volonté à réfléchir et à construire collectivement des actions ou des projets nouveaux et novateurs.</p> <p>Quelques évènements et actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développement des inter centres pendant les vacances scolaires. ○ Organisation de séjour et de sortie mutualisés pour réduire les coûts (transport, intervenant) et proposer des actions plus innovantes et ambitieuses (séjour ski). ○ Mutualisation d'une partie des actions familles avec le CS de La Machine (sorties, actions nutrition et activité physique...). 	<p>Si cette démarche est très positive, il nous faut aller au-delà de la mutualisation en période de mise en place de la future CTG de notre territoire. :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Impulser le travail en mode projet et donner du sens à nos actions. ○ Consolider dans le temps le rapprochement initié entre Centres. ○ Faire émerger et planifier de nouvelles idées. ○ Se réinterroger sur les priorités enfance jeunesse, familles

					<ul style="list-style-type: none"> ○ Echanges de pratiques et soutien entre professionnelles 	
					<p><u>Accès aux spectacles de la Maison</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accès à la Culture pour tous : + 200 places réservées par le biais du CSC ○ Implication des administrateurs : les places sont commandées à l'Accueil du CSC et réservées directement à la Maison de la Culture par des administrateurs. 	<p>Poursuivre cette démarche qui favorise l'accès à des spectacles de qualité à un coût attractif pour tous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mobiliser d'autres administrateurs ou usagers. ○ Favoriser l'accès à la culture pour les habitants du territoire

Evaluation de l'Axe 3 : Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels

Indicateurs de 1 à 5

1 : Tout est à faire – 2 : En cours de réalisation – 3 : A approfondir – 4 : Résultats atteints - 5 : Résultats au-delà des attentes

OBJECTIFS	Indicateurs					COMMENTAIRES	
	1	2	3	4	5	Analyse	Perspectives
Objectif général : Soutenir les familles du territoire dans leur fonction parentale							
<p>*Instaurer des espaces d'écoute et d'échanges</p> <p>*Etre un lieu ressources et un relais éducatif pour les familles</p>						<p><u>Point Info Familles :</u> Cf axe 1</p> <p><u>Accompagnement à la scolarité :</u> Depuis la rentrée 2021, les séances sont passées de 1H15 à 1H30 d'accompagnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation : 23 enfants en moyenne sur les trois dernières années scolaires. Bonne implication des familles. • Profil des accompagnateurs : 5 salariés et 6 bénévoles sont mobilisés. Mobilisation de nouveaux bénévoles, partenariat avec la Croix Rouge. • Evolution des compétences des intervenants grâce aux formations mises en place : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Jeu et accompagnement à la scolarité » ○ « Apprendre à apprendre » 	<p>Adapter le nombre de groupes d'accompagnement à la scolarité au regard de l'évolution du nombre de classes et des effectifs sur la Ville de Decize.</p>

					<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de la pédagogie de détour (jeux de société, création d'un court métrage, participation à un concours lecture avec la médiathèque ...) ○ Intégration de techniques qui développent la confiance en soi de l'enfant (relaxation) ● <u>Effets induits :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sollicitation de la référente familles, qui porte un autre regard sur l'enfant et sa famille ○ Participation aux conseils d'école ○ Orientation des familles vers d'autres actions : ateliers ou sorties en famille, groupe d'échanges ... ○ Evolution du partenariat avec l'Ecole Lakanal : mise en place d'un projet pédagogique sur le jeu avec la ludothèque, validé par la Ville de Decize. <p><u>Réseau parentalité</u></p> <p>Les nouvelles professionnelles recrutées (référénte famille et responsable du RPE) ont rencontré les familles et retravaillé sur un diagnostic de besoins et des attentes qui a fait ressortir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attente de mise en place d'ateliers parentalité sur la petite enfance - Disponibilité des familles le samedi matin <p>Une quinzaine de familles participent aujourd'hui à chaque atelier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Encourager la participation des familles dans l'élaboration et l'organisation des actions menées par le Réseau Parentalité.
--	--	--	--	--	--	---

					<p>Proposition de 4 à 6 ateliers/an selon les thèmes proposés par les familles : éveil musical, massage bébé, cuisine, spectacle pour Noël...</p> <p>Les familles viennent pour créer du lien et partager un temps de qualité : repérage des deux professionnelles en tant que spécialistes sur les questions de la parentalité portant sur la petite enfance</p> <p>La participation régulière des familles et les échanges permettent de construire un groupe de plus en plus moteur.</p>	
<p>Développer et consolider les liens familiaux à travers des temps ludiques</p>					<p><u>Sorties familiales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation 2020-2023 stable : <ul style="list-style-type: none"> 2020 : 3 sorties réalisées/6, 12 familles, 34 participants. 2021 : 4 sorties. 18 familles, 77 participants. 2022 : 6 sorties, 24 familles. 2023 : 5 sorties prévues • <u>Effets induits</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une « porte d'entrée » importante qui permet au secteur famille de toucher de nouvelles familles régulièrement et de leur faire connaître les autres actions ○ Développement de liens entre certaines familles qui se revoient dans un autre cadre ○ Mixité sociale et ouverture culturelle ○ Implication des familles dans le programme ○ Mutualisation avec le CSC de La Machine et participation à des initiatives locales (ASD Ski et Montagne) ○ Transversalité avec les autres secteurs du CSC (enfance jeunesse et seniors) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les coopérations inter-centres en termes d'actions et de projets ○ Maintenir la dimension intergénérationnelle dans l'organisation des sorties

				<p><u>Vacances Familiales</u></p> <p>Malgré l'intérêt de cette action et de l'accompagnement proposé, peu de familles nous sollicitent.</p> <p><u>Effets induits</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Contribue à la lutte contre les exclusions en favorisant un accès aux vacances et aux loisirs pour tous ○ Soutien à la fonction parentale par le biais d'un séjour <p><u>Ronde des lutins</u></p> <p>* 2020 : 17 séances, 30 enfants, 13 parents, 2 grands-parents, 8 assistantes maternelles.</p> <p>* 2021 : 9 séances, 12 enfants, 2 parents et 8 assistantes maternelles</p> <p>* 2022 : 32 séances, 23 enfants, 3 parents, 1 grand-mère, 9 assistantes maternelles.</p> <p><u>Evolutions constatées en 2022</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mixité du public accueilli ○ Sollicitations des participants autour des questions sur la parentalité ○ Usagers très participatifs lors des animations thématiques : Carnaval, semaine du goût, Noël... ○ Participation des parents lors des ateliers mis en place pendant les vacances scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Lever les freins : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner de manière plus étroite les familles en lien avec les travailleurs sociaux ○ Etendre aux séniors ○ Permettre à l'ensemble des familles du territoire de bénéficier de cette action par une campagne d'information et de mobilisation
--	--	--	--	--	--

					<p><u>Effets induits:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Projets communs et continuité avec le multi-accueil et le Relais Petite Enfance ○ Lieu d'inclusion sociale pour les familles accompagnées par le CADA. ○ Développement de liens entre les personnes (assistante maternelles) hors ateliers. <p><u>Ré'créations</u></p> <p>Baisse de la fréquentation entre 2020 et 2022. Nous pointons une difficulté à mobiliser les familles, ce qui nous a conduit à réinterroger le contenu, le rythme et l'implication des habitants.</p> <p><u>Evolution de l'action :</u></p> <p>Nous proposons des ateliers plus ponctuels en fonction des événements de l'année et durant les vacances scolaires.</p> <p>Ex. : ateliers « zéro-déchet » dans une démarche de transmission de savoirs, dans le cadre d'un projet pluriannuel « consommons mieux ».</p> <p><u>Ludothèque</u></p> <p>La ludothèque est devenue un axe transversal important du Centre Socio-culturel. Ce projet est complémentaire des actions parentalité et permet de renforcer les liens intra-familiaux.</p> <p>Suite à des changements de personnel au sein de la médiathèque, nous avons dû repenser le projet ludothèque, qui est désormais porté uniquement par le Centre Socio-Culturel.</p>	<p>Au même titre que d'autres actions, un travail de remobilisation est nécessaire pour faire perdurer cette action.</p> <p>○ Consolider le projet ludothèque dans sa dimension partenariale et dans sa démarche hors les murs.</p>
--	--	--	--	--	---	---

						<p>Nous avons évolué vers un projet global qui se décline sur l'ensemble du territoire et qui associe de multiples partenaires.</p>	
<p>Objectif Général : Renforcer la fonction transversale et la mobilisation des familles</p>							
<p>Favoriser la mixité sociale en intégrant et en mobilisant les familles fragilisées dans nos actions</p>						<ul style="list-style-type: none"> • Le partenariat est important avec le CADA : accompagnement par un professionnel des familles migrantes dans les différentes actions du CSC, continuité du lien assuré par la référente famille dans un souci d'intégration et de mixité sociale. <p>À la suite du départ de ce professionnel en septembre 2022, le partenariat s'est fragilisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous accueillons des familles fragilisées mais peu sont orientées par les travailleurs sociaux. <p>Des rencontres entre les professionnelles font ressortir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Précarisation importante des familles du territoire Decizois ○ Charge importante de travail pour les travailleurs sociaux du SAMS au détriment du lien avec le CSC ○ Méconnaissance des familles en difficulté par la référente famille. ○ Volonté de travailler ensemble, des rencontres régulières ont été fixées sur l'année 2023 pour amorcer un travail commun. <ul style="list-style-type: none"> • Peu de passerelles entre les associations de solidarité <p>Les acteurs se connaissent mais aucun travail n'a été enclenché. Chaque association fonctionne individuellement (peu d'ouverture sur l'extérieur) et méconnaît les actions des uns et des autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'accompagnement physique des familles en difficultés par les travailleurs sociaux est primordial pour installer une relation de confiance. Le manque de disponibilité de leur part rend plus difficile cette démarche. ○ Leviers : volonté commune de faire évoluer le partenariat. ○ La participation de tous les acteurs du champ de la solidarité au diagnostic local partagé, mené fin 2022 par le CD58, met en avant une précarisation plus forte des familles en difficulté du territoire et une situation sociale de plus en plus fragile. ○ Renforcer le travail avec les acteurs sociaux du territoire. ○ Partir du repérage des problématiques pour construire des actions communes.

					<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets interculturels <p>Nous avons développé des actions à dimension interculturelle.</p> <p>La semaine du goût sur le thème « Cuisine du monde » en 2021 a permis de construire un projet avec toute l'équipe d'animation du CSC, le CADA et l'association Savoir Lire et Ecrire en Sud Nivernais.</p> <p>Des ateliers culinaires associant les familles des enfants du CADA ont été réalisés – une quinzaine d'enfants accueillis.</p> <p><u>Effets induits par ces actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fédération des acteurs locaux autour d'un projet convivial commun ○ Intégration des nouveaux arrivants plus facilement ○ Réduction du temps d'apprentissage de la langue pour les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer un projet pluri-annuel sur l'alimentation « consommer mieux ».
<p>Inciter une démarche partenariale de co-éducation et de prévention en direction des familles</p>					<p>Education au numérique : « les écrans autrement »</p> <p>La sensibilisation sur l'usage des écrans est devenue un problème sociétal de fond.</p> <p>Le CSC mène de petites actions ponctuelles autour du numérique sans véritable projet, comme d'autres acteurs locaux. Sens de notre action ?</p> <p>Poursuivre la coanimation et la délocalisation des actions parentalité.</p> <p>Les actions n'ont pas été réalisées et ne permettent pas d'atteindre l'objectif fixé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Si le CSC identifie l'éducation au numérique comme un véritable enjeu complémentaire de l'accès au numérique, il doit clarifier ses attentes, vérifier sa capacité à intervenir sur ce champ, associer les acteurs politiques et les ressources potentielles du territoire.

					<p>Education à la nutrition et activités physiques : « les pieds dans le plat »</p> <p>Projet d'animation global et transversal associant d'autres acteurs de la structure et le CSC de La Machine.</p> <p>Le projet répond aux besoins des habitants, à une problématique sociétale : celle de la nutrition, du pouvoir d'achat et de l'écologie.</p> <p>Les actions réalisées autour de la nutrition ont permis d'organiser des ateliers collectifs et des temps conviviaux auprès des familles et des enfants du multi-accueil et de l'accueil de loisirs</p> <p>Ce projet a renforcé la coopération et la mutualisation avec le CSC de La Machine.</p> <p><u>Effets induits :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un projet fédérant tous les acteurs du CSC autour d'un enjeu majeur. ○ Le projet avec des actions co-portées par les deux CS génère le partage et la complémentarité des compétences. ○ La coopération va au-delà des deux professionnelles : elle fédère les administrateurs des deux CS autour d'un enjeu majeur, la Nutrition. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre ce projet dans sa double dimension : sociétale (pouvoir d'achat, nutrition, écologie) et coopération entre les deux centres sociaux.
<p>Impulser des actions transversales favorisant les liens familiaux et intergénérationnels</p>					<p>La semaine du gout</p> <p>Un projet transversal qui prend de l'ampleur sur le territoire et qui pourrait fédérer d'autres acteurs.</p> <p>Ce projet a permis de travailler sur différents thèmes choisis et initiés par les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la cuisine du monde 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre la coopération avec le CSC de La Machine. ○ Délocaliser des actions dans les autres communes.

- la cuisine d'Antan/cuisine Morvandelle

Autres effets induits :

Une partie des actions se déroule hors les murs. Elles permettent une ouverture vers d'autres publics et un brassage intergénérationnel.

Passerelles entre les secteurs d'animation

Au-delà de la fonction du référent familles, les autres secteurs d'animation contribuent à développer des liens intergénérationnels et une mixité sociale :

- Ateliers nutrition entre les séniors « Les Toqués » et les enfants de l'Accueil de Loisirs

- Atelier jeu entre les Passeurs de liens et les enfants de l'ALSH

- Sorties Familles/séniors

- Ateliers entre le Multi-Accueil et l'ALSH maternel : baby gym, accueil d'une ferme pédagogique itinérante, goûters partagés

Effets induits :

- Nous notons une plus grande cohésion d'équipe et une meilleure implication des familles.
- Ces passerelles permettent une meilleure intégration et adaptation des enfants lors du changement de structure d'accueil.
- Les actions développées sont de véritables vecteurs de partage, transmission de savoirs entre générations, écoute et respect mutuel.

Evaluation de l'Axe 4 : Soutenir la participation des habitants

Indicateurs de 1 à 5

1 : Tout est à faire – 2 : En cours de réalisation – 3 : A approfondir – 4 : Résultats atteints - 5 : Résultats au-delà des attentes

OBJECTIFS	Indicateurs					COMMENTAIRES	
	1	2	3	4	5	Analyse	Perspectives
Objectif général : Encourager l'implication des habitants dans la vie associative							
Mobiliser les habitants						<ul style="list-style-type: none"> • Action partiellement mise en place au sens « hors les murs ». <ul style="list-style-type: none"> ○ Le CSC a organisé une formation collective pour les salariés et les bénévoles sur cette thématique au 1er semestre 2023 (report deux fois – pb covid-19) - 13 participants dont 9 salariés et 4 bénévoles. <p>La formation a permis de distinguer les démarches « hors les murs » et « aller vers » ce qui nous permet d'envisager un plan d'action quant à la mobilisation des habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Plusieurs actions « hors les murs » ont été mises en place : <ul style="list-style-type: none"> - « opération soupe » au Marché dans le cadre de la semaine du goût en octobre 2022 (70 habitants) - participation au dispositif Ville à joie à Saint Germain Chassenay, Avril/Loire, Fleury sur Loire et Béard en 2022 et 2023 : installation d'un stand d'accueil et animations ciblées en fonction des attentes des communes (ludothèque, ados, seniors...). 	

					<p>- animations ludothèque organisées au Port de Decize en plein air dans le cadre des loisirs jeunes pendant l'été 2022 et à Sougy sur Loire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour l'identification des personnes souhaitant s'impliquer, un outil existe mais n'est pas suffisamment exploité : <ul style="list-style-type: none"> - habitants pas toujours recontactés - peu de transmissions entre les chargées d'accueil et l'équipe d'animation. - en période où les inscriptions sont nombreuses, les chargées d'accueil ont peu de temps pour bien expliquer aux habitants la démarche du CSC. 	
Valoriser la place et le rôle des habitants dans les espaces de réflexion/construction de projets					<p>Conseil de parents du Multi-Accueil A l'arrêt depuis 2020, suite au covid-19. Nous pointons un manque de disponibilité de la Directrice du Multi-Accueil : beaucoup de tâches, temps administratif de 50% non extensible.</p> <p>Réseau parentalité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis quelques années, les parents sont moins « acteurs » et la dynamique de réseau est plutôt portée par les professionnelles. Ce constat est renforcé par le contexte sanitaire. • Nous notons la construction d'un nouveau binôme depuis août 2022 constitué de la référente familles et de l'animatrice du RPE. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire du Conseil de parents une priorité dans l'organisation du Multi-Accueil. ○ Soutenir et renforcer le travail déjà engagé.

				<p>Dans ce cadre, un sondage a été réalisé auprès des familles. Il en ressort les modifications et les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ateliers parents/enfants le samedi matin - thématique petite enfance très attendue - professionnelles repérées et identifiées par les familles et les partenaires <p>Depuis le réajustement de l'action, nous notons les effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fréquentation régulière par une dizaine de familles - disponibilité des parents - climat de confiance instauré - repérage d'un groupe moteur - sollicitation de la PMI pour des interventions auprès des futurs parents <p>Instance de participation séniors</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notre ambition de créer une instance de participation séniors s'est heurtée à l'absence d'animateur référent. • Les bénévoles privilégient plutôt l'action que l'animation des instances. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la lisibilité des différentes instances de participation. ○ Travailler sur une meilleure articulation afin de rendre possible l'implication des différents acteurs (professionnels, bénévoles, usagers).
Accompagner et valoriser l'investissement des bénévoles				<p>Accueil et intégration des bénévoles</p> <p>Chaque nouveau bénévole est reçu par la Directrice, la Présidente ou un animateur référent en fonction de l'action concernée.</p> <p>On note cependant aujourd'hui que nos procédures ne sont pas complètement appliquées (signature de la charte).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réinterroger notre démarche dans le cadre de notre projet d'accueil global.

					<p>Formations partagées avec les salariés</p> <p>La formation partagée reste un axe prioritaire pour le CSC : participation des bénévoles à des formations dans le cadre de l'accompagnement scolaire et la mobilisation des habitants.</p> <p>Les bilans de ces formations nous permettent de noter une meilleure intégration des bénévoles à l'équipe de professionnels.</p> <p>Temps de régulation : créer des espaces d'écoute et d'échanges</p> <p>Notre ambition d'accompagnement et de suivi des bénévoles se heurte à un manque de disponibilité des salariés.</p> <p>Nous pourrions nous appuyer sur l'expérience de passeurs de liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontres tous les 2 mois avec une évolution 1 fois /trimestre à la demande des bénévoles ○ Favorise l'intégration, le partage d'expériences entre les bénévoles actifs et les futurs bénévoles ○ Soutien aux bénévoles en fonction des situations vécues ○ Permet de suivre et de réajuster l'action 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer le travail associé par des temps de formation partagés. ○ Nous devons repenser notre organisation pour faire du suivi et de l'accompagnement des bénévoles une priorité.
<p>Consolider la gouvernance</p>					<p>Renforcer les instances</p> <p>S'il y a une mobilisation plus importante des administrateurs usagers dans les conseils d'administrations, nous pointons une assiduité moindre pour les représentants des communes (5 communes régulièrement représentées sur 10).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Solliciter les communes jamais représentées ○ Délocaliser les conseils d'administration dans les communes adhérentes.

				<p>Accueil et intégration des nouveaux administrateurs</p> <p>Les nouveaux administrateurs se sentent très bien accueillis et bien intégrés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envie et plaisir de s'impliquer dans la vie associative, dans les actions au côté des salariés - Actions prévues pour favoriser l'accueil pas toutes mises en place : présentation des services, visite des locaux.... <p>Poursuivre le travail associé avec l'ensemble des acteurs</p> <p>Les administrateurs se sentent bien associés aux salariés. Ils se proposent volontiers pour soutenir l'équipe ou participer à des actions (semaine du goût, animation d'une action, hors les murs, formations communes ...) et au pilotage du projet du Centre Social (bilans annuels, comités de pilotage, démarche d'évaluation...).</p> <p>Accompagner les administrateurs dans leur engagement</p> <p>Les administrateurs participent régulièrement aux formations qui leur sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet social (6 administrateurs) - gouvernance (2 administrateurs) - Aller vers les habitants/actions hors les murs (5 administrateurs) - Projet sur le numérique (1 administrateur) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer l'accueil et l'intégration des nouveaux administrateurs dans le projet global d'accueil. ○ Renforcer le travail associé. ○ Renforcer l'engagement des administrateurs par l'organisation de formations thématiques.
--	--	--	--	--	---

Objectif général : Encourager la citoyenneté

Soutenir les initiatives portées par les habitants

Festi'rue

Cette manifestation historique permet une très forte implication et mobilisation des habitants : recherche programmation, financements, accueil, encadrement groupes, hébergement.

15 bénévoles constituent le groupe moteur du projet, entre 60 et 70 s'engagent dans des dimensions plus opérationnelles le week-end.

Il est à noter la dimension intergénérationnelle de cette implication : de 13 à + de 80 ans.

⇒ Dimension citoyenne importante : valeurs communes partagées et défendues – accès à la Culture pour tous, dimension familiale et intergénérationnelle du Festival, sensibilité et promotion du spectacle vivant.

Passeurs de liens

L'implication des bénévoles et le nombre de bénéficiaires demeurent stables avec un renouvellement.

2020 : 11 personnes visitées, 10 passeurs de liens, 203 visites, 426 heures.

2021 : 9 personnes visitées, 7 passeurs de liens, 290 visites, 927 heures.

2022 : 8 personnes visitées, 8 passeurs de liens, 220 visites, 856 heures.

2023 : début d'année – 8 personnes visitées, 9 passeurs de liens.

○ L'existence de ce projet pourrait être réinterrogée au regard des incertitudes financières.

● Repenser la Charte au regard des retours d'expériences des bénévoles.

● Renforcer la communication
● Le recrutement d'une animatrice référente seniors nous permet d'envisager des évolutions pour cette action et de façon plus globale pour notre projet « PAss'âges » :

○ Mettre en place des visites en EHPAD

○ Organiser des sorties seniors/intergénérationnelles.

<p>Soutenir l'implication des familles/habitants dans les initiatives locales</p>					<p>Au regard du contexte sanitaire, il est difficile d'évaluer les actions initialement prévues.</p> <p>Nous constatons de manière générale que les administrateurs se mobilisent davantage que les usagers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nous devons réfléchir à réinterroger l'implication des habitants à partir d'initiatives qui leur sont propres.
--	--	--	--	--	--	--

D/ Synthèse générale de l'évaluation

Dans le cadre de notre démarche d'évaluation collective, nous avons considéré que nous devons :

<p><u>Amplifier</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ La mission d'accueil des professionnels○ L'accompagnement les habitants dans leurs démarches○ La participation aux initiatives locales○ Les actions en direction des personnes âgées○ L'adaptation de l'offre de loisirs enfance jeunesse par la coopération○ Le partenariat avec les acteurs du territoire○ Les actions hors les murs○ Les vacances familiales (ouvrir aux séniors, méconnaissance des familles)○ Le projet ·Récréation○ Les espaces d'écoute et d'échanges○ La mixité en intégrant les familles fragilisées (partenariat)○ Les actions transversales favorisant les liens familiaux et intergénérationnels○ L'implication des habitants dans la vie associative○ L'accompagnement et valorisation des bénévoles○ La consolidation de la gouvernance (clarifier la vie associative)○ La participation des habitants à la vie locale	<p><u>Maintenir</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ L'adaptation de notre capacité d'accueil à nos réalités économiques○ L'offre d'activité diversifiée et adaptée aux besoins du public○ La mission communication○ L'adaptation de l'accompagnement scolaire aux évolutions scolaires○ Les sorties familiales○ Le projet Ludothèque et la Ronde des lutins○ La semaine du goût○ Les initiatives portées par les habitants
<p><u>Créer-initier</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ L'ancrage territorial○ La valorisation du rôle et de la place des habitants dans les espaces de réflexion	<p><u>Cesser</u></p> <ul style="list-style-type: none">○ Le point info familles○ L'aménagement de l'espace d'accueil○ Les ateliers de parents (animation de la méthode Fabermazlish)

Dans un contexte inédit, le centre social a su tisser des liens de confiance solides avec les adhérents et les habitants permettant de repérer les attentes et besoins de ceux-ci et d'y répondre en les transformant en actions collectives abordant un large panel de thématiques : l'éducation, la scolarité, la culture, l'accès aux droits, aux loisirs, le lien social.

L'ensemble du travail accompli a été élaboré en collaboration avec les bénévoles et les familles mais il s'est aussi construit avec les partenaires du territoire dans le but d'établir, sur la durée, une mise en cohérence des actions, une mutualisation des compétences et des connaissances des problématiques rencontrées par les habitants du territoire

Les multiples temps proposés aux usagers et aux habitants, grâce à un accueil de qualité et à une confiance établie, ont suscité des rencontres. La création de liens forts ont permis au CSC d'être repéré comme un lieu empreint de convivialité où l'on peut se retrouver.

Au-delà des portes du CSC, notre volonté s'est concentrée sur le développement d'actions « hors les murs » visant à faire un travail de proximité et permettant aux professionnels d'aller à la rencontre des habitants dits « les plus éloignées », ceci, dans le but de favoriser leur inscription dans la vie sociale de leur territoire, d'habitation et de vie.

☞ Perspectives pour le projet :

- Renforcer l'ancrage territorial par le développement d'actions dans les communes adhérentes
- Aller à la rencontre des habitants dits « les plus éloignées » et vulnérables
- Favoriser leur inscription dans la vie sociale de leur territoire d'habitation et de vie
- Développer les coopérations et le partenariat à partir des besoins identifiés en commun
- Maintenir une offre d'accueil et de loisirs de qualité dans un contexte de diminution des moyens financiers
- Soutenir l'engagement des bénévoles et la prise de responsabilité.

IV. DIAGNOSTIC

Le diagnostic présenté ci-dessous, repose à la fois sur des données dites « froides », à savoir des données et des indicateurs recueillis auprès de l'INSEE, de la CAF, des collectivités et des acteurs locaux ; et sur des données dites « chaudes ».

Les administrateurs et les professionnels du CSC ont rencontré les habitants de notre territoire, les élus des communes adhérentes et les acteurs locaux que ce soit des professionnels ou des bénévoles de l'action sociale, culturelle ou éducative. Ces personnes sont aussi souvent des usagers du Centre ce qui a enrichi notre analyse.

Notre fil conducteur a été d'échanger avec nos interlocuteurs, à travers des questionnaires et des interviews portant sur :

- leur utilisation du Centre Socio-Culturel, leurs attentes et leurs besoins, sur leur lieu de vie (pour les habitants)
- les éléments qui font la force ou la faiblesse de notre territoire, ceux qui peuvent représenter une menace ou une opportunité à moyen terme et leurs attentes quant au partenariat existant ou à venir avec le Centre Socio-Culturel (pour les autres acteurs).

A/ Le territoire d'intervention du Centre Socio-Culturel

Les éléments de diagnostic et l'analyse qui suivent, portent sur la zone d'intervention du CSC qui se compose de 10 communes :

Decize, sur laquelle le CSC est implanté, et 9 autres communes adhérentes qui apportent un financement et contribuent au fonctionnement du Centre Socio-Culturel : Champvert, Verneuil, Devay, Sougy-sur-Loire, Druy-Parigny, Béard, Avril sur Loire, Fleury sur Loire et Saint Germain-Chassenay.

Les communes adhérentes sont **réparties sur trois cantons** selon le découpage territorial suivant :

- Canton de Decize : Decize, Champvert, Devay, Verneuil, Saint Germain Chassenay
- Canton de Saint Pierre Le Moutier : Avril sur Loire et Fleury sur Loire
- Canton d'Imphy : Sougy sur Loire, Druy-Parigny et Béard

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes adhérentes du CSC font toutes partie de **la communauté de communes du Sud Nivernais (CCSN)**.

Trois autres centres sociaux sont implantés sur la CCSN : à La Machine, Saint Léger des Vignes et Imphy. Bien qu'une Convention de Territoire Globale ait été signée fin 2022 entre la CCSN, les collectivités ayant un Contrat enfance jeunesse et la CAF ; la CCSN n'a toujours pas pris de compétence sociale ou enfance jeunesse. Malgré cela, les 4 CS évoluent progressivement vers une démarche de coopération permettant ainsi de proposer aux familles des actions plus ambitieuses (séjours, sorties intercentres, actions collectives familles, actions seniors ...), de mutualiser les moyens et les compétences.

B/ Un territoire, plein de richesses

I. Le bassin d'emploi

Decize est la 4^{ème} ville la plus importante du département de la Nièvre et se situe dans la région sud-nivernaise, la plus concentrée du département après la région de Nevers.

Malgré les constats partagés par l'ensemble des acteurs locaux du problème de l'emploi lié à l'absence d'installation de nouvelles entreprises, d'une évolution de la paupérisation et de la précarité des habitants du territoire, le CSC est implanté sur une zone qui reste stratégique et attractive en termes d'emplois pour la population.

Decize concentre effectivement un bassin d'emploi assez important qui englobe tout le Sud Nivernais. La commune fournit plus de 2 500 emplois alors que la population active résidant sur place représenterait approximativement 1 000 personnes. Decize, c'est donc aussi au quotidien plus de 1 500 personnes supplémentaires, provenant principalement des communes voisines, du fait des mobilités scolaires et professionnelles.

A noter, qu'une partie importante des actifs de la ZI du CSC travaillent également à Nevers, Imphy, Cercy la Tour, Bourbon Lancy et Moulins.

Le tissu économique est composé pour l'essentiel de TPE.

Bien que le secteur industriel soit en difficulté, il est encore très présent sur le territoire, notamment avec Anvis et Sumiriko qui employaient à fin 2021, plus de 250 salariés.

Des entreprises installées dans les autres communes génèrent également des emplois :

- A Champvert : la Zone Industrielle du Pré-Charpin et la Zone artisanale de La Copine
- A Sougy/Loire : Zone industrielle de Tinte avec la Scierie BSS (+ 200), Construction Métallique du Centre, Cyber Méca...

Le secteur artisanal est assez dynamique sur le territoire. Il est caractérisé essentiellement par le secteur du bâtiment : électricité, couverture, peinture, plomberie, chauffage, travaux publics, espaces verts, menuiserie.

Le service de l'administration, santé, action sociale... concentre plus de 1 200 emplois notamment avec le Centre hospitalier, l'enseignement, les collectivités et les établissements sociaux et médico-sociaux.

Le secteur du commerce, du transport... était également très présent fin 2021, avec plus de 800 emplois. Avec **300 emplois dans le commerce dont plus de 150 dans les grandes surfaces**, Decize est le **3^{ème} pôle commercial de la Nièvre** après Nevers et Cosne sur Loire. La Ville possède un équipement commercial de bon niveau qui lui permet de drainer une zone de chalandise importante avec une attractivité qui couvre les cantons de Decize, de Cercy la Tour, de Fours et une partie des cantons de La Machine et de Dornes.

Le commerce du Centre-Ville de Decize est fragilisé par le développement des grandes surfaces. Les enseignes restent cependant assez diversifiées : secteur de l'alimentation, équipement de la personne, restauration et loisirs, santé et paramédical. Les commerçants sont très frileux quant à la future installation d'une zone de commerce dans le secteur de la gare.

De manière générale, depuis la crise sanitaire en 2020, les acteurs de l'insertion professionnelle et les entreprises constatent une évolution du monde du travail et des mentalités : un nombre important de salariés qui ont quitté leurs emplois pour une reconversion professionnelle et qui souhaitent une évolution de leurs conditions de travail ; a contrario des actifs de plus en plus éloignés de l'emploi avec des difficultés d'insertion professionnelle. Cela se traduit par d'une part, par une **augmentation de la création d'entreprises depuis 2021 et d'autre part, par des**

difficultés de recrutement pour les entreprises avec beaucoup d'offres d'emplois non pourvues, tout secteur confondu.

2. Une vie associative très riche et des équipements diversifiés

Les communes sont toutes dotées, en plus d'une salle des fêtes ou salle communale, d'aires de jeux pour les familles - de nombreux équipements culturels et sportifs qui contribuent à l'attractivité du territoire pour les habitants :

- Decize : Espace Culturel Denfert Rochereau (qui héberge l'Ecole de musique, une salle d'exposition et le Cercle Artistique Decizois), Salle Olga Olby, piscine couverte, cinéma, médiathèque, Stade nautique, patinoire synthétique temporaire au Port de Decize, gymnases, skatepark, city stade...
- Béard : terrain de basket
- Sougy sur Loire : médiathèque/cyber-base - Fab-Lab, Salle de spectacle Elodie, Parc Ludique et Sportif des Varennes équipé d'un city stade, skatepark, aire de jeux, parcours santé, Espace Santé Forme en construction, terrain de tennis.
- Fleury sur Loire : Halte nautique, terrains foot, tennis et multisport
- Druy Parigny et St Germain Chassenay : terrains de foot
- Champvert : terrains de pétanque, structure couverte
- Avril sur Loire, projet de terrain de pétanque ; Verneuil et Devay, city stades.

La vie associative est également très importante sur notre territoire dans des domaines très divers, mais pas toujours bien identifiée :

- Decize : une soixantaine d'associations sportives (hand, foot, randonnées, ski et montagne, canoë, natation...), culturelles (Lire sous les Halles, Sud Nivernais Radio...), sociales (Restos du cœur, Association Familiales Decizoises, La Croix Rouge, Secours Populaire...), Les Ligéries, comités des fêtes de quartier, Centre Socio-Culturel Les Platanes, association des commerçants...
- Dans les autres communes, la vie associative est également dynamique : comités des fêtes, associations de parents d'élèves, clubs de retraités, clubs de foot, arts créatifs, gym...

On peut noter quelques spécificités dans certaines communes :

- Sougy sur Loire : 19 associations, ce qui est conséquent par rapport au nombre d'habitants (598 hab), dont Amélie, Batucada/Machine's Percu, Sougy Informatique
- Avril sur Loire : Les pinceaux d'Avril, pêche
- Fleury sur Loire : Club de tennis
- Champvert : pétanque, Clac Boots
- Verneuil : le Goujon de Verneuil

A noter que le Centre Socio-Culturel propose des animations de gym hebdomadaires à Druy Parigny et Saint Germain Chassenay, des soirées jeux, théâtre dans les communes prêtes à accueillir ces événements et participe aux événements organisés par Ville la joie en fonction du calendrier.

Outre leurs activités, toutes ces associations organisent des événements tout au long de l'année, qui ont trouvé leur place dans le calendrier ce qui permet d'offrir à une population élargie, un programme d'animations très riche :

- Festi'rue, Festiv'halles, Régates internationales de canoë, expositions, Journées Litter'halles, Bourse aux vêtements, Bourse aux loisirs et aux jouets, brocantes, Color Run, Rando Gourmande, Marchés de Noël... à Decize
- Fêtes de l'été dans la plupart des communes, Fête du vin doux à Devay, Fête de la St Pierre à Avril sur Loire, Grand Marché Artisanal et Marché de l'Avent à Champvert, programmation culturelle annuelle à Sougy sur Loire, Tournoi de tennis à Fleury sur Loire...

Si tous ces éléments témoignent de la dynamique apportée par les associations sur le territoire, les élus et les dirigeants associatifs constatent une évolution du bénévolat et craignent une baisse du nombre d'associations pour les raisons suivantes :

- Augmentation des responsabilités et durcissement de la réglementation qui peuvent démotiver les bénévoles actuels et dissuader d'autres habitants à s'engager
- Manque d'intérêt et de participation des habitants dans la vie de leurs communes

3. L'éducation

Malgré les risques de fermeture de classes ou d'écoles qui pèsent chaque année, notre territoire est équipé d'établissements scolaires du préélémentaire aux études supérieures et de services aux familles de qualité en matière d'éducation :

- Decize : 1 groupe scolaire maternel et primaire Les Rainettes-René Cassin au Faubourg St Privé ; école maternelle Jean de la Fontaine, école primaire St Just, Cité Scolaire Maurice Genevoix comprenant un collège, un lycée d'enseignement général, un lycée d'enseignement professionnel, BTS et internat – au Faubourg d'Allier ; un ensemble scolaire d'enseignement privé comprenant maternel, primaire et collège en Centre-Ville

Le groupe scolaire maternel et primaire Monnot-Lakanal, situé en Centre-Ville, a définitivement fermé à la fin de l'année scolaire en juillet 2023, par décision du conseil municipal.

En 2022-2023, 451 élèves étaient scolarisés en maternel et primaire toute école confondue. 948 élèves étaient scolarisés dans le secondaire à la Cité Scolaire Maurice Genevoix : 422 élèves au Collège, 526 élèves au Lycée, nous ne disposons pas d'informations sur les effectifs du Collège de l'Ensemble Ste Marie.

On peut également noter l'Institut de Formation d'Aides-Soignants.

La commune propose aux familles une restauration scolaire et une garderie périscolaire le matin à 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

En complément de ces services municipaux, le Centre Socio-Culturel Les Platanes propose aux familles :

- de l'accompagnement scolaire le lundi et le jeudi soir de 16h15 à 17h45, en partenariat avec les écoles primaires, dans le cadre du CLAS
- des animations ludothèque à l'École St Just le mardi et le jeudi pendant la pause méridienne, en lien avec l'équipe enseignante, suite à l'expérimentation réussie à l'École primaire Lakanal
- un Multi-Accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30
- un Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires de 7h45 à 18h30

- un espace jeunesse pour les ados de 12 à 17 ans pendant les vacances scolaires de 9h à 18h30 et ponctuellement le vendredi soir. Nous avons dû suspendre l'accueil des ados le mercredi après-midi en période scolaire, en septembre 2023, en raison d'une baisse de nos financements et du redéploiement nécessaire de l'équipe d'animation.

Toutes ces actions sont inscrites dans le **projet éducatif de territoire communal (PEDT)**.

- Fleury sur Loire : regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Luthenay-Uxeloup, accueil des élèves de CM1-CM2 à Fleury sur Loire – 67 élèves, dont 13 élèves scolarisés à Fleury sur Loire en 2022-2023.
La commune propose aux familles une restauration scolaire et une garderie périscolaire le matin à 7h15 et le soir jusqu'à 18h30.
- Saint Germain Chassenay : RPI avec Cossaye et Laménay sur Loire. L'école de la commune n'est pas fermée mais n'accueille pas d'enfants. Tous les enfants sont scolarisés à Cossaye, soit 69 élèves en 2022-2023.
La commune propose aux familles une garderie périscolaire le matin à 7h30 et le soir jusqu'à 19h30 ainsi que de l'aide aux devoirs encadrée par des bénévoles.
2 minibus financés par la Région emmènent les enfants à l'École.
- Béard, Druy-Parigny et Sougy sur Loire : les 3 communes sont en RPI avec Saint Ouen sur Loire.
Les enfants sont scolarisés à Druy-Parigny de la TPS à la MS, à St Ouen sur Loire de la GS au CP et à Sougy sur Loire du CE1 au CM2.
La restauration scolaire et la garderie périscolaire se font à Sougy sur Loire le matin à 7h et le soir jusqu'à 19h. Des transports d'enfants sont assurés d'une commune à l'autre le matin, le midi et le soir.
- Champvert et Verneuil : RPI, mais plus d'enfants scolarisés à Verneuil.
Ecole Maternelle à Champvert, 12 enfants scolarisés en 2022-2023.
La commune de Champvert propose aux familles un service de restauration scolaire et une garderie périscolaire le matin et le soir.
- Devay : école maternelle et primaire – 37 élèves en 2022-2023.
La commune propose aux familles un service de restauration scolaire et une garderie périscolaire le matin à 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Malgré les moyens déployés par les petites communes pour conserver leurs écoles, beaucoup de familles scolarisent leurs enfants à Decize ou à St Léger des Vignes. 1/3 des enfants scolarisés à Decize en 2022-2023 résidaient dans des communes extérieures.

4. Le tourisme

Le tourisme fait également partie des atouts du territoire, retenus par les élus des communes de notre ZI. La compétence est détenue par la CCSN.

Les habitants et les visiteurs décrivent effectivement leur lieu de vie, comme étant un lieu où il fait bon vivre :

- La commune de Decize, entourée d'eau, avec la Loire, la vieille Loire et les canaux
- Villages alentours situés en bord de Loire plein de charme (cachet de la vieille pierre)
- Balisage de sentiers de randonnée qui permet de découvrir les villages et la campagne environnante
- Canal du nivernais et Canal Latéral à la Loire qui traversent Decize et les villages alentours

- situés en bord de Loire, permettant de pratiquer le bateau et équipés de voies cyclables
- Equipements : Halte nautique à Fleury sur Loire équipée pour les vélos et d'une restauration, le Village Portuaire et le Stade nautique à Decize, gîtes dans la plupart des communes dont un gîte avec des hébergements insolites (Champvert) et un gîte proposant la location et la réparation de vélos (Decize)
- Nombreuses possibilités de pratiquer des activités de plein air : canoë, vélo, marche, balades sur la Loire et les canaux à bord d'anciens bateaux de Loire...

5. Les partenaires sociaux et les partenaires d'actions

En tant que ville-centre, Decize concentre beaucoup d'organismes sociaux et médico-sociaux avec lesquels nous travaillons ou avec lesquels nous envisageons de renforcer les liens :

- Centre hospitalier de Decize et les ehpad (emplois familiaux, ludothèque)
- Site d'action médico-sociale (partenariat avec la PMI, ASE, gérontologie)
- Pôle emploi et la mission locale
- Permanences juridiques et sociales accueillies majoritairement au CSC (CAF, CPAM, conciliateur juridique ...)
- La Croix Rouge (Accompagnement scolaire), l'Association Familiale (Projet familles et Repas en fêtes), les Restos du Cœur (Repas en fêtes)
- Nièvre Habitat, qui dispose d'un parc locatif notamment à Decize, Champvert et Fleury/Loire
- SAVS de l'ESAT (actions familles et ludothèque)

Autres partenaires d'actions :

- Association Ski et Montagne de Decize (sortie famille et séjour ski), Club de canoë, club de rugby de St Léger des Vignes, Office Municipal des Sports (Loisirs Jeunes)...
- Paroisse de Decize (Repas en fêtes)
- Médiathèque de Sougy sur Loire (Ludothèque)
- Médiathèque de Decize (Papot'âges)
- Etablissements scolaires de Decize (voir ci-dessus)

6. Le partenariat inter-centres

La coopération entre les 4 centres sociaux a évolué ces deux dernières années notamment avec la mise en place de la CTG et la volonté de collaborer entre les acteurs des 4 structures sur certains dispositifs ou actions pour proposer des projets plus ambitieux à destination des familles :

- Rencontres et séjour inter-centres pour les enfants de l'alsh primaire des 4 CS
- Actions familles : partenariat historique avec le CSC de la Machine, depuis plus de 20 ans, mutualisation des professionnels et des bénévoles de chaque CS lors de la balade gourmande organisée dans le cadre de la semaine du goût.
- Actions seniors avec les CS d'Imphy et de La Machine
- Diagnostic petite enfance en 2023 – 4 CS

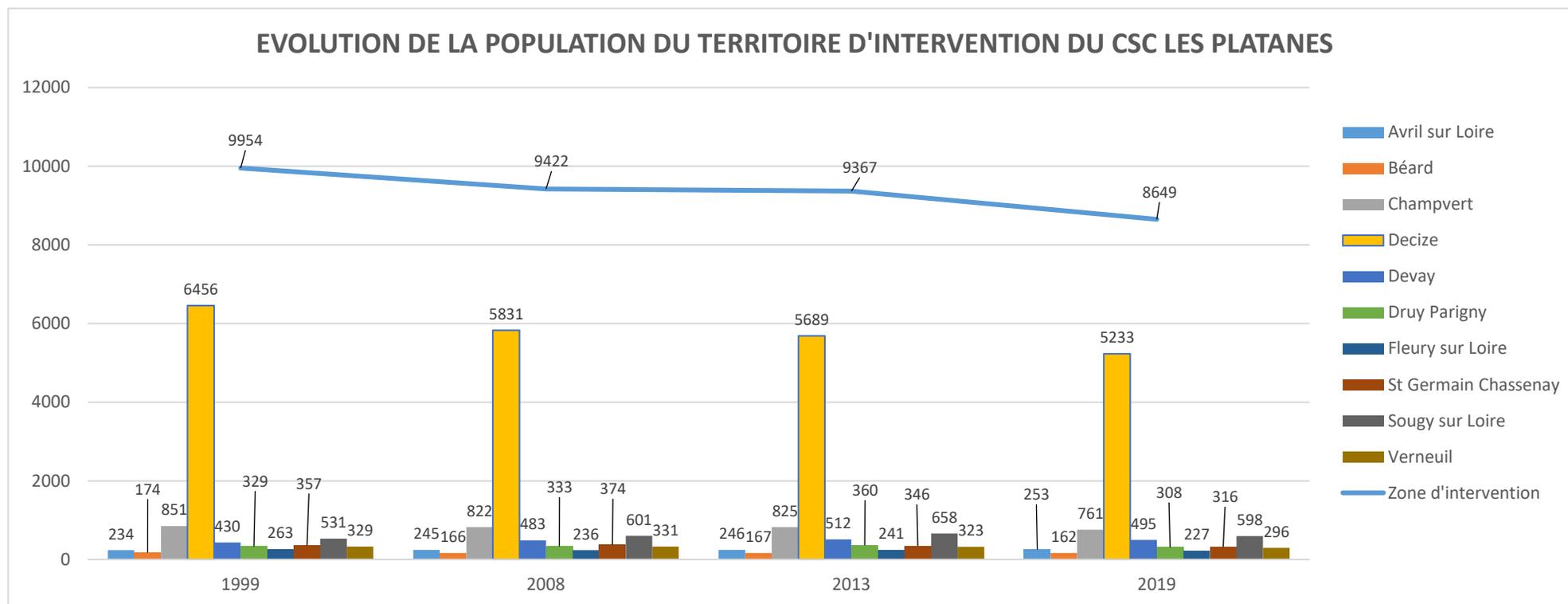
Les directeurs, les responsables enfance jeunesse et les référentes familles se rencontrent régulièrement pour échanger et se soutenir mutuellement.

C/ Focus sur les données froides

I. Evolution de la population

Au 1^{er} janvier 2021, 199 500 personnes résidaient dans la Nièvre, soit 7,2 % de la population de Bourgogne-Franche-Comté. Le département de la Nièvre a connu une baisse de plus de 20 000 habitants en 10 ans entre 2010 et 2021.

Il est le 14^{ème} département le moins peuplé de France. Comme tous les départements de la région, à l'exception du Doubs, la Nièvre continue de perdre des habitants. A la baisse marquée des naissances, s'ajoute une hausse des décès, à nuancer notamment en raison de l'épidémie de covid-19. En 2020, le solde naturel n'a jamais été aussi négatif.



Une baisse de la population

8 649 habitants

La zone d'intervention du Centre Socio-Culturel est impactée par une baisse continue de la population. Cette situation est conforme aux tendances du département et de la communauté de communes du Sud Nivernais.

DECIZE

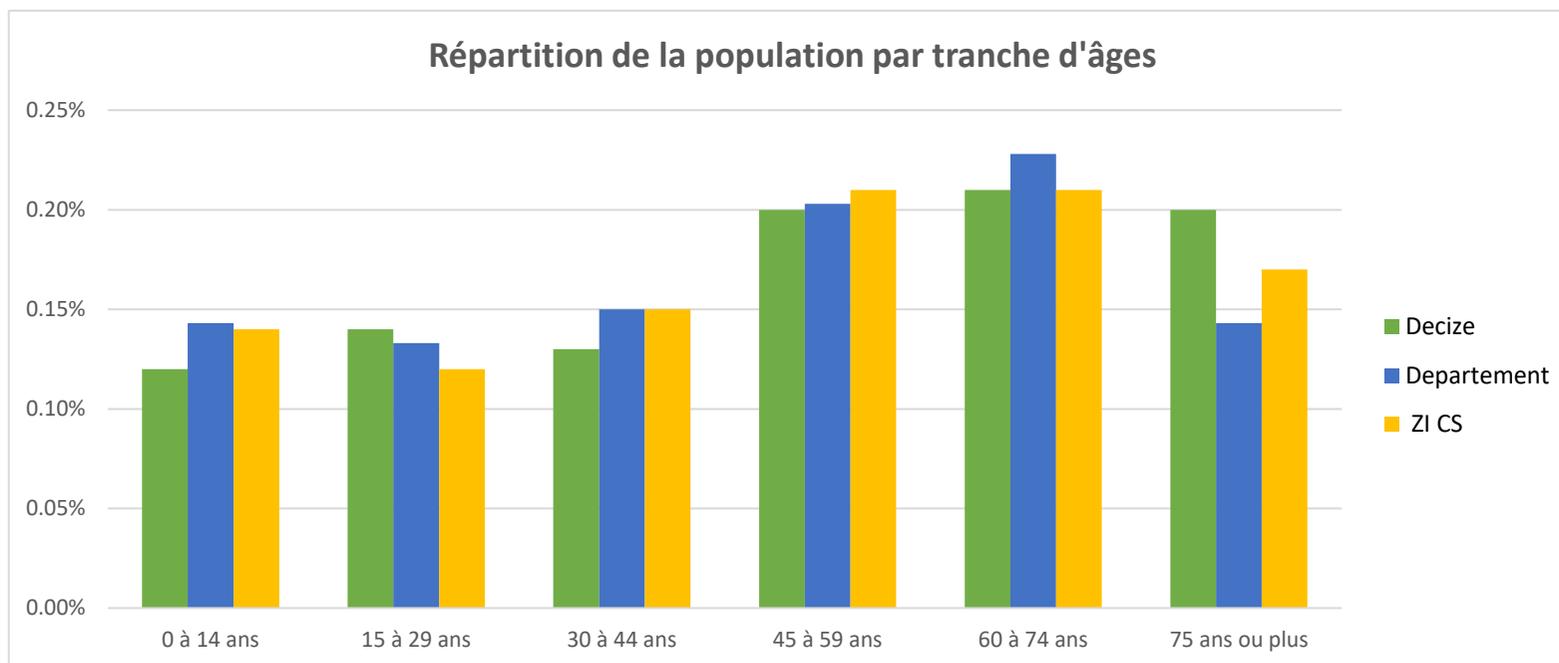
-1 200 habitants en 20 ans

La commune de Decize connaît la baisse la plus forte, elle passe de 6 456 en 1999 à 5 233 habitants en 2019.

Un territoire aux évolutions contrastées

La plupart des communes voient leur population qui continue de diminuer. Certaines communes enregistrent une population stable comme Béard ou avec une très légère diminution comme Fleury/Loire et Devay,

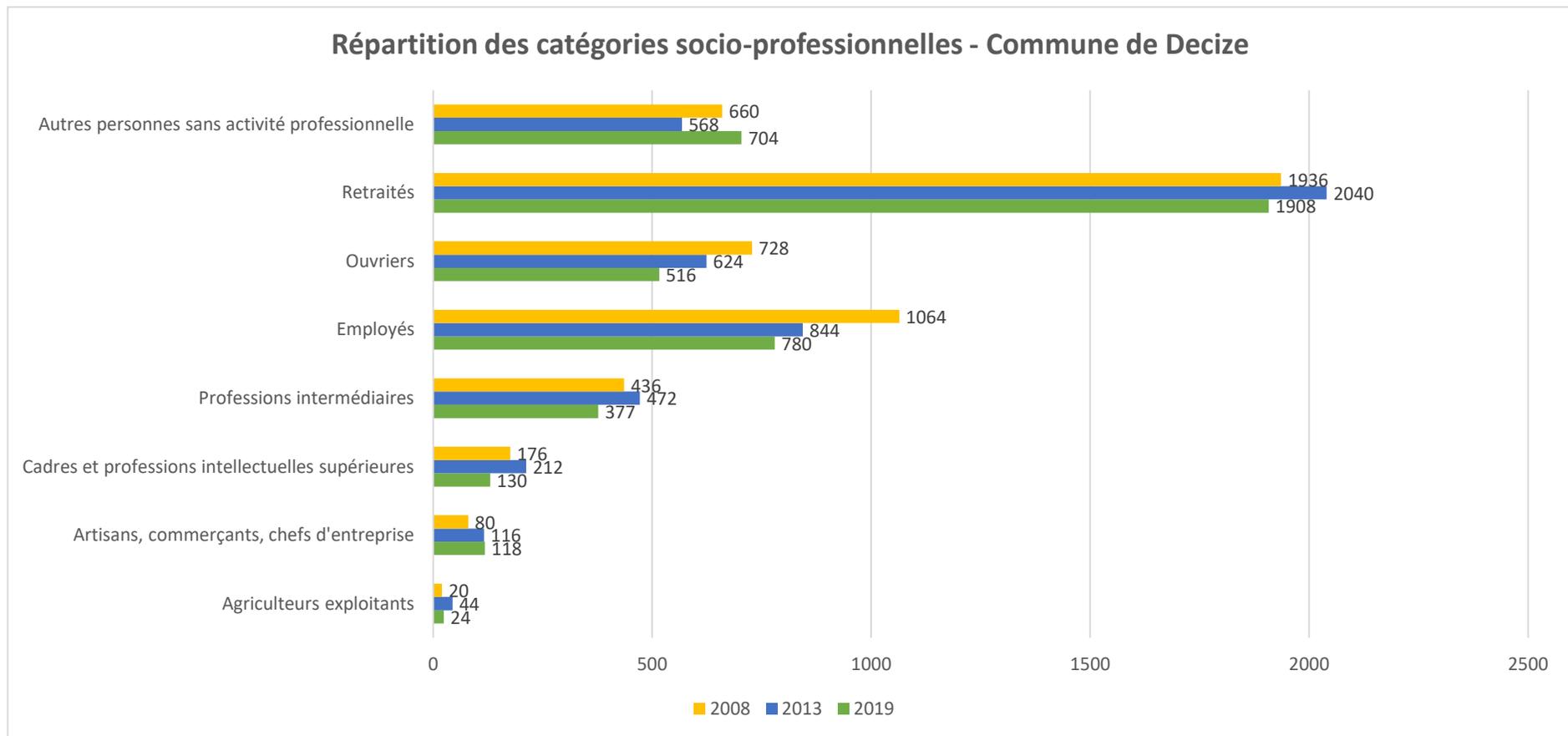
Seule la commune d'Avril sur Loire voit sa population légèrement augmenter.



Avec un taux de **14%**, on peut constater une **sous-représentation de la part des 0-14 ans** par rapport au reste de la population sur la ZI du Centre Socio-Culturel, à l'image du département de la Nièvre. Sur la commune de Decize, la part est encore plus faible avec **12%**.

Avec un taux de **17%** pour la ZI du CSC et **20%** pour la commune de Decize, on peut noter à l'inverse une **sur-représentation de la part des 75 ans et plus**. La part des **60 ans et plus est importante et représente dès lors 38% de la population**. Cela s'explique notamment par le phénomène de vieillissement de la population, la part des ménages retraités sans enfant qui viennent ou reviennent s'installer et l'existence de deux maisons de retraite.

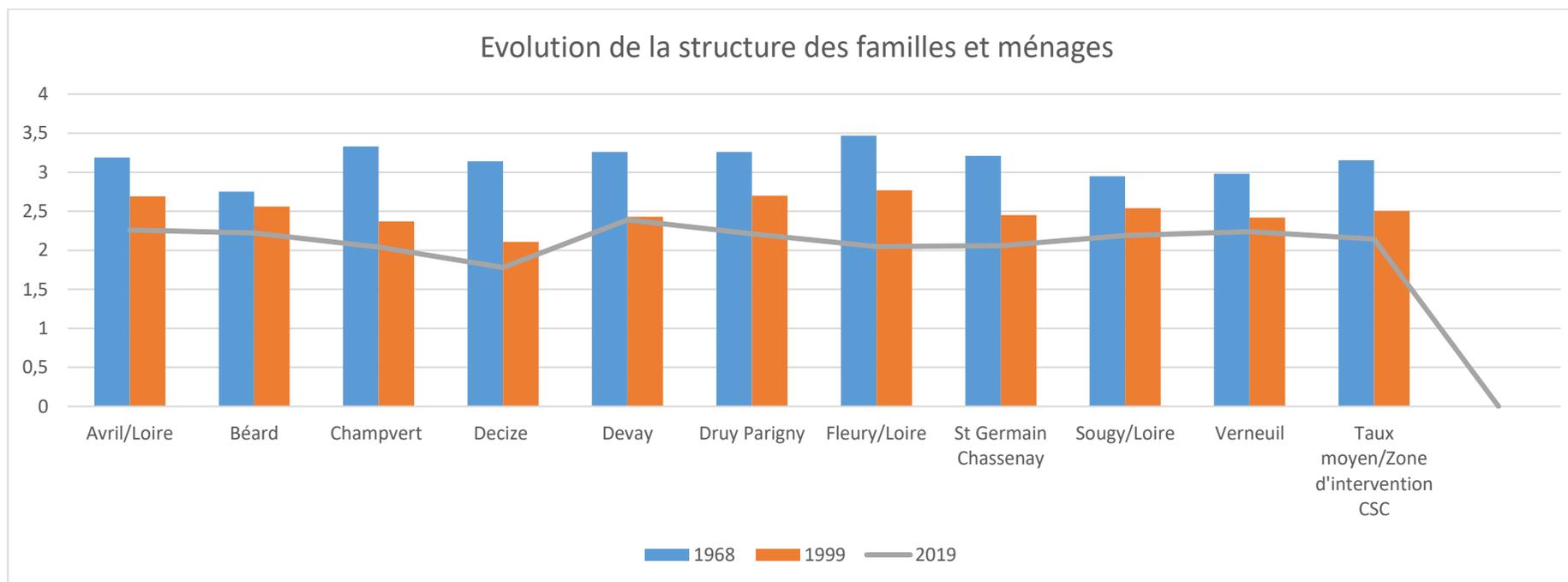
2. Les catégories socio-professionnelles



On peut constater les évolutions suivantes sur la commune de Decize :

- une augmentation du nombre de personnes sans activité professionnelle
- une sur-représentation des retraités
- une diminution sensible des ouvriers et des employés

3. Evolution des familles et des ménages

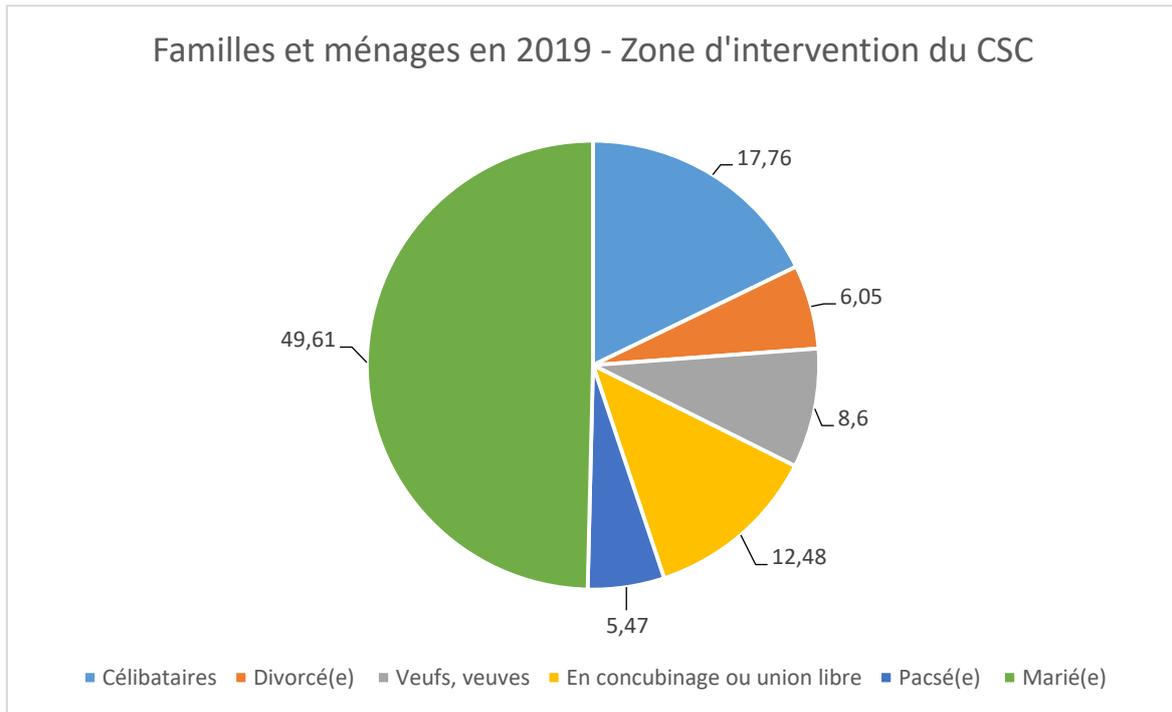


Nous pouvons constater une baisse continue de la taille des ménages.

L'indicateur a fortement baissé, évoluant de plus de 3 personnes à une moyenne de 2.2 personnes par ménage pour la zone d'intervention du CSC depuis la fin des années 1960. Cet indicateur est même inférieur à 2 pour la commune de Decize, avec un nombre de personnes seules toujours surreprésenté à Decize aussi bien par rapport aux autres communes de la ZI du CSC que par comparaison avec le niveau national.

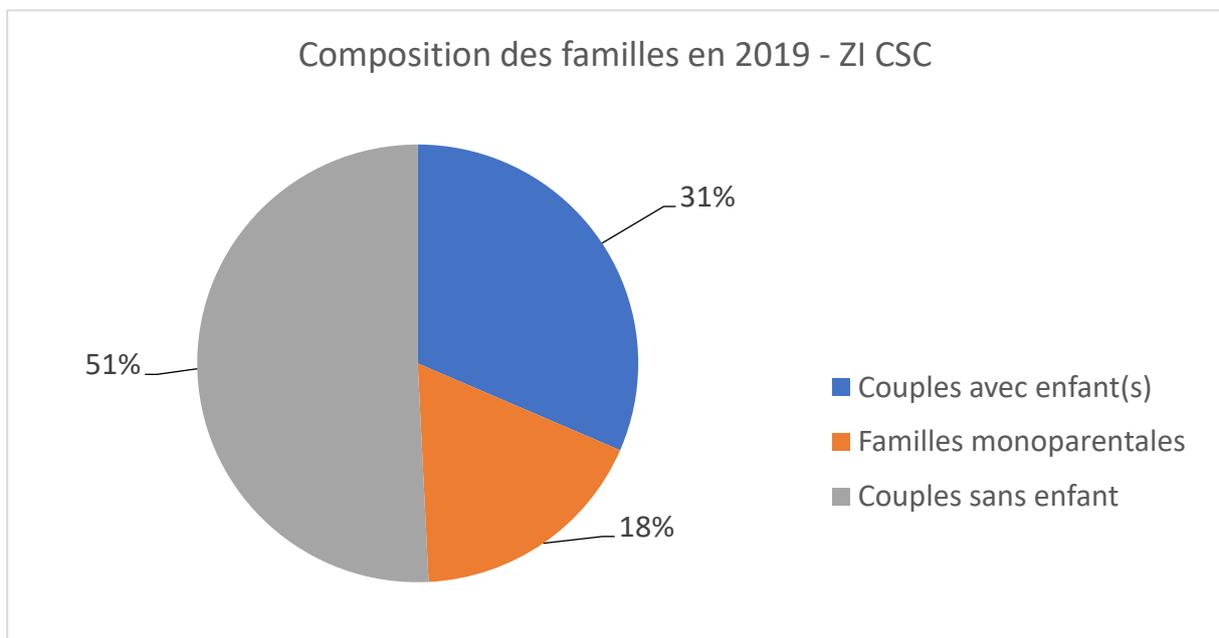
La baisse semble légèrement moins rapide ces dernières années. De très nombreux facteurs ont une influence sur la taille des ménages, comme la forte proportion de personnes âgées sur notre territoire. Les ménages âgés sont effectivement plus souvent de taille réduite et leur part s'accroît avec l'allongement de l'espérance de vie.

Familles et ménages en 2019 - Zone d'intervention du CSC



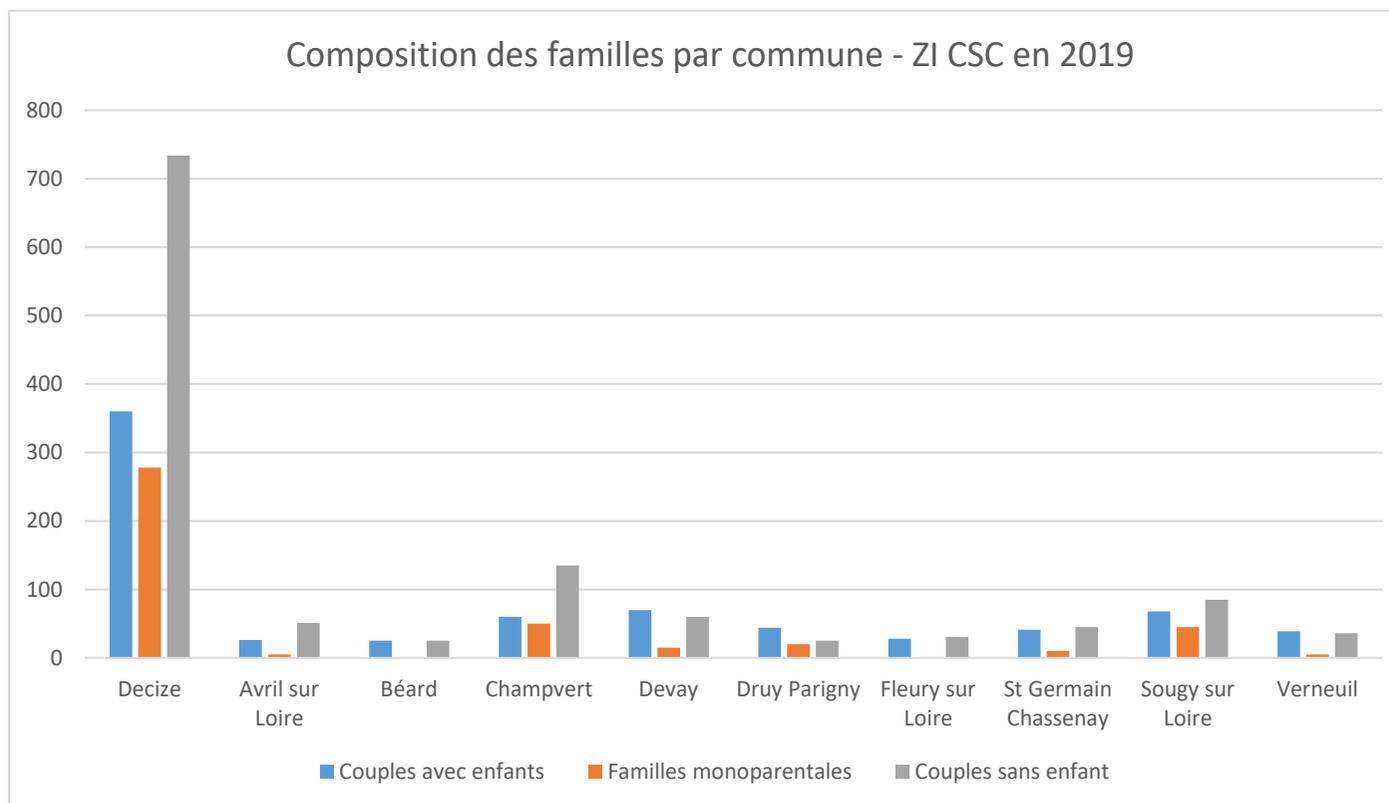
Avec un taux de 33% de la part des ménages, on constate que de plus en plus de personnes vivent seules sur la ZI du CSC. Ce taux est de 48% pour la commune de Decize avec un nombre de personnes âgées et d'hommes seuls en augmentation.

Composition des familles en 2019 - ZI CSC



Avec un taux de 31%, la part des couples avec enfants continue de baisser sur la ZI du CSC. La part des familles monoparentales a augmenté avec un taux de 18%.

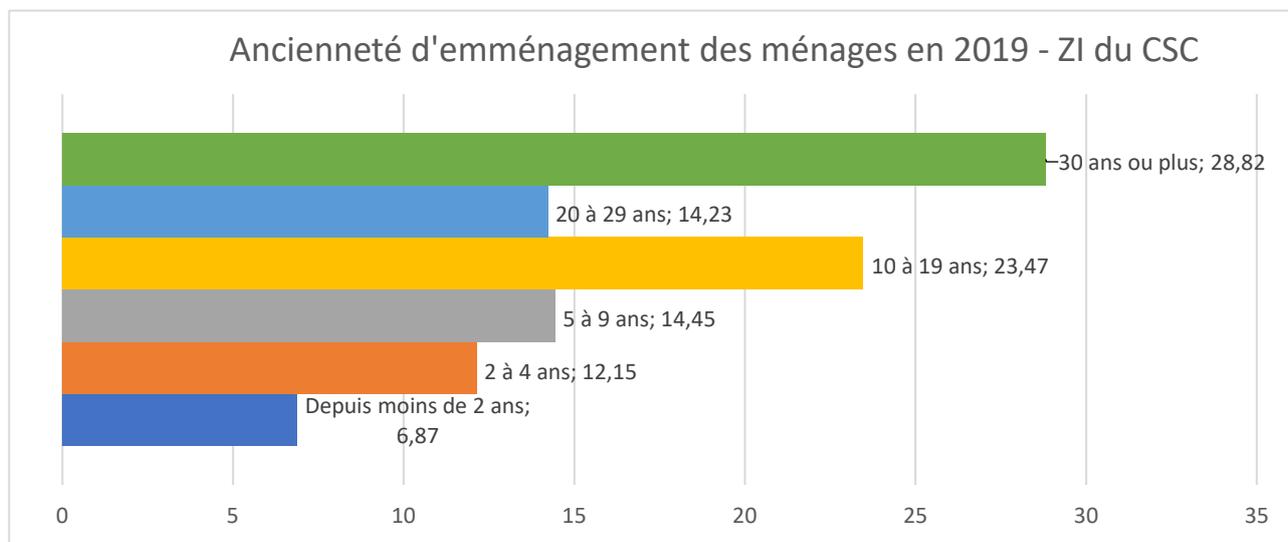
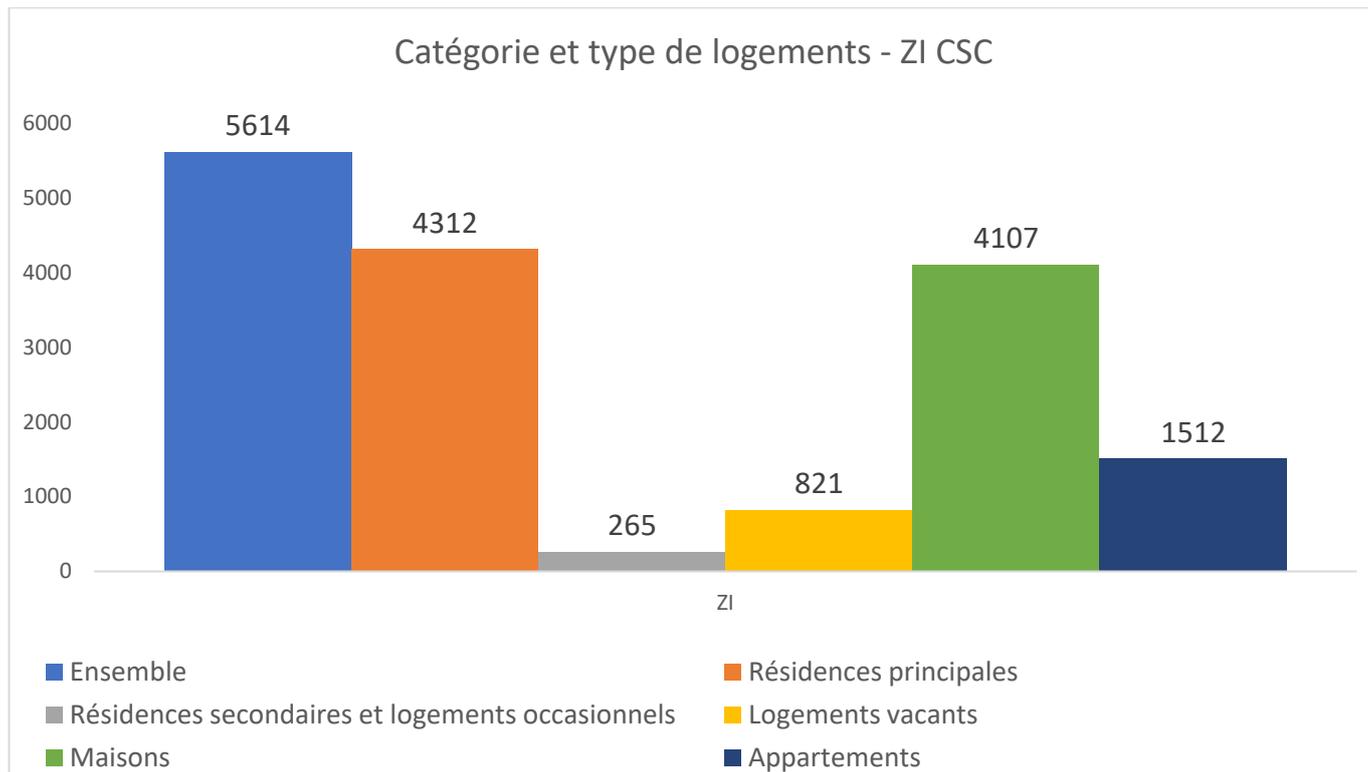
La part des couples sans enfants représentait 51 % en 2019, ce qui est très cohérent, si on se réfère au phénomène de vieillissement et à la part des personnes de 60 ans et plus sur le territoire.



Les constats précédents sont à nuancer en fonction des communes. Si sur les communes de Decize, Avril sur Loire, Champvert, la part des couples sans enfant est nettement plus importante que la part des couples avec enfants, la tendance est inversée pour les communes de Devay et de Druy Parigny. La part est sensiblement la même pour les communes de Béard, Fleury/Loire, Saint Germain Chassenay et Verneuil.

La part des familles monoparentales est plus importante dans les communes de Decize, Sougy sur Loire et Champvert, où elle avoisine même celle des couples avec enfants. La part des familles monoparentales est faible dans les autres communes, voire inexistante dans les communes de Béard et de Fleury/Loire.

4. Evolution de l'habitat



↳ Evolution du parc de logements

Malgré les variations démographiques, le nombre global de logements reste important par rapport au nombre d'habitants avec plus de 5 600 logements. Avec la baisse importante des taux d'emprunts ces dernières années, la plupart des communes font le constat que les maisons bien entretenues et au prix du marché se vendent assez rapidement.

Le nombre de logements vacants continue d'augmenter avec 821 logements vacants sur notre ZI. **Beaucoup de logements vacants ne sont pas loués, car non adaptés et non entretenus, voire potentiellement insalubres et en très mauvais état.**

A Decize, les logements vacants insalubres sont principalement concentrés dans le Centre-Ville ce qui pose problème pour les personnes âgées et les familles rencontrant des problèmes de mobilité, à la recherche d'un logement à proximité des commerces et des services.

Depuis plusieurs années, on constate une **mutation en termes de demandes de logement locatif en raison de l'évolution des structures familiales** (augmentation du nombre de familles monoparentales et de couples de personnes âgées). Les communes ont beaucoup de demandes pour des locations mais peu d'offres à proposer.

Les logements sociaux sont principalement concentrés à Decize, Champvert et quelques un à Fleury sur Loire. Les bailleurs sociaux ont une offre très limitée. Les logements de Nièvre Habitat qui peuvent être proposés ne trouvent pas preneurs car trop spacieux alors que la demande porte beaucoup sur des types T1/T2 ou difficiles d'accès (étage sans ascenseur). Nièvre Habitat travaille actuellement sur un projet de 8 logements individuels et de remise en état des logements de Sainte Marie, situés vers l'Hôpital.

↳ Activités de la construction

Les demandes de permis de construire pour une maison individuelle sont peu nombreuses à Decize voire inexistantes dans les autres communes certaines années.

Des communes reçoivent des demandes de familles en recherche de terrains constructibles. Plusieurs communes ont vu leur projet de lotissement refusé, étant soumises au Règlement National d'Urbanisme. Elles doivent refaire la carte communale ce qui a un coût et pose problème en attendant pour accueillir de nouvelles familles et répondre aux demandes.

↳ Occupation des logements

A Decize, les propriétaires représentent un peu plus de la moitié des occupants des résidences principales (53% contre 67% au niveau du département), les locataires du secteur privé un quart et ceux habitant des logements sociaux 20%.

Dans les autres communes, la part des ménages propriétaires se situent plutôt autour de 80% voire 90% à Devay, Druy Parigny et Béard.

Cette répartition peut s'expliquer par :

- **Le coût du terrain et des impôts qui est moins élevé dans les communes environnantes qu'à Decize**
- **Le fait que les familles ne pouvant accéder à la propriété préfèrent s'installer à Decize pour l'accès aux services, aux commerces et la mobilité**

Enfin, on peut noter **une certaine ancienneté des ménages dans leur habitation : 66% des ménages ont emménagé depuis plus de 10 ans, contre seulement 7% depuis moins de 2 ans.**

Face au nombre important de logements vacants, souvent en état d'insalubrité, l'offre foncière et le parc locatif limités, et la proportion importante des ménages établis depuis plus de dix ans dans leur logement, la capacité à accueillir de nouvelles familles est un véritable enjeu en termes de développement du territoire.

5. Evolution de la précarité

Les éléments qui suivent sont à nuancer. Nous savons que certains chiffres ont pu évoluer notamment après la pandémie de covid-19. **En 2020, la commune de Decize enregistrait un taux de chômage de 14,4 % selon les données INSEE. Depuis 2022, celui-ci a fortement diminué : le taux de chômage serait évalué à 6,7% pour le 1^{er} trimestre 2023, sur le bassin de Decize⁴.**

⁴ Statistiques et indicateurs Observatoire Pôle Emploi BFC – Août 2023.

INDICATEURS DE PRECARITE 2020 (sources COMPAS)

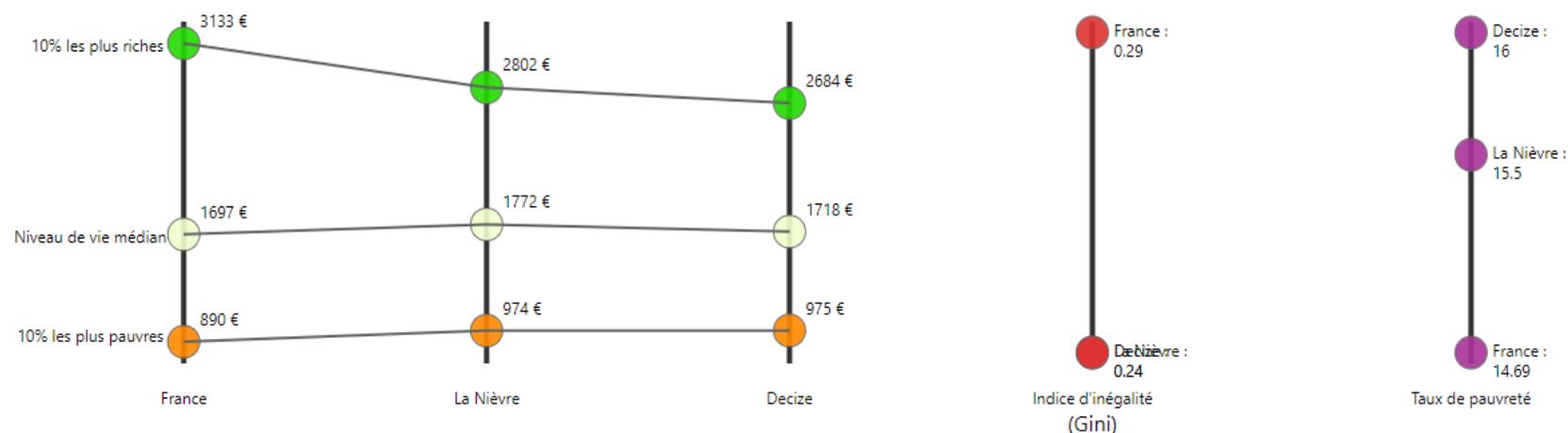


Découvrez les niveaux de vie pour votre territoire

La Nièvre

Sélectionnez une commune

Decize



L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Il était de 0.24 pour Decize.

On constate que le niveau de vie médian de Decize était de 1 718 € en 2020, soit légèrement supérieur au niveau national, mais inférieur au niveau départemental, que le niveau de vie moyen des habitants dits les plus riches était inférieur au niveau national et départemental, et que le niveau de vie des habitants dits les plus pauvres était supérieur au niveau national et le même qu'au niveau départemental.

Le taux de pauvreté à Decize était de 16% en 2020 et supérieur au taux de pauvreté national et du département.

INDICATEURS DE PRECARITE EN 2022

	CCSN	ZI CSC	Avril/Loire	Béard	Champvert	Decize	Devay	Druy Parigny	Fleury/Loire	St Germain Chassenay	Sougy / Loire	Verneuil
Nombre de familles allocataires à bas revenus	1 285	526	5	0	37	407	14	13	8	13	15	14
Proportion de familles allocataires à bas revenus*	36%		19%	0%	35%	39%	23%	33%	22%	34%	25%	46%

Allocataires bénéficiaires de l'AAH	687	240	0	0	6	217	10	NC	NC	NC	7	NC
Allocataires bénéficiaires de l' AEEH	162	62	0	0	11	41	NC	NC	NC	NC	10	NC

Allocataires bénéficiaires du RSA	568	219	1	0	20	181	6	NC	7	4	3	6
Allocataires bénéficiaires de la PPA	1 181	489	10	0	41	360	20	11	19	14	14	0

Certaines communes n'ont pas de données significatives.

Nous pouvons quand même noter :

- Une **concentration forte des personnes en situation de précarité sociale à Decize puis à Champvert**, qui peut s'expliquer par la forte concentration de logements sociaux et des familles les plus fragiles dans ces communes. Nous pouvons ajouter le nombre de familles du CADA installées à Decize, soit 86.
- **La proportion de familles allocataires à bas revenus dans la ZI du CSC représente 41% des bas revenus de la CCSN.**
- **La part des personnes bénéficiaires du RSA de la ZI du CSC représente 39% de la CCSN.**

D/ Le regard des acteurs du territoire

LE REGARD DES ELUS DES COMMUNES DE LA ZI DU CSC

	POSITIF	NÉGATIF
INTERNE	<p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none"> › Solidarité entre les habitants › Cadre de vie agréable › Fort investissement des associations › Ecoute et connaissance des élus de leur territoire et de leur population › Attachement des gens au territoire 	<p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> › Santé : manque de médecins. › Logements vacants qui se dégradent › Manque d'intérêt et d'investissement de la population dans la vie de leurs communes › Baisse de la natalité, parents ont des enfants +/- tard. › Vieillesse de la population : nécessité d'adapter les services
EXTERNE	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> › Espoir de l'arrivée de jeunes parents sur le territoire › Le projet de maison de santé › La réorganisation scolaire pourrait permettre d'éviter des fermetures de classes 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> › Fermeture de classes et d'écoles › Restrictions de l'Etat pour faire valider des permis de construire très pénalisantes. › Environnement et tourisme : impact de la sécheresse, risque pour les canaux, canaux également en mauvais état. › Avenir de l'Hôpital de Decize - Système de santé qui se dégrade

LE REGARD CROISE DES PARTENAIRES

Problématiques identifiées	Enjeux prioritaires
<ul style="list-style-type: none">• Précarité sociale, sanitaire et numérique qui peut conduire à l'isolement des personnes.• Tensions entre les besoins des habitants et les moyens pour y faire face• Manque de coordination entre les acteurs et les actions menées sur le territoire• Accueil et « intégration » des personnes migrantes du CADA• Changement du comportement des familles : +/+ procédurières, mal-être, individualisme• Augmentation des violences intrafamiliales• Dépendance aux écrans (de plus en plus jeune)• Problèmes de mobilité• Manque d'ouverture culturelle, d'intérêt et de motivation, baisse du niveau scolaire des enfants• Manque de confiance et peur du regard des autres• Accompagnement insuffisant des enfants du voyage• Les déserts médicaux	<ul style="list-style-type: none">• Mener des actions d'aller-vers :<ul style="list-style-type: none">- Rencontrer les habitants dans les quartiers où sont implantés les logements de Nièvre Habitat- Rencontrer les parents devant les écoles• Agir sur la prévention et l'éducation : écrans, alimentation, conduites à risques• Renforcer la coopération et la coordination entre les acteurs autour des problématiques sociales

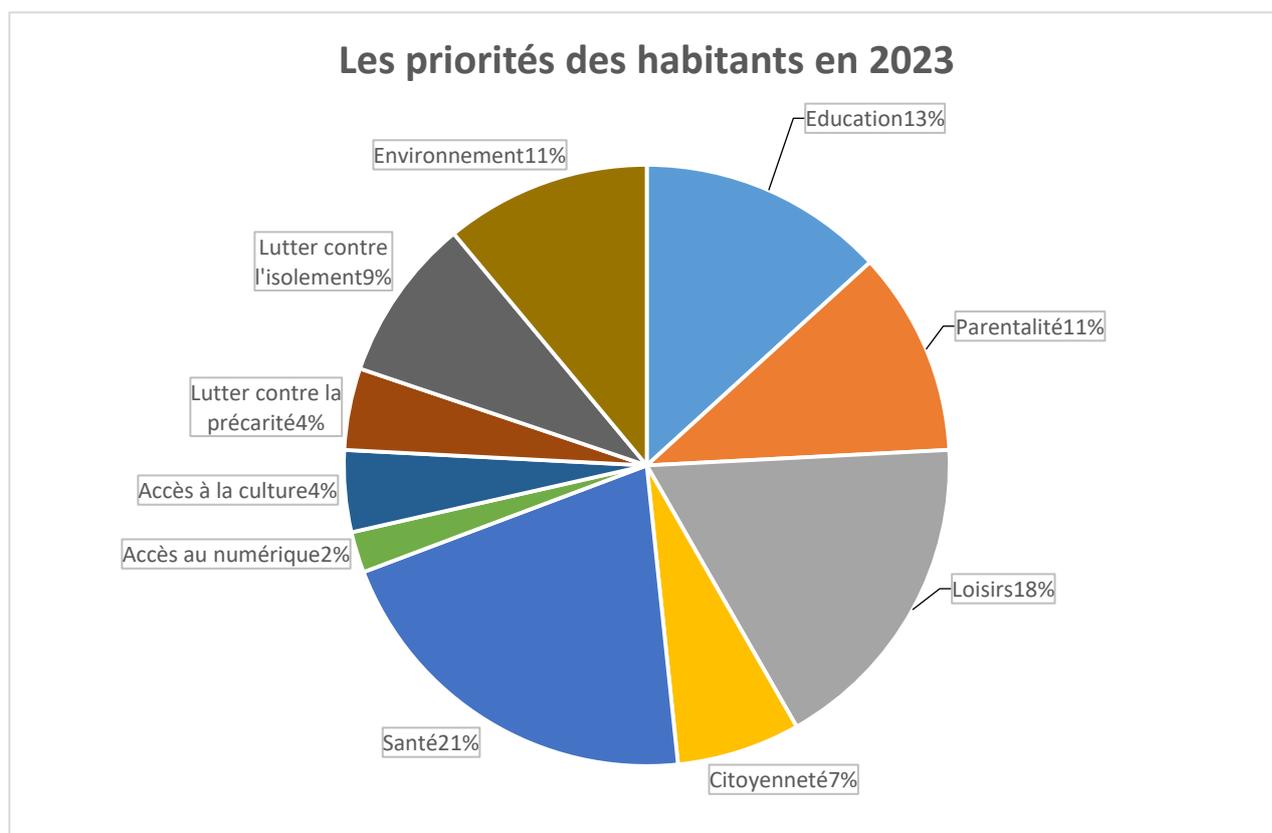
Problématiques spécifiques à DECIZE

- Beaucoup de demandes de logement non satisfaites
- Augmentation des sollicitations des personnes âgées auprès du CCAS de Decize pour des aides financières (EDF...)
- Méconnaissance des personnes âgées de leurs droits (téléalarme, énergie...).
- +/+ sollicitations pour aide alimentaire, produits d'hygiène...
- +/+ aides pour les frais liés aux obsèques (nouveau)
- Domiciliation : une trentaine actuellement – procédure très lourde et très longue.
- Beaucoup de familles monoparentales sur DECIZE.

LE REGARD CROISE DES ADMINISTRATEURS ET DES SALARIES DU CSC

Problématiques identifiées	Enjeux prioritaires
<ul style="list-style-type: none">• Accroissement de la précarité• Baisse des financements structurels• Accès aux soins• Coût de la vie /difficultés rencontrées par les familles pour payer les factures, frein pour utiliser les services et activités• Baisse des effectifs scolaires• Effets du vieillissement de la population• Isolement• Difficulté à mobiliser des bénévoles sur la prise de responsabilités liées au pilotage du Centre Socio-Culturel (complexité technique et temps nécessaire)	<ul style="list-style-type: none">• Engagement associatif• Modèle socio-économique de la structure• Les précarités relationnelles, culturelles, éducatives et économiques

LA PAROLE AUX HABITANTS



Nous avons diffusé un questionnaire à remplir en ligne ou à la sortie des écoles par les habitants afin de connaître leurs préoccupations et leurs priorités du territoire sur lequel ils vivent.

225 personnes ont répondu parmi lesquelles :

- Moins de 18 ans : 8.44 %
- 18-24 ans : 22 %
- 25-45 ans : 38.22 %
- 45-60 ans : 20.89 %
- + de 60 ans : 30.22 %

Les préoccupations prioritaires des habitants sur le territoire seraient : la parentalité/éducation : 24%, la santé 21%, les loisirs 18%, l'isolement/précarité 13 % et l'environnement 11%.

E/ Synthèse du diagnostic

ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Une baisse du nombre d'habitants.
Les soldes naturel et migratoire
restent négatifs.

Une sous-représentation
des 0 à 14 ans.

Un vieillissement du territoire et
notamment de DECIZE. Nombre
de 75 ans et plus important.



Un nombre de logements
vacants significatifs.

Près de 80% des ménages sont résidents
sur le territoire depuis plus de 5 ans.
Le nombre de familles et la taille des
familles tendent à se réduire.

Une forte proportion de familles
allocataires CAF à bas revenus de la
communauté de communes se
trouve dans la ZI du CSC,

Selon les données de
l'observatoire du territoire, le
taux de pauvreté de Decize est
supérieur à celui du département
et de la France.

V. PROJET SOCIAL 2024-2027 : de la définition des axes de travail à la préparation de la prochaine évaluation

A/ Les enjeux

Au terme de l'analyse des données statistiques, de l'enquête menée auprès des habitants, des éléments apportés par les partenaires institutionnels, de la connaissance du territoire et de l'évaluation, il se dégage les enjeux suivants :

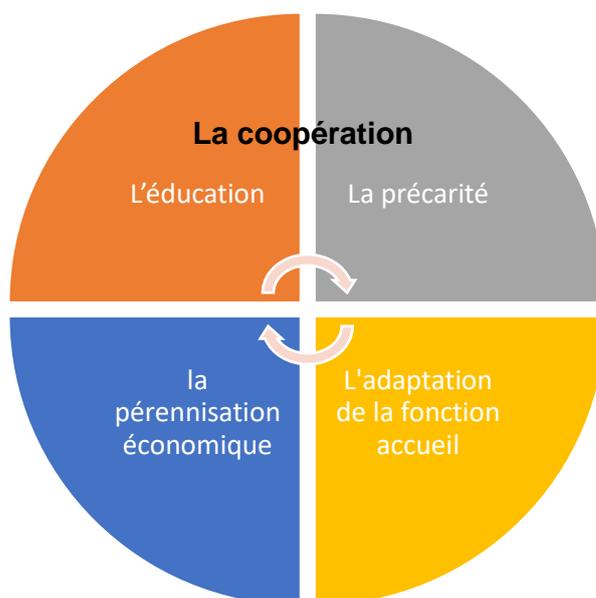
- **Enjeux du territoire** : L'animation de la vie locale
- **Enjeux sociaux** : La précarité, l'éducation, l'isolement
- **Enjeux économiques** : la pérennité économique
- **Enjeux organisationnels** : l'adaptation de la fonction accueil et la coopération

Au regard de ces enjeux, le CSC doit au renouvellement du projet, opérer une évolution.

Dans cette perspective, le CSC s'inscrit dans les finalités de la circulaire CNAF :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.
- La prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité.

Le CSC a priorisé plusieurs enjeux :



C'est bien à partir de ces enjeux que s'inscrit le nouveau projet social. Dès lors, le centre social assurera une fonction-ressource dans l'environnement partenarial local, du fait de son implantation locale forte, du caractère généraliste de ses missions et des publics qu'il est amené à rencontrer. Cette fonction a plusieurs dimensions :

- **Une ressource pour les habitants :**
 - Le centre social assume un rôle d'interface, d'orientation et d'accompagnement des publics.
 - De ce fait, il mobilise le réseau d'acteurs de manière à répondre au mieux aux problématiques rencontrées par les habitants. La fonction accueil est bien entendu primordiale dans ce cadre.
- **Une ressource pour les acteurs locaux :**
 - Intervenant au plus près de la population de son territoire, le centre social est également un relais pour les acteurs locaux, intervenant notamment dans le champ de l'intervention sociale, pour accéder aux publics. La place centrale occupée par l'action collective dans son approche, fait du centre social un outil potentiel intéressant pour les partenaires.

B/ Les axes du projet social

Considérant les éléments d'évaluation présentés, le bilan des actions menées, les éléments de diagnostic du territoire, l'association a choisi de structurer son futur projet social autour de 3 axes prioritaires :

AXE 1	Favoriser l'éducation, un vecteur d'épanouissement de tous
AXE 2	Adapter la fonction Accueil pour contribuer à l'animation sociale et territoriale
AXE 3	Coopérer pour mieux s'adapter aux évolutions sociales et économiques

Chacun de ces 3 axes se décline en objectifs généraux, puis en objectifs opérationnels, dont on retrouve le détail décliné en fiches-actions. Celles-ci présentent les objectifs de chaque action, ainsi que son descriptif, et les éléments permettant son évaluation.

Toutefois, celles-ci sont appelées à évoluer avec le projet, à être réajustées en fonction des besoins repérés, mais aussi à être affinées et approfondies.

Le projet social a été validé par le groupe moteur puis présenté au Conseil d'administration qui l'a lui-même validé le 21 septembre 2023.

FICHE PROJET

AXE 1

FAVORISER L'EDUCATION, UN VECTEUR D'EPANOUISSEMENT POUR TOUS

Constats et intentions :

Plus qu'un simple établissement, le CSC Les Platanes est une structure d'accueil polyvalente pour les habitants leur offrant la possibilité de pratiquer du sport, du théâtre, de s'initier à l'informatique, de cuisiner, de consulter des permanences d'action sociale, juridiques pour être accompagnés dans leurs droits... Depuis la ludothèque, l'atelier de création-couture, la recherche de compagnies par les usagers pour le prochain Festi'rue, les discussions autour d'un café dans le cadre de Papot'âges, l'espace jeunesse, l'accueil de loisirs, le multi-accueil, les actions sont variées et s'adaptent au contexte local.

S'il est utilitaire par vocation première, le CSC Les Platanes inclut dans son champ d'action les loisirs, la culture, les actions correspondant à des besoins d'épanouissement personnel et dont l'accès doit être permis à tous.

La crise sanitaire, le confinement et la crise économique, que nous traversons actuellement, ont en effet fragilisé les relations entre les individus, les relations intra-familiales, et accentué la précarité sur notre territoire. Les indicateurs de précarité que nous avons pu recueillir font ressortir une forte proportion de familles allocataires à bas revenus (41% des bas revenus de la CC5N), de bénéficiaires du RSA (39% des bénéficiaires de la CC5N), et un taux de pauvreté supérieur au niveau national et départemental.

L'ensemble des acteurs fait également le constat unanime que cette situation inédite est venue accentuer les problématiques éducatives, la fracture numérique, la précarité sociale et sanitaire dans laquelle vivent les habitants et les inégalités faisant émerger de nouveaux enjeux, en matière d'EDUCATION, identifiée comme une priorité pour tous.

La question de l'éducation est enfin ressortie comme une des préoccupations majeures des habitants rencontrés dans le cadre de la démarche de renouvellement du projet social à 24%, suivie des loisirs à 18%, de l'isolement/précarité à 13% et de l'environnement à 11%.

Aussi, malgré une tendance à la baisse de la population, notamment à Decize, qui pourrait laisser penser que les besoins de la population sont moins importants ; face à la paupérisation et aux problématiques générées, les besoins de lien social et d'épanouissement n'ont jamais été aussi importants pour les habitants.

Forts de ces constats, les enjeux majeurs de notre projet social à travers ce premier axe seront de :

- Maintenir une offre de loisirs et de services de qualité dans un contexte de diminution des moyens financiers
- Agir sur la prévention, les précarités relationnelles, culturelles, éducatives et économiques en complément des politiques sociales
- Adapter les actions et les services aux évolutions de notre territoire (familles et vieillissement de la population)
- Maintenir l'accessibilité à l'offre culturelle et de loisirs pour tous et accompagner les plus fragilisés face à l'augmentation du coût de la vie qui peut générer des freins à l'utilisation des services et activités et conduire à l'isolement des personnes
- Favoriser la participation et promouvoir la citoyenneté en s'attachant à considérer les personnes à partir de leurs ressources, atouts et potentialités

OBJECTIFS GENERAUX ET OBJECTIFS OPERATIONNELS :

1. Favoriser l'accès aux loisirs et à la Culture pour tous

- ✓ Permettre l'accès des habitants à l'offre culturelle du territoire
- ✓ Sensibiliser les différents publics à la culture ludique
- ✓ Accompagner et développer les pratiques de loisirs, culturelles et artistiques
- ✓ Adapter notre politique tarifaire aux évolutions du territoire

2. Accueillir le jeune enfant et sa famille dans un environnement respectueux et sécurisant au Multi-Accueil

- ✓ Permettre au jeune enfant de s'épanouir dans le groupe
- ✓ Renforcer les pratiques bien-traitantes
- ✓ Créer des espaces d'écoute et de partage pour les familles

3. Soutenir des actions de promotion de la santé et du bien-être des publics

- ✓ Développer des actions de prévention en matière de santé
- ✓ Développer des actions concourant au bien-être des habitants

4. Sensibiliser les habitants au respect de l'environnement et du cadre de vie

- ✓ Développer des actions sur les éco-gestes et l'éco-mobilité
- ✓ Mettre en place des partenariats sur les éco-gestes

5. Faire de l'Accueil de loisirs un espace d'expression et d'initiatives citoyennes

- ✓ Proposer une offre culturelle éducative et innovante à l'Accueil de Loisirs
- ✓ Poursuivre la coopération avec les acteurs locaux
- ✓ Initier la transmission de compétences entre générations

6. Repenser notre action en direction des jeunes

- ✓ Réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire
- ✓ Associer les jeunes, recueillir leurs attentes et leurs besoins
- ✓ Définir les modalités d'organisation

Ressources

Internes : équipe professionnelle, administrateurs et bénévoles

Externes : intervenants extérieurs, usagers, habitants, Mission Locale, acteurs culturels et sportifs du territoire, communes de la ZI du CSC, CCSN, EHPAD Les Sables Roses, MCNA, Espace Elodie, médiathèques du territoire, Association des commerçants decizois, Pompiers, Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre, établissements scolaires du territoire.

Actions proposées :

1. Organisation de sorties dans les lieux de diffusion culturelle du territoire
2. Festi'rue
3. Consolidation du projet ludothèque
4. Activités artistiques et culturelles
5. Définition d'une politique d'accessibilité tarifaire
6. Enrichir les apprentissages du jeune enfant par la mobilisation de ressources complémentaires
7. Formations et accompagnement de l'équipe professionnelle du Multi-Accueil
8. Mobilisation et implication des parents dans la vie du Multi-Accueil
9. Actions de prévention santé séniors : ateliers bons jours et Les Toqués
10. Activités de santé et de bien-être pour tous
11. Projet éco-citoyen
12. Actimômes
13. Conseil d'enfants
14. Définition d'un projet jeunesse

Modalités d'évaluation :

- **Une auto-évaluation sera réalisée à partir de la méthode « évaluation croisée »**
Un administrateur référent d'un secteur et un salarié d'un autre secteur conduiront un entretien à partir d'une grille d'analyse

Indicateurs : *Mesure des résultats et indicateurs de résultats (voir pour chaque action)*

AXE 1	FICHE ACTION N°1 ORGANISATION DE SORTIES DANS LES LIEUX DE DIFFUSION CULTURELLE DU TERRITOIRE	
Objectif général	Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous	
Objectifs opérationnels	Permettre l'accès des habitants à l'offre culturelle du territoire	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle, bénévoles, administrateurs Commission actions séniors/adultes	Externes : Maison de la Culture de Nevers et de l'Agglomération (MCNA), Espace Elodie, Association Amélie, médiathèques municipales de Decize et de Sougy sur Loire, Ciné'Halles de Decize.	
Descriptif de l'action		
<p>Depuis plusieurs années, le Centre Socio-Culturel, via une convention de partenariat signée avec la MCNA, adhère à l'établissement et permet à ses usagers adhérents de bénéficier de tarifs réduits très attractifs pour aller voir des spectacles. Les adhérents réservent directement leurs places auprès de l'Accueil du CSC, et un administrateur se charge d'aller les acheter auprès de la MCNA lors de l'ouverture de la billetterie. Les usagers se rendent ensuite par leurs propres moyens aux spectacles.</p> <p>La commune de Sougy sur Loire, commune adhérente au CSC, propose également une programmation culturelle annuelle aux habitants du territoire à l'Espace Elodie. L'association Amélie, en charge de la programmation, regrette le faible nombre de personnes qui se déplace pour assister aux spectacles proposés.</p> <p>Lors de notre enquête réalisée auprès des usagers adhérents et des habitants, plusieurs personnes, notamment le public sénior, ont fait ressortir qu'elles rencontraient des freins pour se rendre aux spectacles : la mobilité (peur de conduire le soir ou absence de véhicule) et l'isolement (se retrouve seules pour aller voir un spectacle, ne peuvent pas partager). Les habitants font également remonter qu'ils ne sont pas suffisamment informés de l'offre culturelle de proximité du territoire, tout en reconnaissant qu'ils ne vont pas forcément chercher l'information par eux-mêmes.</p> <p>Le CSC continuera de proposer le service de réservation et d'achat des places de la MCNA. Il devra communiquer davantage sur ce service, encore méconnu, et sur la programmation de l'Espace Elodie auprès des usagers adhérents.</p> <p>Il envisage en complément de faciliter l'accès aux spectacles en organisant des sorties (1 sortie tous les 2 mois, voire 1 sortie/trimestre) dans ces lieux de diffusion implantés à proximité. Les usagers seront associés en ayant la possibilité de sélectionner et de proposer les spectacles qu'ils souhaitent aller voir. Le CSC privilégiera la convivialité et les petits groupes (entre 8 et 12 personnes maximum). Un appel à bénévolat pourra être mis en place pour organiser le transport.</p>		

Dans le cadre de notre café séniors, Papot'âges, l'animatrice emmène parfois les usagers, à leur demande, à la médiathèque municipale de Decize, pour emprunter des livres et participer à des discussions sur l'actualité, leurs souvenirs ou leurs dernières lectures. Dans la même lignée, en fonction des attentes et des suggestions, il pourra être proposé d'aller au cinéma en petit groupe ou d'aller voir une exposition organisée à proximité, toujours dans la logique de rendre accessible la culture de proximité, de partager et de créer du lien social.

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès des usagers
- Echanges avec les usagers
- Etat de présence

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de places réservées à la MCNA via le CSC, nombre de bénéficiaires
- Nombre de sorties organisées dans les lieux de diffusion culturelle du territoire
- Nombre de participants et profil

Qualitatifs

- Mesurer la satisfaction des usagers et leur implication en termes de proposition
- Mesurer l'implication des bénévoles

AXE 1	FICHE ACTION N°2 : FESTI'RUE	
Objectif général	Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous	
Objectifs opérationnels	Permettre l'accès des habitants à l'offre culturelle du territoire	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle, bénévoles, administrateurs référents Festi'rue	Externes : Ville de Decize, CCSN, Conseil Départemental, Etat, Association des commerçants Decizois ; commerçants, artisans et entreprises locales, sponsors privés ; médias (Sud Nivernais Radio, Radio Morvan, Bac FM..., Journal du Centre, France 3 Bourgogne-Franche-Comté), acteurs culturels locaux, centres sociaux ; club de tennis, entreprise Ponsot et comité des fêtes de Druy Parigny (prêt de matériel).	
Descriptif de l'action		
<p>Depuis plusieurs années, le Centre Socio-Culturel organise un festival des arts de la rue, avec le concours des habitants du territoire.</p> <p>Cette action est née en 2006, à l'initiative de deux bénévoles et d'un professionnel du CSC. Le Festi'rue vise à rendre accessible la culture et les spectacles vivants à tous. Ce projet est coordonné par le CSC avec l'ambition de rendre les habitants acteurs de l'organisation de cet évènement. C'est ainsi que douze à quinze bénévoles participent activement à l'organisation tout au long de l'année : recherche de spectacles et d'animations, de financements, communication active, recherche de bénévoles. La Directrice du Centre est chargée de coordonner l'organisation et de fédérer les différents acteurs.</p> <p>Le Festi'rue se déroule le deuxième week-end de septembre sur deux jours dans le Centre-ville de Decize. Une douzaine de compagnies professionnelles et groupes amateurs sont programmés sur le thème des arts de la rue (théâtre, cirque, arts visuels, danse, musique, marionnettes...). Les artistes sont accueillis, accompagnés pendant leurs spectacles et hébergés par des bénévoles. Des animations parents/enfants sont également proposées (atelier terre, créatif, jeux en bois) et animées par l'équipe, les usagers du CSC et des commerçants. Les associations culturelles locales sont sollicitées et peuvent proposer une animation. Toute l'installation et la logistique sont assurées par des bénévoles avec le concours du service technique de la Ville de Decize qui prête une partie du matériel et installe les grosses structures (scène).</p> <p>Aujourd'hui, ce sont plus de 60 bénévoles qui contribuent à l'organisation et au succès du Festi'rue. L'évènement est ancré sur le territoire et inscrit dans le calendrier annuel. Les retombées médiatiques et culturelles sont importantes pour le CSC comme pour la Ville de Decize, de même que les retombées financières pour les restaurateurs et cafés avec plus de 3 000 festivaliers.</p>		

Plusieurs bénévoles retraités ont exprimé la pénibilité pour installer et ranger tout le matériel. Nous constatons également une évolution du coût des spectacles des compagnies professionnelles. Pour les prochaines années, le CSC va devoir trouver de nouveaux financements pour pouvoir maintenir une programmation de qualité et mobiliser de nouveaux bénévoles, pour soulager et ne pas épuiser les bénévoles actuels.

Modalités d'évaluation

- Echanges avec les festivaliers pendant le Festi'rue
- Bilan avec les bénévoles et en réunion d'équipe
- Bilan auprès des commerçants et des participants
- Réseaux sociaux

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre total de bénévoles
- Nombre de nouveaux bénévoles
- Nombre de spectacles programmés
- Nombre d'acteurs culturels locaux participants

Qualitatifs

- Mesurer la satisfaction des festivaliers pendant le Festi'rue et via les réseaux sociaux
- Mesurer l'évolution et l'implication des bénévoles

AXE 1	FICHE ACTION N°3 : CONSOLIDATION DU PROJET LUDOTHEQUE	
Objectif général	Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous	
Objectifs opérationnels	Sensibiliser les différents publics à la culture ludique	
Ressources mobilisées		
Internes : référente familles, Multi-Accueil, Accueil de loisirs, Espace Jeunesse, secteur séniors, bénévoles, administrateurs référents	Externes : Ville de Decize, CAF de la Nièvre, médiathèque de Sougy sur Loire, communes adhérentes, école St Just et Collège Maurice Genevoix de Decize, EHPAD des Sables Roses, SAVS de la FOL, usagers et habitants ; RPI Druy Parigny, Sougy sur Loire, Béard, St Ouen (ressource potentielle), Magasin Promenons-nous de Decize, Port de Decize, Office Municipal des Sports de Decize (Loisirs Jeunes).	
Descriptif de l'action		
<p>Le Centre Socio-Culturel a créé une ludothèque en 2020, pour répondre aux attentes des habitants et des acteurs locaux (écoles). Celle-ci est inscrite dans les actions de la CTG et bénéficie d'un co-financement de la Ville de Decize et de la CAF de la Nièvre.</p> <p>Notre ludothèque est gérée par la référente familles du CSC qui dispose de véritables appétences dans ce domaine et qui a su lui donner un véritable ancrage territorial.</p> <p>Notre ludothèque a un fonctionnement atypique qui évolue en fonction des attentes des usagers et des acteurs du territoire. En effet, depuis sa création, nous avons fait le choix d'aller vers les habitants et dans les lieux où ils se retrouvent, ce qui a généré différentes formes d'actions et d'interventions. Nous avons ainsi développé un réseau de partenaires important avec lesquels nous construisons des actions « sur mesure », ce qui nous permet de toucher tous les publics et de rendre ainsi la culture ludique accessible à tous.</p> <p>Nous organisons ainsi une animation hebdomadaire le mercredi et pendant les vacances scolaires auprès de différents publics et dans différents lieux (enfance/jeunesse à l'ALSH, familles et tout public au CSC, personnes âgées aux Sables Roses), deux midis par semaine en période scolaire auprès des élèves de l'Ecole St Just, interventions au sein du CLAS, soirées jeux dans les écoles, animations thématiques et adaptées auprès des différents publics du CSC, au CSC et délocalisées, animations estivales dans le cadre des Loisirs Jeunes au CSC ou au Port de Decize. La gérante du Magasin Promenons-nous intervient bénévolement à nos côtés pour animer les soirées jeux.</p> <p>Notre enjeu pour le prochain projet social va être de consolider le projet ludothèque, de développer les compétences de l'équipe d'animation du CSC pour relayer l'animatrice référente, et de constituer un petit réseau de bénévoles pour l'organisation et l'animation des soirées jeux.</p>		

Un partenariat pourrait également voir le jour avec le RPI en lien avec la médiathèque de Sougy sur Loire, pour intervenir auprès des enfants des écoles de Sougy sur Loire et de Druy Parigny dans le cadre du projet « Notre école, faisons-la ensemble », sous réserve des financements.

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès des usagers
- Bilans avec l'équipe de professionnels et les bénévoles
- Bilans avec les partenaires et lors du comité de pilotage
- Fiche de présence

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'actions différentes, de séances par action
- Nombre de partenaires
- Nombre de bénévoles
- Nombre et profil des participants

Qualitatifs

- Mesurer la satisfaction des participants
- Mesurer l'évolution du nombre de participants
- Mesurer l'évolution du nombre de partenaires et leur implication
- Mesurer l'évolution et l'implication des bénévoles

AXE 1	FICHE ACTION N°4 : ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES	
Objectif général	Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous	
Objectifs opérationnels	Accompagner et développer les pratiques de loisirs, artistiques et culturelles	
Ressources mobilisées		
Internes : bénévoles, professionnel référent, administrateurs commission actions adultes/séniors		Externes : Ville de Decize, intervenants extérieurs, usagers ados et adultes.
Descriptif de l'action		
<p>Le Centre Socio-Culturel propose, tout au long de l'année, des activités de loisirs, artistiques et culturelles en direction de tous les publics et de façon régulière, comme l'atelier Théâtre intergénérationnel (ouvert aux ados dès 13 ans), le scrabble, l'Allemand, la Couture (De fil en aiguille), à un coût accessible à tous.</p> <p>Ces activités ont pour but de permettre à tous de découvrir une discipline, d'apprendre de nouvelles techniques, de partager des valeurs et de créer du lien en rencontrant de nouvelles personnes.</p> <p>Elles sont encadrées par des intervenants professionnels extérieurs (théâtre), par des bénévoles (scrabble et allemand) ou fonctionnent en autonomie (De fil en aiguille).</p> <p>Dans le prolongement de l'atelier théâtre intergénérationnel, les usagers ont créé une compagnie, appelée Les Ricochets. La Compagnie joue ses créations trois à quatre fois dans l'année à Decize, dans les communes adhérentes et selon les sollicitations (comités des fêtes...). Les Ricochets se chargent de trouver les lieux pour jouer leurs créations et de répondre aux sollicitations. Le CSC les soutient et les accompagne sur le volet administratif et par le prêt de matériel.</p> <p>Notre souhait est de pouvoir maintenir la pratique artistique, culturelle et de loisirs créatifs, l'accès au plus grand nombre et de développer la mise en place de nouvelles activités si cela répond à une demande collective.</p>		
Modalités d'évaluation		
<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction auprès des usagers • Bilans avec les intervenants et les bénévoles 		

- Suivi et bilan avec la Commission Adultes/séniors
- Fiches de présence

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'activités différentes, de séances par activité
- Nombre et profil des participants

Qualitatifs

- Mesurer la satisfaction des participants
- Mesurer l'évolution du nombre de participants et leur implication pour les groupes fonctionnant en autonomie
- Mesurer l'évolution et l'implication des bénévoles

AXE 1	FICHE ACTION N°5 : DEFINITION D'UNE POLITIQUE D'ACCESSIBILITE TARIFAIRE	
Objectif général	Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous	
Objectifs opérationnels	Adapter notre politique tarifaire aux évolutions du territoire	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle, administrateurs commission finances	Externes : communes de la ZI du CSC, CAF de la Nièvre, Conseil Départemental de la Nièvre.	
Descriptif de l'action		
<p>↳ Le Centre Socio-Culturel applique actuellement une politique tarifaire basée sur les ressources et la commune de provenance des habitants en fonction des activités et des services utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adhésion familiale à l'association est obligatoire et varie de 11€ pour les communes adhérentes (ZI du CSC) à 15€ pour les autres communes, 5 € pour les familles dont un membre est bénéficiaire de minima sociaux. Une tarification adaptée est également mise en place pour les bénévoles, ne pratiquant pas d'activité, et les salariés de la structure dont la participation est libre ; - pour les activités, le tarif normal est le même pour tout le monde, un tarif réduit est proposé à partir de la 2^{ème} activité pratiquée au sein du foyer ; - pour l'ALSH : une tarification à la ½ journée et à la journée est appliquée, avec 5 tranches basées sur le QF de la famille. Un surplus est demandé aux familles provenant d'une commune extérieure à la ZI du CSC ; - pour le Multi-Accueil, une tarification horaire est appliquée basée sur un barème national défini par la CNAF. Un tarif est calculé pour chaque famille à partir de leur avis d'imposition et du nombre d'enfants à charge, appelé taux d'effort. Une convention signée avec la CAF, nous lie et nous permet de percevoir la Prestation de Service Unique en contrepartie ; - pour les emplois familiaux, des frais de gestion sont facturés. Un tarif dégressif est appliqué en fonction du nombre de salariés intervenant au domicile de l'employeur, usager du CSC. <p>Dans le contexte économique actuel, où nous sommes à la fois confrontés à une hausse des charges, à une raréfaction des financements et à des besoins croissants des familles sur le territoire, cette politique tarifaire semble trouver ses limites et va devoir nécessiter des réajustements.</p>		

L'analyse de la situation financière du CSC et de l'utilisation des services et activités par les usagers nous amènent dès lors à envisager plusieurs **pistes d'évolution** :

- **continuer à appliquer une tarification différenciée en fonction de la commune de provenance et des ressources de la famille** pour l'adhésion et l'accueil de loisirs. Envisager un **surplus plus important pour les familles provenant de communes extérieures à notre ZI pour l'ALSH.**

- si nous sommes amenés à refuser des familles provenant de notre ZI à l'ALSH, en raison de notre capacité d'accueil, envisager la **mise en place d'un règlement avec des critères prioritaires en termes d'accessibilité**

- **continuer à adapter la tarification des activités en fonction des ressources des usagers et de leur degré d'utilisation.**

- dans la mesure où nous sommes liés par un barème national pour le **Multi-Accueil** et qu'il existe seulement trois établissements d'accueil collectif du jeune enfant sur le territoire de la CCSN, avec une capacité d'accueil limitée pour répondre aux besoins de toutes les familles, et uniquement 10 communes qui apportent un financement au CSC, nous envisageons de mettre en place un **règlement avec des critères prioritaires en termes d'accessibilité dès 2024**

- **augmenter les frais de gestion du service des emplois familiaux** qui est actuellement très déficitaire et appliquer une **tarification différenciée selon la commune de provenance**

↳ Nous constatons également une augmentation du nombre de factures impayées, parfois par des familles qui rencontrent des difficultés financières et qui pour autant ont besoin de nos services pour concilier vie familiale et vie professionnelle. Peu de liens sont faits entre les services concernés et la référente familles de la structure ou lorsque le lien est fait, les familles ont déjà accumulé une dette importante et peinent à régulariser la situation.

Des personnes aimeraient également pouvoir s'inscrire à des activités, mais le coût peut représenter un frein. L'inflation et l'accroissement de la précarité des familles sur notre territoire, nous laissent penser que cette situation risque de s'accroître et qu'il nous faut agir auprès de ces populations en mettant en place un **accompagnement adapté et renforcé avec la référente familles du CSC**, leur permettant d'accéder à l'offre d'activités et de services proposée par le CSC. **La mise en place d'échéanciers sera plus encadrée et réalisée impérativement en lien avec la référente familles.**

Ces travaux seront menés en lien avec la Commission Finances qui devra faire valider les propositions en Conseil d'administration et en assurer le suivi.

Modalités d'évaluation

- Suivi renforcé des impayés et des budgets des activités par l'équipe professionnelle
- Suivi et bilan en Commission Finances

Indicateurs

Quantitatifs

- Statistiques du nombre et du profil des usagers
- Participation financière des familles par activité
- Nombre de sollicitations et d'échéanciers mis en place par la Référente Familles

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution du nombre d'usagers
- Mesurer l'évolution du profil des usagers
- Mesurer l'évolution des impayés
- Mesurer l'impact financier sur le fonctionnement des activités et des services

AXE 1	FICHE ACTION N°6 : ENRICHIR LES APPRENTISSAGES DU JEUNE ENFANT PAR LA MOBILISATION DE RESSOURCES COMPLEMENTAIRES	
Objectif général	Accueillir le jeune enfant et sa famille dans un environnement respectueux et sécurisant au Multi-Accueil	
Objectifs opérationnels	Permettre au jeune enfant de s'épanouir dans le groupe	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle du Multi-Accueil, ludothèque, ALSH, bénévoles, administrateurs référents MA		Externes : pompiers du Centre de Secours Renforcé de Decize, La ferme se bouge, médiathèque municipale..., usagers enfants et parents, CAF de la Nièvre, PMI, Ville de Decize
Description de l'action		
<p>L'équipe du Multi-Accueil a travaillé à la mise en place de son nouveau projet d'établissement basé sur la pédagogie de l'itinérance ludique.</p> <p>La structure accueille des enfants âgés de 3 mois à 3 ans, dont les besoins évoluent au fil de leur développement. Cette pédagogie éducative vise à une meilleure prise en compte des besoins de l'ensemble des enfants accueillis, quel que soit leur âge, et contribue ainsi à un meilleur épanouissement dans leur cadre de vie. Elle s'articule autour de trois grands principes : la libre circulation des enfants dans la crèche, la création d'univers ludiques, et l'enfant acteur et auteur de son propre jeu.</p> <p>Cette nouvelle pédagogie a été mise en place progressivement et construite « sur mesure » par l'ensemble de l'équipe. Sachant que l'équipe du MA a évolué entre temps dans sa composition avec quatre départs entre 2021 et 2023, remplacés par une éducatrice spécialisée et une auxiliaire de puériculture qui se sont vite intégrées et ont pu faire bénéficier de leur expérience. Les missions et le temps de travail de chacune ont été réorganisés, au regard des besoins de la structure et du contexte économique du CSC, sans remettre en cause le projet et la qualité du service apporté aux familles. Une autre salariée du CSC, titulaire d'un CAP Petite Enfance, assure une partie des remplacements en cas d'absence d'un des membres de l'équipe.</p> <p>Les familles ont également bien adhéré à la pédagogie d'itinérance ludique et ont fait des retours très positifs, ce qui encourage l'équipe à apporter quelques évolutions et à se projeter vers de nouveaux enjeux pour le projet social 2024-2027, axés sur l'épanouissement de l'enfant dans le groupe.</p> <p>↳ Le projet de la structure évoluera ainsi vers l'organisation plus régulière d'activités favorisant l'ouverture de l'enfant sur son environnement, le développement de sa motricité et de ses capacités à vivre-ensemble.</p>		

Ce projet toujours articulé autour des trois grands principes de la pédagogie d'itinérance ludique, **s'appuiera sur des ressources internes et externes au CSC, et mobilisera notamment : la ludothèque, la médiathèque et plus ponctuellement la Ferme se bouge ; « nos voisins » les pompiers, dont le métier fascine toujours autant les jeunes enfants...**

Des passerelles seront également organisées avec l'Accueil de loisirs maternel pour la mise en place de séances communes de baby gym, ce qui permettra aussi aux enfants de la crèche de découvrir l'environnement de l'ALSH, pour ceux qui iront après leurs 3 ans.

Certaines activités, se déroulant à l'extérieur, nécessiteront de mobiliser l'aide des parents et peut-être de faire appel à des bénévoles.

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction une fois/an auprès des usagers
- Association des parents au suivi et à l'évolution du projet en Conseil de parents
- Suivi et évaluation avec l'équipe du MA pendant les temps de concertation
- Suivi et bilans avec les intervenants, les autres acteurs du CSC (salariés et bénévoles)
- Suivi du projet par les administrateurs lors de la Commission Enfance/Familles
- Bilan auprès des partenaires institutionnels lors du Comité de Pilotage enfance jeunesse annuel

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'enfants inscrits
- Nombre de parents/bénévoles impliqués
- Nombre d'activités/séances mises en place dans le cadre du projet
- Nombre d'intervenants, partenaires différents mobilisés

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution de l'implication des parents/bénévoles
- Mesurer le degré de satisfaction des familles
- Mesurer l'évolution du nombre d'enfants inscrits lors de la mise en place de ces activités spécifiques
- Mesurer la plus-value apportée par la mise en place de ce projet sur l'évolution des apprentissages de l'enfant

AXE 1	FICHE ACTION N°7 : FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT DE L'EQUIPE PROFESSIONNELLE DU MULTI-ACCUEIL	
Objectif général	Accueillir le jeune enfant et sa famille dans un environnement respectueux et sécurisant au Multi-Accueil	
Objectifs opérationnels	Renforcer les pratiques bien-traitantes	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle du Multi-Accueil, administrateurs référents MA	Externes : intervenants extérieurs, CAF de la Nièvre, PMI	
Description de l'action		
<p>La mise en place de la pédagogie d'itinérance ludique a nécessité une évolution des pratiques professionnelles et de renforcer la cohésion au sein de l'équipe. Les professionnelles ont bénéficié de formations collectives pour les aider à s'adapter et à construire collectivement la mise en place de ces changements.</p> <p>Depuis quelques années, l'équipe constate également, une évolution dans le comportement des enfants accueillis, impactés par les problématiques familiales qu'ils vivent au quotidien pour certains, ou par les dérives de notre société qui évolue à un rythme effréné et qui ne leur laisse plus le temps de rêver, d'imaginer, de se construire à leur rythme, pour d'autres. Les parents sont également de plus en plus happés par notre société devenue jugeante et culpabilisante, notamment à travers les réseaux sociaux : ils ont besoin d'échanger et d'être rassurés.</p> <p>Ces évolutions les questionnent beaucoup voire peuvent les déstabiliser dans leurs pratiques professionnelles, elles ont besoin d'être soutenues et plus « armées » pour mieux appréhender leur mission. Le CSC contribue à renforcer les compétences de l'équipe par des actions de formations collectives, notamment sur les pratiques bien-traitantes, et la mise en place de l'analyse de la pratique professionnelle (APP), devenue obligatoire dans les EAJE, pour un accompagnement quotidien des enfants et de leurs familles dans une démarche de respect et de non jugement.</p> <p>Des temps de concertation en équipe complète d'1h30 ont lieu une fois par mois, le jeudi soir. Ils sont complétés par des réunions en équipe réduite autant de fois que cela s'avère nécessaire. Les séances d'APP sont animées par une psychologue une fois tous les deux mois, à raison d'1h30.</p> <p>Le CSC rencontre cependant une problématique importante pour la mise en place de ces temps de formation : la réforme de la formation professionnelle avec la mise en place du référencement « Qualiopi » obligatoire pour les organismes de formation constitue un frein pour nos structures pour organiser des formations, mettre en place de l'analyse de la pratique obligatoire et être ensuite remboursées par notre OPCO, Uniformation. Les démarches pour obtenir la certification « Qualiopi » sont très contraignantes pour les petits organismes de formation et les intervenants comme les psychologues, souvent</p>		

avec un statut de professionnel libéral, ont un coût. Beaucoup ne sont donc pas référencés et nous ne pouvons plus faire appel à leurs compétences dont la qualité est reconnue par tous.

Si le CSC veut continuer à accompagner les professionnelles du MA et remplir tout simplement, son obligation légale de formation et de mise en place d'APP, en tant qu'employeur et gestionnaire d'un EAJE, il va être contraint de réajuster certaines charges du budget du Multi-Accueil ou trouver d'autres sources de financement.

L'enjeu pour le CSC va donc être de continuer à soutenir son équipe professionnelle en termes de formation avec un budget contraint.

Modalités d'évaluation

- Bilan des formations et de l'analyse de la pratique lors des temps de concertation
- Entretiens annuels d'évaluation des salariés
- Entretiens professionnels des salariés tous les 2 ans

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de formations collectives et individuelles suivies par les salariés
- Nombre de temps de concertation organisés dans l'année
- Nombre de réunions en équipe réduite
- Nombre de séances d'APP

Qualitatifs

- Mesurer la plus-value apportée par les formations et les séances d'APP, à l'équipe et les évolutions en termes de développement des compétences

AXE 1	FICHE ACTION N°8 : MOBILISATION ET IMPLICATION DES FAMILLES DANS LA VIE DU MULTI-ACCUEIL	
Objectif général	Accueillir le jeune enfant et sa famille dans un environnement respectueux et sécurisant au Multi-Accueil	
Objectifs opérationnels	Créer des espaces d'écoute pour les familles	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle du Multi-Accueil, Référente familles du CSC, administrateurs référents MA		Externes : CAF de la Nièvre, PMI
Description de l'action		
<p>Dans le cadre de la circulaire de la CNAF et de la Charte fédérale des Centres Sociaux, le CSC accorde une place importante aux familles utilisatrices du Multi-Accueil dans son fonctionnement et a développé leur participation dans le projet social actuel, à travers l'organisation de 3 à 4 temps conviviaux parents/enfants chaque année. Les familles ont fait un retour très positif sur ces temps conviviaux qui sont très participatifs, festifs et permettent de créer un lien différent et très riche en termes d'écoute et d'échanges avec l'équipe professionnelle.</p> <p>Le Conseil de parents a été mis en sommeil, faute de parents volontaires, et par manque de temps pour la directrice du MA pour les remobiliser, happée par toutes les évolutions et la charge mentale subie ces deux dernières années, y compris par les autres professionnelles de l'EAJE.</p> <p>L'équipe du MA se projette et envisage d'être plus ambitieuse dans la démarche de mobilisation et d'implication des familles dans la vie de la structure pour le futur projet social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remettre en place le Conseil des parents qui nécessitera de mobiliser 3 à 4 parents parmi les nouvelles familles - Poursuivre la mise en place des temps conviviaux parents/enfants préparés et co-animés en binôme par l'équipe - Création d'un café des parents, animé par les parents pour les parents pour créer du lien et du partage <p>La référente familles sera davantage associée à cette démarche et apportera un appui et un soutien à la Directrice du MA comme à l'équipe.</p>		

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction une fois/an auprès des usagers
- Association des parents au suivi et à l'évolution des actions en Conseil de parents
- Suivi et évaluation avec l'équipe du MA pendant les temps de concertation
- Suivi du projet par les administrateurs lors de la Commission Enfance/Familles
- Bilan auprès des partenaires institutionnels lors du Comité de Pilotage enfance jeunesse annuel

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de Conseils de parents/an
- Nombre de temps conviviaux parents/enfants / an
- Nombre de cafés de parents / an
- Nombre de parents impliqués

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution du nombre de familles participantes et leur degré d'implication

AXE 1	FICHE ACTION N°9 : ACTIONS DE PREVENTION SANTE SENIORS	
Objectif général	Soutenir des actions de promotion de la santé et du bien-être des publics	
Objectifs opérationnels	Développer des actions de prévention en matière de santé	
Ressources mobilisées		
Internes : animatrice intergénérationnelle, chargées d'accueil, bénévoles, administrateurs référents Commission actions séniors/adultes	Externes : Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre (FCS), Conférence des financeurs	
Description de l'action		
<p>Depuis plusieurs années, le Centre Socio-Culturel est un acteur de la promotion de la santé en termes de prévention auprès des différents publics qu'il accueille. Cette démarche est renforcée auprès des publics les plus fragilisés, comme les familles, les enfants et les séniors. Des actions spécifiques sont menées, notamment sur le thème de l'alimentation, en direction des familles et des enfants dans le cadre du projet familles. Aussi, nous aborderons davantage la prévention santé en direction des séniors.</p> <p>Notre démarche globale s'inscrit dans notre volonté d'accompagner les séniors dans le vieillissement et d'en prévenir les risques et les effets : perte de mobilité physique, de confiance en soi, diminution des facultés cognitives, malnutrition, risque d'isolement, de précarité... Notre démarche s'inscrit aussi dans la participation sociale ; la valorisation, la transmission et le partage des savoir-faire.</p> <p>Dans ce cadre, le CSC concourt activement à la mise en place des ateliers « Bons jours » en lien avec la santé, coordonnés par la FCS, en mobilisant la population et les élus des communes de notre ZI. Le thème choisi est défini à partir des attentes exprimées par les participants : nutrition, mémoire, équilibre, sommeil, activité physique, bien-vieillir. Chaque atelier, mené par des intervenants extérieurs, s'appuie sur des programmes de santé publique nationaux et est conçu par des partenaires experts en matière de santé, forme et prévention.</p> <p>Des bénévoles retraitées proposent également un atelier nutrition, les Toqués, qu'elles animent tous les 15 jours pour les séniors, avec une priorité d'accès pour les personnes seules et de notre territoire. Des ateliers intergénérationnels sont organisés en lien avec l'ALSH pendant les vacances scolaires. Les Toqués participent aussi à la Semaine du goût et préparent le buffet de l'AG du CSC.</p> <p>Enfin, le CSC propose un atelier « équiligym » adapté aux séniors et personnes qui souhaitent continuer à avoir une activité physique régulière mais qui ne peuvent pas ou plus suivre l'activité gym pour tous. L'animatrice propose des exercices de renforcement musculaire adaptés aux pathologies de ce public, de stimulation des fonctions cognitives et de prévention des risques de chutes.</p>		

Nous envisageons de **maintenir ces trois actions** dans le cadre du nouveau projet social, en apportant un développement aux ateliers bons jours, tourné vers les autres communes adhérentes du CSC, dans une démarche de proximité et d'aller vers les habitants.

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction une fois/an auprès des usagers
- Suivi et évaluation avec la FCS
- Suivi et échanges réguliers entre l'animatrice intergénérationnelle, les bénévoles des Toqués et l'intervenante équiligym
- Suivi du projet par les administrateurs de la Commission Actions seniors/adultes
- Bilan auprès des partenaires institutionnels lors du Comité de Pilotage Seniors

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de participants
- Nombre d'ateliers/ an

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution du nombre de participants et leur degré d'implication
- Mesurer l'évolution du fonctionnement des actions et la plus-value apportée aux participants dans leur vie quotidienne

AXE 1	FICHE ACTION N°10 : ACTIONS DE SANTE ET DE BIEN-ETRE POUR TOUS	
Objectif général	Soutenir des actions de promotion de la santé et du bien-être des publics	
Objectifs opérationnels	Développer des actions concourant au bien-être des habitants	
Ressources mobilisées		
Internes : directrice CSC, animatrice intergénérationnelle, chargées d'accueil, administrateurs référents Commission actions séniors/adultes		Externes : Intervenants extérieurs
Description de l'action		
<p>Tout au long de l'année, le Centre Socio-culturel propose des activités santé et bien-être axées sur le sport avec la gym pour tous (à Decize, St Germain Chassenay et Druy Parigny) et le yoga. Ces actions ont pour but de favoriser le bien-être et de contribuer à maintenir les usagers en bonne santé. Elles sont adaptées aux besoins de chaque public.</p> <p>Les activités sont animées par des éducateurs sportifs diplômés, salariés ou intervenants extérieurs à l'Association.</p> <p>Les actions seront maintenues dans le prochain projet social. Le contenu et le fonctionnement évolueront en fonction de la typologie du public inscrit.</p>		
Modalités d'évaluation		
<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction une fois/an auprès des usagers • Bilans réguliers avec les intervenants • Suivi du projet par les administrateurs de la Commission Actions séniors/adultes 		
Indicateurs		
Quantitatifs	Qualitatifs	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants • Nombre d'ateliers/ an 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesurer l'évolution du nombre de participants • Mesurer l'évolution du fonctionnement des actions et la plus-value apportée aux participants dans leur vie quotidienne 	

AXE 1	FICHE ACTION N°11 : PROJET ECO-CITOYEN	
Objectif général	Sensibiliser les habitants au respect de l'environnement et du cadre de vie	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer des actions sur les éco-gestes et l'éco-mobilité ✓ Mettre en place des partenariats sur les éco-gestes 	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle, bénévoles et administrateurs		Externes : Intervenants extérieurs, CCSN et SIOM, Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre, Cité scolaire Maurice Genevoix
Description de l'action		
<p>Ce projet concerne toute l'équipe et tous les publics accueillis par le CSC.</p> <p><u>C'est quoi un Éco-geste ?</u></p> <p>Un éco-geste est un geste simple et banal de la vie de tous les jours comme aller au travail, faire la cuisine, se laver, jardiner, faire ses courses... un geste que chacun de nous peut faire afin de diminuer la pollution et améliorer son environnement.</p> <p>Mettre la protection de l'environnement au cœur de nos actions et de nos projets a été retenu à l'unanimité par l'équipe du CSC et fait partie des premières préoccupations des habitants que nous avons rencontrés. Nous souhaitons, à notre petite échelle, essayer de neutraliser l'impact de nos activités sur notre environnement.</p> <p>L'idée serait d'initier collectivement une évolution dans nos comportements face à l'environnement et de développer les capacités des publics que nous accueillons en matière d'écoute, de curiosité et d'action. Nous pensons qu'il est important d'agir sur tous les publics mais surtout de contribuer à éduquer les enfants dès leur plus jeune âge, citoyens de demain, aux enjeux de l'impact de nos gestes sur l'environnement et notre cadre de vie.</p> <p>Nous commencerions à agir sur les gestes simples du quotidien, notamment sur nos pratiques professionnelles et nos pratiques personnelles dans le cadre de notre activité professionnelle, pour évoluer vers des actions plus ambitieuses.</p> <p>Plusieurs pistes pourraient être envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les actions d'éco-mobilité, informer sur les modes de déplacement plus écologiques comme la marche, le vélo, les transports collectifs ainsi que le covoiturage... 		

- S'exercer à une écocitoyenneté active de façon responsable, par des actions collectives ou individuelles, et acquérir des savoir-être et des savoir-faire relatifs à l'environnement, en participant par exemple à :
 - la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (réduire les déchets du repas de midi et du goûter à l'accueil de loisirs)
 - la semaine du développement durable à la cité scolaire Maurice Genevoix
 - créer des éco-événements sur la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire, la gestion de l'eau, la maîtrise de l'énergie, la solidarité locale (co-voiturage, courses « solidaires » etc...)
 - projet Récup'art à l'accueil de loisirs
 - mettre en place des actions de responsabilisation : création d'affiche de sensibilisation, mise en place d'un jardin pédagogique, mise en place d'actions de tri, de nettoyage dans les communes ...
 - réduire nos impressions papiers, faire en sorte que chacun ait sa propre bouteille d'eau, fabriquer une partie de nos produits de nettoyage...

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès des usagers
- Suivi et bilans réguliers en réunion d'équipe
- Suivi et bilans réguliers avec les acteurs engagés ou auprès desquels nous nous engagerions
- Suivi du projet par les administrateurs dans les différentes instances
- Bilans avec les partenaires institutionnels dans les comités de pilotage

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de participants
- Nombre d'actions mises en place
- Nombre d'acteurs mobilisés et impliqués

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution du nombre de participants
- Mesurer l'évolution des pratiques et des comportements, l'impact sur notre fonctionnement
- Mesurer l'évolution du projet et des actions

AXE 1	FICHE ACTION N°12 : ACTI'MOMES	
Objectif général	Faire de l'Accueil de Loisirs un espace d'expression et d'initiatives citoyennes	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer une offre éducative et culturelle innovante ✓ Poursuivre la coopération avec les acteurs locaux ✓ Initier la transmission de compétences entre générations 	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe d'animation enfance jeunesse, bénévoles, administrateurs référents commission enfance/jeunesse/familles	Externes : Intervenants extérieurs, CAF de la Nièvre, Ville de Decize, Centres Sociaux du territoire de la CCSN, DDCSPP, acteurs locaux culturels et sportifs.	
Description de l'action		
<p>↳ « Actimômes » est un projet d'animation globale, organisé sur une année civile. Il s'adresse aux enfants de l'accueil de loisirs, par groupe d'âge : 3-5 ans/6-11 ans. Initié en 2021, ce projet est évolutif et fédère l'ensemble de l'équipe enfance jeunesse. Les enfants sont également acteurs en termes de propositions.</p> <p>Ce projet, de nature ambitieuse, et prônant l'innovation en termes d'animations, permet aux enfants, la découverte de nouvelles disciplines et techniques dans les domaines artistique, culturel, sportif, citoyen/éco-citoyen. Au-delà des projets d'activités et de sorties, il intègre une offre partagée et adaptée de séjours, pour les enfants du territoire, avec un souci de pérennisation.</p> <p>Ce projet est également conditionné par la mise en place de coopérations et le développement de partenariats avec les autres acteurs du territoire. L'expérimentation de l'organisation d'un séjour ski avec les autres centres sociaux du territoire et l'association decizoise Ski et Montagne a été un bel exemple de coopération réussie qui a permis de proposer à 60 enfants de pratiquer les sports d'hiver et de découvrir un milieu naturel grâce à la mutualisation des moyens et des compétences respectives de chacun.</p> <p>Toutes les activités proposées aux enfants dans le cadre du projet « Acti'mômes », requièrent des compétences que nous n'avons pas toujours en interne, et nous permettent de leur faire découvrir de nouvelles pratiques très éclectiques et de développer des apprentissages complémentaires de l'action menée par l'Education Nationale. Cela permet aussi aux associations du territoire de se faire connaître, en contrepartie, et de « recruter » de futurs licenciés.</p> <p>↳ Pour le prochain projet social, l'organisation de séjours et de sorties à grande échelle (ex. : séjour ski), en coopération avec les autres centres sociaux du territoire, sera une priorité.</p>		

La **coopération sera également renforcée avec les collectivités locales et les associations**, afin d'évoluer vers une démarche de « construire ensemble » et d'aller au-delà d'une mise à disposition pour servir le projet des uns ou des autres.

↳ Nous envisageons aussi de faire évoluer, par étape, le projet Acti'mômes sur le volet citoyenneté/solidarité en **développant les actions intergénérationnelles**.

En effet, l'expérience réussie avec les Toqués, orientée sur la valorisation, le partage et la transmission de savoirs entre générations, incite l'équipe enfance jeunesse à initier de nouvelles actions intergénérationnelles et sous d'autres formes :

- **Poursuivre les ateliers intergénérationnels sur le thème de la cuisine avec les Toqués, en période de vacances scolaires**
- **Organiser avec le groupe Papot'âges, des ateliers sur des thèmes différents (jeu, atelier créatif...)**
- **Participer aux côtés des bénévoles de Passeurs de liens à une action solidaire en direction des bénéficiaires de l'action**
- **Organiser la participation d'habitants retraités actifs, sur la base du bénévolat, prêts à faire découvrir une passion, un savoir-faire, et à transmettre les gestes aux enfants via diverses activités : jardinage, bricolage, recyclage....**
- **Organiser des sorties intergénérationnelles et à plus long terme, un séjour intergénérationnel**

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès des familles au moins une fois/an
- Bilans réguliers avec les enfants
- Suivi et réajustement du projet en réunion d'équipe d'animation enfance/jeunesse
- Suivi et bilans réguliers avec les acteurs partenaires
- Suivi du projet et validation des nouvelles actions par les administrateurs de la Commission enfance/jeunesse/famille
- Bilan du projet auprès des partenaires institutionnels lors du Comité de pilotage enfance jeunesse

Indicateurs

Quantitatifs

Nombre d'enfants différents inscrits
 Nombre d'actions développées dans le cadre du projet
 Nombre d'acteurs/partenaires mobilisés/impliqués
 Nombre d'habitants et d'usagers ayant participé aux actions intergénérationnelles

Qualitatifs

Mesurer l'évolution du nombre d'enfants
 Mesurer l'implication des enfants
 Mesurer le degré de satisfaction des familles et des enfants
 Mesurer l'évolution du projet et des actions
 Mesurer l'impact des actions et leur plus-value sur les publics

AXE 1	FICHE ACTION N°13 : CONSEIL D'ENFANTS	
Objectif général	Faire de l'Accueil de Loisirs un espace d'expression et d'initiatives citoyennes	
Objectifs opérationnels	✓ Proposer une offre éducative et culturelle innovante	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe d'animation enfance jeunesse, administrateurs référents commission enfance/jeunesse/familles		Externes : CAF de la Nièvre, Ville de Decize, DDCSPP, usagers
Description de l'action		
<p>Afin de faire de l'accueil de loisirs un espace d'expression et d'initiatives citoyennes, l'équipe d'animation souhaiterait créer un Conseil d'enfants. Le Conseil d'enfants est une action à visée émancipatrice et citoyenne qui s'inscrit dans la continuité du projet « Acti'mômes ».</p> <p>Si le projet Acti'mômes prévoit de proposer des animations innovantes et de faire découvrir aux enfants de nouvelles pratiques sportives, culturelles et artistiques, il prévoit également d'associer les enfants et de les rendre davantage acteurs de leurs loisirs et du fonctionnement de la structure.</p> <p>Actuellement, les animateurs sondent les enfants sur ce qu'ils aimeraient faire et proposent un programme d'activités auxquelles les enfants s'inscrivent. La majorité des enfants se réjouissent de venir à l'Accueil de Loisirs et les familles nous font généralement de très bons retours sur la qualité des activités organisées et proposées. Cependant, les animateurs font le constat que les enfants et leurs familles sont de plus en plus dans une logique de consommation, ne s'intéressent pas toujours au programme proposé, et que les enfants peinent de plus en plus à respecter un cadre avec des règles de vie, à respecter l'adulte, à se respecter entre eux.</p> <p>La mise en place d'un Conseil d'enfants aurait notamment pour finalité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les enfants grâce à un mode de fonctionnement émancipateur - Permettre aux enfants d'exprimer leurs envies, de faire des propositions constructives et de valoriser leurs idées, non seulement sur des règles de fonctionnement mais aussi en termes d'activités - Préparer les enfants au fonctionnement de l'Espace Jeunesse, où une autonomie plus importante est attendue, ce qui se révèle très difficile dans la pratique. <p>L'autonomie attendue chez les jeunes est trop importante, n'a pas suffisamment été préparée et accompagnée en amont, et s'adresse à un public en pleine évolution, très consommateur et plus difficile à mobiliser.</p>		

↳ Une formation et un suivi devront être mis en place pour l'équipe d'animation. Le rôle attendu de l'animateur est effectivement différent puisque celui-ci devra se positionner en appui des idées des enfants, comme organiser une sortie piscine, faire un atelier de bricolage, organiser la mise en place du service de la table le midi...

Cela nécessitera aussi d'aménager la structure et d'instaurer des temps dédiés pour faire éclore les idées et projets des enfants. Des rituels de fonctionnement seront instaurés pour que les enfants mesurent l'importance du conseil auquel ils participent.

Le rôle des enfants sera multiple dans ce projet. Ils seront amenés, sous la responsabilité des adultes, à :

- Réfléchir à des questions, envies/besoins...
- Soumettre leurs idées et en discuter avec les autres enfants
- Être garants et appliquer les décisions prises collectivement

Ce conseil mettra en évidence l'efficacité de la parole comme outil de médiation, d'échange et de prise de décisions. Pour que le conseil d'enfants soit réellement efficace, il faudra que les adultes soient prêts à lui donner de véritables responsabilités, une relative autonomie et que les décisions prises soient réellement suivies d'effet. Les adultes conserveront le droit de veto, mais il sera impératif qu'il soit utilisé que si le conseil d'enfants prend une décision allant à l'encontre du règlement ou pouvant perturber la vie de l'accueil de loisirs.

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès des familles au moins une fois/an
- Bilans réguliers avec les enfants
- Suivi et réajustement du projet en réunion d'équipe d'animation enfance/jeunesse
- Suivi du projet par les administrateurs de la Commission enfance/jeunesse/famille
- Bilan du projet auprès des partenaires institutionnels lors du Comité de pilotage enfance jeunesse

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'enfants participants
- Nombre de conseils d'enfants mis en place/an
- Nombre d'idées/propositions émergentes
- Nombre de propositions réalisées

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution de la participation et de l'implication des enfants
- Mesurer l'évolution du rôle et l'implication des animateurs
- Mesurer l'impact et la plus-value du projet sur les enfants et le fonctionnement de l'ALSH

AXE 1	FICHE ACTION N°14 : DEFINITION D'UN PROJET JEUNESSE	
Objectif général	Repenser notre action en direction des jeunes	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire ✓ Associer les jeunes et recueillir leurs attentes ✓ Définir les modalités d'organisation 	
Ressources mobilisées		
Internes : animatrice référente jeunes, responsable enfance jeunesse, administrateurs référents commission enfance/jeunesse/familles	Externes : CAF de la Nièvre, Ville de Decize, DDCSPP, Mission locale, établissements scolaires, Conseil Municipal de jeunes de Decize, Office Municipal des Sports (Loisirs Jeunes), usagers.	
Description de l'action		
<p>Suite aux rencontres réalisées dans le cadre de notre diagnostic partagé, avec la Mission Locale, la Cité Scolaire Maurice Genevoix, l'Ensemble Scolaire Ste Marie, le responsable des loisirs jeunes, les élus de la Ville de Decize, il ressort :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un réel manque de coopération entre les acteurs intervenant en direction de la jeunesse - les acteurs ne se connaissent pas, ne connaissent pas toujours leurs missions respectives, ni même les actions existantes - chaque acteur travaille seul - un manque de cohérence entre les actions menées <p>Il apparaît alors essentiel de repenser et de définir un projet jeunesse sur le territoire.</p> <p>Le Centre Socio-Culturel va initier la proposition mais la démarche devra être construite, portée et validée par tous.</p> <p>La finalité de cette démarche serait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initier un dialogue et des échanges entre les différents acteurs du territoire - Evoluer vers une logique de coopération et de partenariat entre les acteurs - Rendre cohérentes et lisibles pour tous, acteurs et jeunes, les missions de chacun et les actions menées en matière de loisirs, d'information, d'accompagnement et d'insertion - Encourager et accompagner la prise d'initiatives et l'autonomie des jeunes 		

- Mutualiser les ressources et les compétences, faire émerger des projets communs associant les jeunes
 Un groupe de travail et de suivi devra être mis en place pour définir les modalités d'organisation, condition sine qua non pour que le projet ait du sens et que la coopération entre les acteurs fonctionne. Un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire devra être réalisé avec la participation de tous. Il permettrait de créer des espaces de collaboration entre les acteurs et d'identifier les problématiques rencontrées localement par les jeunes. Le public cible des jeunes devra être associé à part entière afin de prendre en compte ses besoins réels et ses attentes.

Modalités d'évaluation

- Groupe en charge de la définition et du suivi du projet jeunesse

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'acteurs mobilisés
- Nombre d'acteurs réellement impliqués
- Nombre de jeunes impliqués
- Nombre de temps de rencontre, nombre de propositions et de projets émergents
- Nombre de propositions réalisées

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution de l'implication des acteurs et des jeunes
- Mesurer l'impact de la mise en place du projet jeunesse sur le territoire, les acteurs et les jeunes

FICHE PROJET

AXE 2

Adapter la fonction Accueil pour contribuer à l'animation sociale et territoriale

Constats et intentions :

↳ L'Accueil était un des axes du projet social 2019-2023, sur lequel nous avons beaucoup travaillé, notamment en termes de posture professionnelle, de conditions d'accueil du public et d'accompagnement dans les démarches d'accès au droit. Les travaux réalisés par la Ville de Decize dans les locaux que nous occupons, ont nettement contribué à améliorer les conditions d'accueil du public et les conditions de travail des salariés.

↳ Le CSC a toujours eu un rôle central sur le territoire en matière d'accès au droit pour les habitants. L'évolution des permanences accueillies sur les deux dernières années contribue à l'accompagnement qui peut être proposé aux habitants et à apporter des réponses à leurs besoins croissants. **Pour autant, la dématérialisation des démarches administratives est venue accentuer les risques de précarité et d'isolement des personnes les plus fragilisées et les plus éloignées du numérique.** En cela, bien que nous ayons mis en place différentes formes d'accompagnement en coopérant avec des acteurs extérieurs que nous accueillons dans nos locaux, **le CSC doit rester en veille quant aux besoins de ce public.**

↳ L'évaluation des axes portant sur l'accueil et la gouvernance a également fait ressortir le **manque de temps consacré à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux administrateurs et des bénévoles**, même si a priori, cela ne semble pas avoir eu d'effet négatif sur leur implication.

↳ Enfin, lors de nos échanges avec les acteurs locaux et les élus des communes, il est ressorti de façon très claire :

- la **nécessité de prendre en compte le vieillissement de la population**, la proportion importante de ce public sur notre territoire, et **d'adapter notre action à ses besoins**

- l'**augmentation de la précarité sociale, relationnelle et numérique** qui peut conduire à l'**isolement des publics** dits les plus éloignés et les plus vulnérables

- la **nécessité de mieux faire connaître l'action du CSC dans les petites communes** en allant à la rencontre des habitants soit par le développement d'actions ou par la participation à des événements.

Aussi l'enjeu majeur du projet social 2024-2027 qui constituera notre deuxième axe de travail sera d'adapter notre fonction accueil pour contribuer à l'animation sociale et territoriale.

OBJECTIFS GENERAUX ET OBJECTIFS OPERATIONNELS :

1. Définir un projet d'accueil porté par tous

- ✓ Elaborer un référentiel de la fonction « Accueil » partagé entre professionnels et bénévoles

2. Maintenir l'Accès au droit et à l'information des habitants

- ✓ Encourager l'autonomie des habitants dans la réalisation de leurs démarches administratives
- ✓ Renforcer l'accompagnement numérique des habitants
- ✓ Informer les habitants sur leurs droits et leurs démarches

3. Renforcer l'ancrage du Centre Socio-Culturel sur son territoire d'intervention

- ✓ Développer des actions hors du CSC et dans les communes adhérentes
- ✓ Etablir un programme annuel des temps d'animation hors les murs
- ✓ Adapter notre organisation pour donner du temps à cette démarche

4. Favoriser la participation et la prise de responsabilités par les habitants

- ✓ Soutenir et accompagner les habitants dans leur engagement

5. Favoriser le lien social et les solidarités

- ✓ Organiser des temps de rencontres et des animations intergénérationnels
- ✓ Mettre en place des actions de solidarité entre les habitants
- ✓ Mettre en place des actions visant la lutte contre l'isolement

Ressources

Internes : équipe professionnelle, administrateurs et bénévoles

Externes : usagers, habitants, communes de la ZI du CSC, CCSN, CCAS de Decize, Conseil Départemental de la Nièvre, Site d'Action médico-sociale, Nièvre Médiation Numérique, Conférence des financeurs, GIE-IMPA, Nièvre Habitat, Organismes sociaux et juridiques assurant des permanences d'accès au droit (CAF, CPAM...), EHPAD Les Sables Roses, Centre Hospitalier de Decize, Professionnels de la santé, acteurs de la solidarité du territoire...

Actions proposées :

1. Projet Accueil
2. Accompagnement au numérique
3. Accompagnement à l'Accès au droit
4. Animations et services de proximité hors les murs
5. Passeurs de liens
6. Repas en fêtes
7. Papot'âges

Modalités d'évaluation :

- **Une auto-évaluation sera réalisée à partir de la méthode « évaluation croisée »**
Un administrateur référent d'un secteur et un salarié d'un autre secteur conduiront un entretien à partir d'une grille d'analyse

Indicateurs : *Mesure des résultats et indicateurs de résultats (voir pour chaque action)*

AXE 2	FICHE ACTION N°1 : PROJET ACCUEIL	
Objectif général	Définir un projet « Accueil » porté par tous	
Objectifs opérationnels	✓ Elaborer un référentiel de la fonction Accueil partagé entre professionnels et bénévoles	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe de professionnels, bénévoles, administrateurs	Externes : usagers, adhérents, organismes extérieurs, CAF...	
Description de l'action		
<p>↳ L'Accueil est une des missions principales du CSC et nous en sommes tous garants. L'Accueil est en effet le premier contact que nous avons avec le public et les organismes que nous recevons. C'est également la première image que renvoie le CSC au public et donc une fonction importante au sein de l'association.</p> <p>Même si les chargées d'accueil ont un rôle majeur, cette mission est portée collectivement par tous, quel que soit le lieu d'intervention et le statut de la personne, salarié ou bénévole. Elle est inscrite, à ce titre, dans toutes les fiches de poste des professionnels.</p> <p>↳ Pendant l'application des mesures sanitaires liées au Covid, nos administrateurs ont pris le relais des professionnels absents, sur le poste d'Accueil, et continuent à s'impliquer en période de vacances scolaires à nos côtés. Ils ont pris l'ampleur de cette fonction et apprécient d'apporter leur contribution, ce qui leur permet de mieux connaître l'action du CSC, l'équipe professionnelle et ses missions respectives, et d'échanger avec les habitants.</p> <p>Nos administrateurs ont donc participé activement à l'évaluation du projet social en cours et ont fait part de leurs constats et suggestions de pistes de travail en matière d'accueil pour le prochain projet social.</p> <p>Dès lors, l'enjeu du prochain projet social sera de définir un projet « accueil » porté par tous qui se traduira par l'élaboration d'un référentiel partagé par les professionnels et les bénévoles, à partir des attentes de la CNAF, et prenant notamment en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La veille et l'écoute auprès des habitants - L'information et la présentation du CSC auprès des habitants et des organismes extérieurs - La mobilisation des usagers en termes de participation dans la vie du Centre <p>Et plus largement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Accueil, l'intégration et l'accompagnement des nouveaux administrateurs, bénévoles et salariés 		

- La révision de la Charte des bénévoles
- L'Accueil des stagiaires

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès du public et des partenaires
- Bilans intermédiaires avec les bénévoles, nouveaux administrateurs et salariés
- Circulaire CNAF
- Suivi de l'évolution du projet par la Commission Accueil, Communication et Vie Associative

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'acteurs mobilisés et impliqués
- Nombre de formations et participants
- Nombre de temps d'animation/présentation/suivi mis en place auprès des nouveaux administrateurs et des bénévoles

Qualitatifs

- Mesurer le degré de satisfaction des différents acteurs
- Mesurer l'évolution de la qualité de l'Accueil et l'implication des professionnels et des bénévoles

AXE 2	FICHE ACTION N°2 : ACCOMPAGNEMENT AU NUMERIQUE	
Objectif général	Maintenir l'Accès au droit et à l'information des habitants	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encourager l'autonomie des habitants dans la réalisation de leurs démarches administratives ✓ Renforcer l'accompagnement numérique des habitants 	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe de professionnels, bénévoles, administrateurs	Externes : usagers, adhérents, CCSN, Nièvre Médiation Numérique, site d'action médico-sociale de Decize, CAF de la Nièvre, CPAM.	
Description de l'action		
<p>Encourager l'autonomie des habitants dans l'utilisation du numérique et la réalisation de leurs démarches administratives faisait partie des priorités du projet social 2019-2023. Le CSC a construit un projet global en travaillant en coopération avec les acteurs locaux et en lien avec les autres centres sociaux du territoire.</p> <p>Ce projet a beaucoup évolué en quatre ans et a abouti à une offre globale d'accompagnement qui se décline en fonction des besoins des habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espace Numérique en libre-service, aménagé à l'Accueil du CSC, à proximité de nos chargées d'Accueil, pour les habitants autonomes dans leurs démarches mais non équipés - Accompagnement numérique individuel par une Conseillère de Nièvre Médiation Numérique (NMN), dont la compétence va être transférée à la CCSN fin 2023, mais qui interviendra toujours deux fois par semaine dans nos locaux. <p>Un accompagnement numérique individuel plus ciblé et renforcé est également mis en place par France Service Itinérante (la personne ayant une habilitation « aidant connect », elle peut faire à la place de l'habitant), laquelle assure une permanence d'une demi-journée par semaine au CSC ; et par la CPAM qui est désormais installée dans les locaux depuis septembre 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement collectif, avec des ateliers collectifs thématiques, toujours mis en place par la Conseillère Numérique de NMN. Ces ateliers s'adressent à des habitants qui sont dans une démarche volontaire d'apprendre et de devenir autonomes dans l'utilisation du support (PC, smartphone, tablette) et la réalisation de démarches administratives. <p>Pour le projet social 2024-2027, nous souhaitons renforcer l'accompagnement numérique en travaillant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La coopération entre les différents acteurs intervenant au sein du CSC, en associant notre équipe, pour une meilleure lisibilité de l'offre d'accompagnement numérique existante pour les habitants du territoire 		

- La **mobilisation des acteurs locaux qui interviennent en direction des publics fragilisés** en difficulté avec l'utilisation du numérique
- La **mise en relation et la concertation entre les conseillers de la CPAM et de la CAF, et la Conseillère numérique de la CCSN** pour développer les ateliers collectifs numériques sur ces thématiques

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès du public et des partenaires
- Bilans intermédiaires entre les acteurs
- Suivi de l'évolution du projet par la Commission Accueil, Communication et Vie Associative

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'acteurs mobilisés et impliqués
- Nombre d'accompagnements et d'ateliers
- Nombre d'habitants accompagnés

Qualitatifs

- Mesurer le degré de satisfaction du public
- Mesurer l'évolution de l'accompagnement proposé et l'implication des acteurs

AXE 2	FICHE ACTION N°3 : ACCOMPAGNEMENT A L'ACCES AU DROIT	
Objectif général	Maintenir l'Accès au droit et à l'information des habitants	
Objectifs opérationnels	✓ Informer les habitants sur leurs droits et leurs démarches	
Ressources mobilisées		
Internes : Chargées d'Accueil, responsable du service des emplois familiaux, administrateurs	Externes : usagers, organismes accueillis assurant des permanences sociales et juridiques, Relais Petite Enfance municipal, Ville de Decize.	
Description de l'action		
<p>Dans le cadre de sa fonction « Accueil », le CSC accueille différents organismes sociaux et juridiques qui assurent des permanences pour informer et accompagner les habitants sur leurs droits et leurs démarches. Depuis 2022, nous constatons une augmentation des sollicitations des organismes pour réaliser des permanences dans les locaux occupés par le CSC, ce qui contribue à renforcer l'ancrage du CSC sur le territoire et le conforte dans son rôle d'utilité sociale auprès des habitants et des acteurs locaux. La situation géographique du CSC, à proximité du Centre-Ville et entre les deux faubourgs, est aussi un véritable atout en termes de mobilité pour les habitants, de même que le fait de se trouver juste à côté du Site d'Action Médico-Sociale.</p> <p>L'installation récente et permanente de la CPAM en septembre 2023 témoigne de cette évolution majeure et de la reconnaissance du rôle central du CSC en matière d'information et d'accompagnement des habitants dans leurs droits.</p> <p>A ce jour, les organismes principalement accueillis sont la CAF de la Nièvre, le conciliateur juridique, le délégué au défenseur des droits, la médiation familiale, le Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles, France Service Itinérante, Nièvre Médiation Numérique...et de façon permanente la CPAM et le Relais Petite Enfance municipal.</p> <p>En parallèle, le CSC gère un service d'emplois familiaux, qui permet d'accompagner les habitants dans leurs démarches pour le recrutement et la gestion d'une aide à domicile. L'activité de ce service est toujours aussi importante et en cohérence avec l'évolution de la part des personnes âgées sur notre territoire et de ses besoins.</p> <p>Enfin, nous sommes très sollicités par les associations locales et d'autres organismes qui recherchent des locaux équipés pour recevoir des groupes ou qui souhaitent être accueillis au sein du CSC en raison de son objet et des partenariats que nous construisons ensemble (formations, assemblée générale, aide au permis de conduire, plateforme de répit...).</p>		

Pour pouvoir accueillir tous ces organismes, le CSC a dû adapter et optimiser l'organisation de l'occupation des locaux : une salle a fait l'objet de travaux pour pouvoir accueillir la CPAM et des salariés ont accepté de laisser leur bureau lorsqu'ils ne sont pas présents dans les locaux (en encadrement auprès des enfants ou en télétravail).

Nous envisageons de maintenir l'accueil de ces permanences et de notre service des emplois familiaux dans les mêmes conditions, dans le cadre du projet social 2024-2027 ce qui nécessitera aussi d'adapter le poste et les missions de nos chargées d'Accueil, pour faire face au flux d'habitants et gérer la planification de l'occupation des salles.

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès du public et des partenaires
- Suivi de l'évolution du projet par la Commission Accueil, Communication et Vie Associative

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'organismes accueillis
- Nombre d'habitants accueillis et accompagnés

Qualitatifs

- Mesurer le degré de satisfaction du public
- Mesurer le degré de satisfaction des organismes
- Mesurer l'évolution de la qualité de l'Accueil et l'implication des professionnels/bénévoles

AXE 2	FICHE ACTION N°4 : ANIMATIONS ET SERVICES DE PROXIMITE HORS LES MURS	
Objectif général	Renforcer l'ancrage du Centre Socio-Culturel sur son territoire d'intervention	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer des actions hors du CSC et dans les communes adhérentes ✓ Etablir un programme annuel des temps d'animation hors les murs ✓ Adapter notre organisation pour donner du temps à cette démarche 	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe de professionnels, bénévoles, administrateurs	Externes : usagers, adhérents, CCSN, Nièvre Médiation Numérique, CAF de la Nièvre, CPAM.	
Description de l'action		
<p>↳ Comme le révèlent l'évaluation et la présentation du CSC, la fréquentation des habitants est importante au CSC avec plus de 700 familles adhérentes, sans compter les actions qui sont accessibles à tous, sans condition d'adhésion. Pour autant, sans avoir la prétention ou l'espoir qu'un jour chaque habitant de notre ZI franchisse les portes du CSC, nous souhaiterions parvenir à toucher davantage les habitants les plus éloignés et les plus vulnérables.</p> <p>Nous réalisons de plus en plus d'interventions hors les murs à Decize, en réalisant des animations ludothèque dans les établissements scolaires, aux Sables Roses, au Port de Decize ; de l'accompagnement scolaire dans les écoles primaires, les devoirs faits au Collège et plus récemment des animations au pied des HLM Ste Marie en lien avec Nièvre Habitat... Ces interventions nous ont permis de rencontrer et d'échanger avec des habitants que nous ne connaissions pas et qui ne viennent pas au CSC.</p> <p>↳ De même, bien que les locaux soient implantés sur la commune de Decize, neuf autres communes adhèrent et contribuent au financement du fonctionnement du CSC pour que leurs habitants puissent bénéficier de tous les services et activités que nous proposons.</p> <p>Mais, il est également important que le CSC contribue à la dynamique de ces communes en proposant des animations et en allant à la rencontre de leurs habitants. Nous animons ainsi de façon permanente deux ateliers gym à St Germain Chassenay et Druy Parigny. Nous organisons aussi ponctuellement des soirées jeux à Devay, Sougy sur Loire ; des animations intergénérationnelles dans le cadre de la Semaine du Goût, et plus récemment aux côtés de Ville à joie à Avril/Loire, Fleury/Loire, St Germain Chassenay et Béard.</p> <p>↳ Les interventions hors les murs et la démarche « d'Aller vers » faisaient partie des objectifs du projet social 2019-2023. La crise sanitaire a été un frein pendant deux ans et nous avons réellement enclenché la démarche « hors les murs » fin 2022/2023.</p>		

Renforcer l'ancrage du CSC sur son territoire d'intervention est donc inscrit comme une priorité pour le projet social 2024-2027 et se traduira par : le développement de la démarche « Aller vers » et d'actions de proximité hors les murs co-construites avec les partenaires :

- Participation aux évènements organisés à Decize et au sein des communes adhérentes (Comités des fêtes, Ville à joie...) : présentation du CSC et/ou organisation d'une animation adaptée à l'évènement
- Maintien des animations ludothèque délocalisées : interventions dans les écoles de Decize, aux Sables Roses, soirées jeux dans les écoles et dans les communes adhérentes...
- Maintien de l'activité gym à St Germain Chassenay et Druy Parigny
- Aller à la rencontre des publics les plus fragilisés et favoriser leur inscription dans la vie sociale de leur territoire d'habitation et de vie en partenariat avec Nièvre Habitat
- Ateliers les Bons jours délocalisés pour les séniors
- Nouvelles actions co-construites avec les élus, habitants et autres acteurs des communes adhérentes en fonction de leurs projets et de la demande des publics ciblés
- Organisation ponctuelle d'un Accueil délocalisé pour rencontrer et échanger avec les habitants sur leurs attentes et leurs besoins : ex. : Marché de Decize, évènements Ville à Joie (voir ci-dessus) ...

La mise en place et les conditions de réussite de cette démarche supposeront :

- Une planification annuelle des animations hors les murs
- La participation de l'équipe professionnelle et la mobilisation de bénévoles
- La coopération avec les élus et les acteurs
- De donner du temps aux professionnels pour préparer la démarche et adapter leur intervention et leur posture

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès du public
- Suivi de l'évolution du projet par la Commission Accueil, Communication et Vie Associative

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'acteurs mobilisés et impliqués
- Nombre de participants

Qualitatifs

- Mesurer le degré de satisfaction du public
- Mesurer l'évolution de l'implication des professionnels et des bénévoles et l'impact sur le fonctionnement du CSC et leurs missions

AXE 2	FICHE ACTION N°5 : PASSEURS DE LIENS	
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la participation et la prise de responsabilités par les habitants ✓ Favoriser le lien social et les solidarités ✓ Organiser des temps de rencontres et des animations intergénérationnels 	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir et accompagner les habitants dans leurs engagements ✓ Mettre en place des actions de solidarité entre les habitants ✓ Mettre en place des actions visant la lutte contre l'isolement 	
Ressources mobilisées		
Internes : animatrice référente seniors, bénévoles, administrateurs référents de la Commission Seniors/Adultes	Externes : usagers, CCAS de Decize, Conseil Départemental de la Nièvre, Site d'action médico-sociale, Conférence des financeurs, professionnels de la santé, Ehpad Les Sables Roses, Centre Hospitalier de Decize.	
Description de l'action		
<p>↳ « Passeurs de liens » est un réseau solidaire de bénévoles créé à l'initiative d'un groupe d'habitants pour aller rendre visite aux personnes âgées isolées du territoire. Ce réseau est constitué aujourd'hui de huit bénévoles. Chaque bénévole rend visite à un bénéficiaire qui lui a été attribué, au rythme d'une visite hebdomadaire, pour rompre avec l'isolement, créer du lien social et intergénérationnel par un temps convivial de discussion, de balade ou encore de jeu.</p> <p>L'animatrice référente seniors, en charge de l'organisation et du suivi de cette action, rencontre les bénéficiaires et les bénévoles potentiels pour vérifier la corrélation entre leurs attentes et les objectifs de l'action. Elle met ensuite le passeur de lien et le bénéficiaire en relation et fixe le cadre des engagements de chacun par la validation et la signature d'une charte.</p> <p>Le réseau de bénévoles est accompagné et soutenu par l'animatrice référente seniors tout au long de leur parcours de bénévolat lorsqu'ils en ressentent le besoin ou lors de temps de régulation (1 fois/trimestre). L'animatrice est garante du bon déroulement de l'action et assure le lien entre les participants.</p>		

Cette action a connu une évolution en juin 2023 suite à la demande de l'Ehpad « Les Sables Roses » de Decize : un partenariat, formalisé par la signature d'une convention et d'une charte, a été mis en place. Deux bénévoles interviennent auprès de quatre résidents.

↳ A ce jour, nous avons de nouvelles sollicitations de bénéficiaires et des personnes isolées repérées par des professionnels de santé auxquelles nous ne pouvons pas répondre, faute de nouveaux bénévoles. **La communication sur cette action et la mobilisation de nouveaux bénévoles feront partie des enjeux du projet social 2024-2027.**

Nous envisageons ainsi les **évolutions** suivantes :

- Accompagner et soutenir davantage les bénévoles dans leur engagement par la mise en place de formation à leur demande : premiers secours
- Suite à l'expérimentation réussie au sein de l'Ehpad, étendre l'action à d'autres résidents
- Améliorer la communication auprès de la population
- Informer et mobiliser les acteurs locaux, notamment les professionnels de santé et du médico-social
- Mobiliser et former de nouveaux bénévoles
- Faire le lien avec les autres actions du CSC et de l'Ehpad pour amener les bénéficiaires vers du collectif
- Accompagner l'animatrice référente séniors dans ses missions par la mise en place de formations adaptées.

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès des usagers et des bénévoles
- Outils de suivi pour chaque bénévole et bénéficiaire
- Comptes rendus des temps de régulation
- Bilans intermédiaires avec les partenaires (Sables Roses....)
- Comité de pilotage Séniors
- Suivi de l'évolution du projet par la Commission Séniors/Adultes

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'acteurs mobilisés et impliqués
- Nombre de bénéficiaires et bénévoles
- Nombre de visites, heures réalisées
- Nombre de temps de régulation mis en place
- Nombre de formations suivies par la professionnelle et les bénévoles

Qualitatifs

- Mesurer le degré de satisfaction du public
- Mesurer le degré de satisfaction et l'implication des bénévoles
- Mesurer l'évolution et l'implication des partenaires mobilisés
- Mesurer l'impact et la plus-value de l'action sur le quotidien des personnes visitées

AXE 2	FICHE ACTION N°6 : REPAS EN FETE	
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Favoriser la participation et la prise de responsabilités par les habitants ✓ Favoriser le lien social et les solidarités 	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir et accompagner les habitants dans leurs engagements ✓ Mettre en place des actions de solidarité entre les habitants ✓ Mettre en place des actions visant la lutte contre l'isolement 	
Ressources mobilisées		
Internes : animatrice référente seniors, bénévoles, administrateurs référents de la Commission Seniors/Adultes	Externes : habitants, Paroisse de Decize, CCAS de Decize, Conseil Départemental de la Nièvre, Site d'action médico-sociale, Ville de Decize, communes adhérentes, Restos du Cœur, La Croix Rouge, Association Familiale Decizoise, partenaires financiers.	
Description de l'action		
<p>↳ Le Repas en fête est une action de solidarité organisée par le CSC et la Paroisse de Decize depuis plus de 20 ans. Un repas de Noël avec des animations est proposé aux habitants du territoire et vise plus particulièrement les familles fragilisées et les personnes seules. Les bénévoles sont mobilisés pour l'organisation du repas, le choix du menu, le démarchage des commerçants, la décoration et les animations. La Paroisse mobilise des enfants pour l'organisation du service. Les financements permettent de proposer un repas à un moindre coût. Les participants ont la possibilité de donner le montant minimum fixé ou de procéder à un don libre d'un montant supérieur.</p> <p>↳ La crise sanitaire a entraîné la suspension de cette action pendant trois années consécutives et fragilisé l'implication des bénévoles.</p> <p>↳ Face à l'accroissement de la pauvreté et de la précarité sociale, financière et relationnelle sur notre territoire, nous souhaitons relancer le Repas en fête, qui pour nous, a tout son sens dans l'action du CSC et du projet social 2024-2027, notamment en termes de solidarité et de lien social.</p> <p>Nous devons mettre l'accent sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Face à l'inflation et l'augmentation du coût de la vie, trouver de nouveaux financements pour être en capacité de proposer un repas festif à un coût abordable et accessible à tous - Mobiliser des habitants pour tisser un nouveau réseau de bénévoles ne reposant pas que sur les administrateurs 		

- Constituer un **nouveau binôme salarié/administrateur(s)** pour coordonner et suivre l'action, accompagner et fédérer le réseau de bénévoles
- Faire un état des lieux des profils des participants, des éventuels freins à la participation qu'ils pourraient rencontrer (financier, mobilité ?) et **réfléchir aux solutions à apporter**

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès des usagers et des bénévoles
- Bilans intermédiaires et bilan de l'action avec les bénévoles et les partenaires
- Relevé des inscriptions et des présences

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de partenaires mobilisés et impliqués
- Nombre de bénévoles mobilisés et impliqués
- Nombre d'habitants inscrits

Qualitatifs

- Mesurer le degré de satisfaction du public
- Mesurer l'évolution de l'implication des bénévoles
- Mesurer l'évolution du profil des participants
- Mesurer l'impact de l'action en termes de solidarité et de lien social auprès des participants

AXE 2	FICHE ACTION N°7 : PAPOT'AGES	
Objectif général	✓ Favoriser le lien social et les solidarités	
Objectifs opérationnels	✓ Organiser des temps de rencontre et des animations intergénérationnels	
Ressources mobilisées		
Internes : animatrices seniors, bénévoles, administrateurs référents de la Commission Seniors/Adultes	Externes : usagers, communes de la ZI du CSC, médiathèque de Decize, SAMS, Conférence des financeurs, GIE-IMPA	
Description de l'action		
<p>Les personnes âgées vivant en milieu rural se sentent aujourd'hui seules, voir isolées. L'action menée et initiée en 2023, a pour but de rompre cette solitude et cet isolement, en créant un cadre collectif convivial propice aux échanges proposé par une animatrice spécifique. La professionnelle est souvent aidée par deux usagers, par ailleurs administratrices de l'association.</p> <p>Café, papotages, balades, pâtisseries sont au rendez-vous sur ce temps. Les animations proposées émanent des personnes âgées, afin de les investir et de les toucher au plus près.</p> <p>Certaines animations, notamment dans le domaine artistique, permettent aux participants de sortir de leur « zone de confort » sans les déstabiliser, mais aussi de leur faire découvrir des pratiques auxquelles ils n'ont jamais touché.</p> <p>Dans le cadre du projet social 2024-2027, nous envisageons de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le partenariat avec la Médiathèque municipale de Decize, en organisant un projet autour du souvenir et de la mémoire - Renforcer la communication sur cette action auprès des habitants et des acteurs de la santé intervenant au domicile des personnes âgées - Développer la possibilité de transport des personnes pour lever les freins à la mobilité - Organiser des rencontres intergénérationnelles pendant les vacances scolaires avec l'ALSH 		

Modalités d'évaluation

- Enquête de satisfaction auprès des usagers
- Bilans réguliers avec les bénévoles
- Fiche de présence
- Suivi de l'évolution du projet par la Commission Séniors/Adultes
- Comité de pilotage Séniors

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de participants
- Nombre d'acteurs mobilisés et impliqués
- Nombre d'idées proposées par les participants et concrétisées

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution de l'implication des acteurs mobilisés
- Mesurer l'évolution de la participation des usagers

FICHE PROJET

AXE 3

COOPERER POUR MIEUX S'ADAPTER AUX EVOLUTIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

Constats et intentions :

Avec ces crises cumulatives (sanitaire, financière, énergétique, climatique) dont nous ignorons précisément les conséquences dans le temps, tous les acteurs locaux, élus, associations et citoyens-contribuables – s'essayent, chacun à leur façon, à l'élaboration d'ajustements plus ou moins subis, tous focalisés sur une question récurrente, celle des capacités à soutenir et à maintenir une vie locale de qualité et par conséquent le financement du centre social.

Ce contexte fait peser de nouvelles contraintes sur le fonctionnement et oblige à réinterroger notre modèle socio- économique. Pour continuer à se maintenir, nous devons faire différemment en prenant en compte notre environnement et ses contraintes.

Notre projet devra s'adapter aux principales tendances économiques et sociales qui se dessinent :

- L'évolution de la nature des financements publics : baisse des subventions et hausse de la commande publique (appel à projet) ;
- Le développement des logiques d'alliances et de mutualisations ;
- La montée de la paupérisation et de la précarité subie : augmentation de la demande sociale et capacité de réponse des associations inversement proportionnelle ;
- L'évolution des ressources et des richesses humaines au sein des associations : maintien de fort taux d'engagement, modification de la nature du bénévolat, professionnalisation accrue.

Désormais, l'enjeu majeur pour l'avenir du centre social réside en la capacité à proposer des solutions pour faire face à :

- Des signaux forts..., précarité, accès aux droits, santé, alimentation, développement durable, économie de proximité
- L'incapacité financière de la commune de Decize à soutenir le projet
- La nécessité de repenser notre projet et son modèle économique

Le centre social souhaite s'appuyer et valoriser la coopération pour dépasser cette situation de crise, en réunissant des personnes partageant un projet commun dans lequel elles peuvent se reconnaître.

OBJECTIFS GENERAUX ET OBJECTIFS OPERATIONNELS :

1. Renforcer les coopérations entre les acteurs du territoire

- ✓ Passer d'une fonction de veille et d'échanges à l'émergence de projets communs
- ✓ Mutualiser les fonctions et les projets
- ✓ Renforcer les liens avec les partenaires

2. Consolider le modèle socio-économique

3. Renforcer la dimension stratégique du pilotage et le processus de décision

- ✓ Organiser une rencontre annuelle de dialogue de gestion avec les partenaires
- ✓ Diversifier les financements
- ✓ Renforcer les échanges avec les élus et les partenaires
- ✓ Renforcer le rôle de la Commission financière

4. Renforcer les compétences de l'équipe de professionnels et de la gouvernance au regard des évolutions et des besoins du projet social

- ✓ Adapter l'organisation aux réalités sociales et économiques du projet social
- ✓ Repenser les mécanismes de prise de décision
- ✓ Construire de nouvelles formes d'engagement et de gestion de la vie associative lors d'une formation action
- ✓ Renforcer les temps d'échanges entre bénévoles et salariés pour une meilleure intégration des contraintes techniques et stratégiques

Ressources

- **Internes** : membres de l'équipe professionnelle, administrateurs, bénévoles
- **Externes** : Ville de Decize, communes adhérentes, Communauté de communes du Sud Nivernais, Conseil départemental de la Nièvre, CAF de la Nièvre, partenaires financiers, Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre, centres sociaux du territoire, Nièvre Habitat, Etablissements scolaires du territoire, SAVS de la FOL, acteurs sportifs, culturels et de la solidarité du territoire...

Actions proposées :

1. Coopération avec les autres acteurs du territoire
2. Organisation de comités de pilotage annuels par secteur d'animation
3. Mise en place d'un comité de dialogue de gestion et de suivi du projet social
4. Accompagner les professionnels au changement
5. Consolidation du travail associé et de la gouvernance

Modalités d'évaluation :

- **Une auto-évaluation sera réalisée à partir de la méthode « évaluation croisée »**
Un administrateur référent d'un secteur et un salarié d'un autre secteur conduiront un entretien à partir d'une grille d'analyse

Indicateurs : *Mesure des résultats et indicateurs de résultats (voir pour chaque action)*

AXE 3	FICHE ACTION N°1 : COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE	
Objectif général	Renforcer les coopérations entre les acteurs du territoire	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Passer d'une fonction de veille et d'échanges à l'émergence de projets communs ✓ Mutualiser les fonctions et les projets ✓ Renforcer les liens avec les partenaires 	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe de professionnels, bénévoles, administrateurs	Externes : Nièvre Habitat, établissements scolaires, centres sociaux du territoire, Ehpad, associations sportives, culturelles et de solidarité locales...	
Description de l'action		
<p>Le CSC a beaucoup évolué dans sa démarche sur ces dernières années comme le montre l'évaluation menée sur le projet 2019-2023 : il s'ouvre davantage sur son environnement extérieur et se tourne vers les autres acteurs du territoire en les associant à ses projets, grâce aux ressources complémentaires que ceux-ci peuvent apporter, ou contribue à leurs projets en apportant ses compétences.</p> <p>Les liens tissés ont permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager des constats communs sur les publics bénéficiaires et de renforcer notre veille, en termes d'écoute et de repérage des attentes et des besoins des publics - Partager des expériences et mutualiser des compétences entre pairs et avec d'autres acteurs - Evoluer vers des coopérations et l'émergence de projets communs : sorties familles, balade gourmande dans le cadre de la semaine du goût, co-animation jeux de société en EHPAD, organisation d'un séjour intercentres mutualisé, journées sportives en lien avec d'autres acteurs du territoire pour faire découvrir des disciplines sportives, favoriser l'accès aux loisirs et au départ en séjour... <p>Le contexte économique et social actuel fait que nous ne pouvons plus espérer maintenir nos activités respectives en travaillant seul et parfois dans la méconnaissance des missions de chacun. Les financements s'amenuisent, les besoins des publics auprès desquels nous intervenons sont de plus en plus importants et nos missions deviennent de plus en plus complexes. Forts de ces constats, nous avons tous intérêt à coopérer et à agir ensemble, tout en gardant notre propre identité, si nous voulons continuer à exister, accompagner les publics et que notre action garde du sens.</p> <p>L'évaluation et le diagnostic partagé avec les acteurs du territoire font ressortir une volonté commune de poursuivre les démarches de coopération déjà initiées et d'en développer de nouvelles pour faire émerger des projets :</p>		

- Avec les associations sportives locales : sortie familles à la neige organisée par l'ASD Ski et Montagne, journée randonnée avec le Club de marche, sortie avec le Club de Canoë, participation aux Loisirs jeunes....
- Avec les centres sociaux du territoire : séjour enfance/jeunesse mutualisé, actions seniors et familles mutualisées...
- Avec Nièvre Habitat : animations hors les murs auprès des publics fragilisés
- Les établissements scolaires : CLAS, animations ludothèque, semaine du goût, devoirs faits, développement durable...
- EHPAD...

Modalités d'évaluation

- Bilans intermédiaires réguliers avec les partenaires d'actions
- Comités de pilotage annuel

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'acteurs mobilisés
- Nombre d'acteurs impliqués dans la coopération
- Nombre de projets menés dans une démarche de coopération

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution de l'implication des acteurs
- Mesurer l'évolution du nombre d'actions menées dans une démarche de coopération

AXE 3	FICHE ACTION N°2 : COMITES DE PILOTAGE ANNUELS PAR SECTEUR D'ANIMATION	
Objectif général	Renforcer les coopérations entre les acteurs du territoire	
Objectifs opérationnels	✓ Renforcer les liens avec les partenaires	
Ressources mobilisées		
Internes : responsables de secteurs, directrice CSC, administrateurs référents des commissions, bénévoles	Externes : CAF de la Nièvre, Ville de Decize, communes adhérentes, Conseil départemental de la Nièvre, partenaires institutionnels et financiers, acteurs locaux.	
Description de l'action		
<p>Chaque année, le CSC Les Platanes organise dans le courant du 1^{er} trimestre, un comité de pilotage, auquel sont invités à participer les partenaires institutionnels et financiers, les partenaires d'actions et les bénévoles.</p> <p>Nous en organisons généralement trois : enfance/jeunesse, familles/parentalité, séniors.</p> <p>Les comités de pilotage ont pour objectif de faire un bilan de l'année écoulée sur notre action auprès des partenaires, d'évoquer les problématiques rencontrées, les évolutions à apporter pour l'année suivante et de réajuster le projet.</p> <p>Nous allons maintenir cette action dans le nouveau projet social en apportant quelques évolutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inviter et associer les partenaires d'actions dans le Comité de Pilotage enfance/jeunesse car seuls les partenaires institutionnels y participent actuellement - Ouvrir davantage le débat en termes de partage de constats et de perspectives d'actions, à l'image de ce qui se pratique dans le comité de pilotage Familles/Parentalité - Faire beaucoup plus le lien avec notre projet social, afin d'assurer une continuité de la démarche de renouvellement de projet social, dans laquelle les partenaires d'actions se sont beaucoup impliqués 		
Modalités d'évaluation		
<ul style="list-style-type: none"> • Auto-évaluation à partir de la méthode « évaluation croisée » • Comité de suivi du projet social 		

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de comités de pilotage/an
- Nombre d'acteurs mobilisés
- Nombre de participants

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution de la participation et de l'implication des acteurs mobilisés

AXE 3	FICHE ACTION N°3 : COMITE DE DIALOGUE DE GESTION ET DE SUIVI DU PROJET SOCIAL	
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consolider le modèle socio-économique ✓ Renforcer la dimension stratégique du pilotage et le processus de décision 	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser une rencontre annuelle de dialogue de gestion avec les partenaires ✓ Diversifier les financements ✓ Renforcer les échanges avec les élus et les partenaires ✓ Renforcer le rôle de la Commission financière 	
Ressources mobilisées		
Internes : direction CSC, comptable, responsables de secteurs d'animation et administrateurs	Externes : partenaires institutionnels et financiers, Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre.	
Description de l'action		
<p>Pour faire face aux différents enjeux auxquels il est confronté, le CSC est amené à renforcer le suivi de son action et de sa gestion financière, afin de pouvoir informer, alerter et permettre aux instances de décisions de prendre les mesures adaptées dans un souci de pérennité de la structure.</p> <p>Cela se traduira par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi renforcé de leurs budgets par les responsables de secteur d'animation en lien avec la comptable et la direction - Une redéfinition de la mission du trésorier, du trésorier adjoint, et des relations en termes d'attendus avec la comptabilité - Un dialogue renforcé entre les trésoriers, la comptabilité et la direction : instaurer des temps de rencontres mensuels (suivis des demandes de subventions, des règlements des usagers, des dépenses... à partir des outils de gestion comptable - tableaux de bord et situations financières intermédiaires) afin de permettre aux trésoriers de rendre compte aux autres administrateurs dans les instances de décision et de faciliter les choix à opérer - Un suivi renforcé de la gestion et de la situation financière du CSC par la Commission Finances dont le rôle devra être reprécisé. Cette instance devra se réunir plus régulièrement et à des moments clés de l'année définis et respectés : préparation du budget, comptes de résultat intermédiaires, compte de résultat et bilan financier, réflexions et débats sur des décisions stratégiques, suivi des orientations et des décisions définies en Bureau et en CA.... - L'organisation d'un Comité de dialogue de gestion annuel afin de renforcer les échanges avec les élus et les partenaires 		

- La mise en place d'un Comité de suivi annuel du projet social qui s'inscrit dans le processus d'évaluation annuelle du projet social et en complément du dialogue de gestion annuel

Modalités d'évaluation

- Evaluations intermédiaires lors des instances de suivi à partir des données comptables et des perspectives financières

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de rencontres des instances
- Nombre d'acteurs mobilisés
- Nombre de participants

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution de la participation et de l'implication des acteurs mobilisés
- Mesurer l'impact sur la mise en œuvre du projet social et la gestion financière du CSC

AXE 3	FICHE ACTION N°4 : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS AU CHANGEMENT	
Objectif général	✓ Renforcer les compétences de l'équipe de professionnels et de la gouvernance au regard des évolutions et des besoins du projet social	
Objectifs opérationnels	✓ Adapter l'organisation aux réalités sociales et économiques du projet social	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle et administrateurs	Externes : intervenants extérieurs	
Description de l'action		
<p>La mise en place du nouveau projet social dans le contexte économique et social que nous traversons amène le CSC à faire évoluer sa politique RH.</p> <p>En fonction de l'évolution de la situation financière de la structure et des choix stratégiques de fonctionnement qui seront opérés en Conseil d'administration, les hypothèses de fonctionnement retenues nécessiteront d'apporter des changements dans le fonctionnement qui auront un impact sur les missions des salariés.</p> <p>Ces changements peuvent être importants et doivent être gérés, car c'est une transformation. Toute transformation n'est pas naturelle et peut se révéler déstabilisante. L'équipe est relativement jeune mais pour une partie, en poste depuis un certain temps. Aussi, cette transformation doit être préparée, anticipée et accompagnée.</p> <p>L'approche devra être cohérente avec la mise en œuvre du projet social et la définition de sa mise en œuvre opérationnelle.</p> <p>La démarche de conduite du changement devra prévoir pour l'équipe professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'évolution et d'adaptation des compétences, dont l'intensité variera en fonction de l'importance des évolutions apportées au fonctionnement de la structure, des résistances liées à la peur du changement et des capacités d'adaptation des salariés - Une évolution des fiches de poste et de la masse salariale, au regard de la nouvelle politique de rémunération, qui devra prendre en compte l'évolution des missions et des responsabilités - Une évolution de l'organigramme 		

Modalités d'évaluation

- Suivi et évaluation par la Commission employeur et Commission finances
- Plan d'évolution et d'adaptation des compétences
- Entretiens professionnels des salariés tous les 2 ans
- Evaluation croisée dans le cadre de l'évaluation annuelle du projet social

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre d'actions de formation mises en place
- Nombre de salariés ayant suivi des formations
- Nombre de salariés ayant évolué au sein de la structure dans leurs missions

Qualitatifs

- Mesurer l'évolution des compétences des salariés
- Mesurer l'évolution professionnelle des salariés
- Mesurer l'impact des évolutions sur les conditions et la qualité de vie au travail des salariés

AXE 3	FICHE ACTION N°5 : CONSOLIDATION DU TRAVAIL ASSOCIE ET GOUVERNANCE	
Objectif général	✓ Renforcer les compétences de l'équipe de professionnels et de la gouvernance au regard des évolutions et des besoins du projet social	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Repenser les mécanismes de prise de décision : quelles instances pour quels cadres de validation ? Quels processus, quelles règles formelles et informelles ? Quel partage des responsabilités ? ✓ Construire de nouvelles formes d'engagement et de gestion de la vie associative lors d'une formation action ✓ Renforcer les temps d'échanges entre bénévoles et salariés pour une meilleure intégration des contraintes techniques et stratégiques 	
Ressources mobilisées		
Internes : équipe professionnelle et administrateurs	Externes : intervenants extérieurs	
Description de l'action		
<p>↳ La mise en place du nouveau projet social dans le contexte économique et social que nous traversons amène également le CSC à interroger son mode de gouvernance actuel.</p> <p>Face au poids des responsabilités qui pèse sur les dirigeants bénévoles, le CSC est confronté, comme beaucoup d'associations, à une fatigue, une démobilisation et à la problématique de renouvellement sur les postes clés du Bureau.</p> <p>Cette question doit être anticipée, réfléchie et accompagnée. Faut-il adapter le mode de fonctionnement de la gouvernance et évoluer vers un partage des responsabilités ? Le départ et le renouvellement d'un administrateur, d'un Président, d'un Trésorier, d'un Secrétaire... se prépare et s'accompagne afin de ne pas se retrouver au moment « clé » sans candidat.</p> <p>L'évolution vers un partage des responsabilités impliquerait de repenser l'engagement des administrateurs et ses limites, leur rôle et d'adapter les statuts, si besoin.</p> <p>↳ Les centres sociaux sont des organisations complexes confrontées à un ensemble d'enjeux organisationnels, sociaux. La volonté d'associer des bénévoles au pilotage demande le renforcement du lien entre bénévoles et salariés. La notion de travail associé est au cœur du projet social, elle vise à renforcer le processus de décision et aussi à construire des acteurs éclairés.</p>		

Le CSC a beaucoup développé le travail associé dans le fonctionnement de la gouvernance ce qui se traduit par une proximité et un partage dans le travail avec les salariés ; des administrateurs très actifs dans la vie de l'association, une implication éclairée et une bonne connaissance du fonctionnement de la structure. Ce mode de fonctionnement est très riche et constitue une force pour le CSC.

Pour autant, nous faisons le constat aujourd'hui du risque de quelques dérives potentielles qui peuvent conduire à l'épuisement et qu'il nous faut prévenir :

- Un administrateur bénévole n'est pas un professionnel : il peut venir soutenir l'équipe professionnelle, s'engager à ses côtés mais nous devons poser les limites de la place et du rôle de chacun.

Modalités d'évaluation

- Suivi et évaluation par la Commission Accueil, Communication et Vie Associative
- Evaluation croisée dans le cadre de l'évaluation annuelle du projet social

Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de nouveaux administrateurs
- Nombre de temps d'échanges entre bénévoles et salariés (travail associé)
- Taux de présence aux commissions
- Nombre de décisions issues du travail associé

Qualitatifs

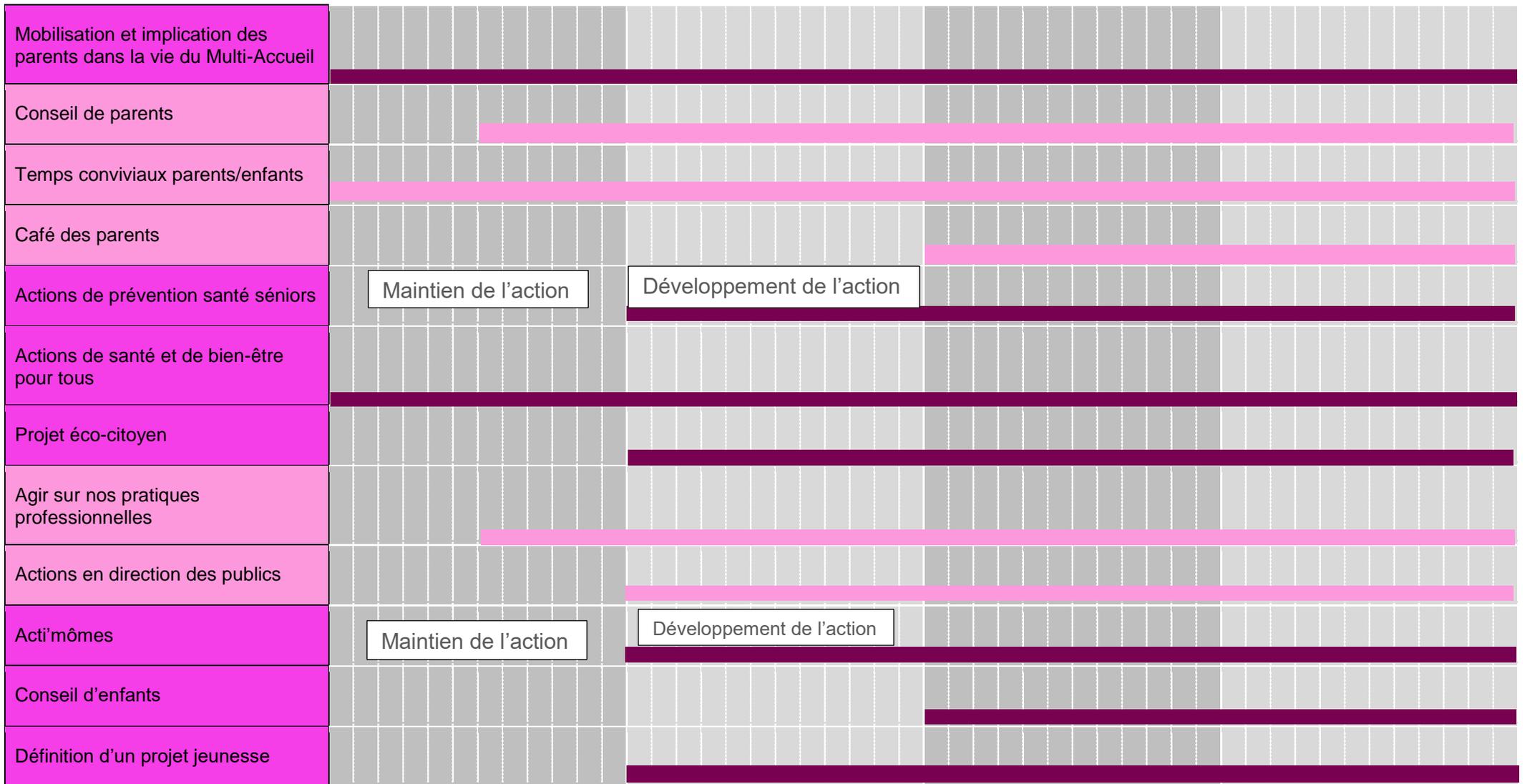
- Mesurer le degré d'implication des bénévoles dans la redéfinition de l'organisation associative
- Mesurer l'évolution du nouveau portage des responsabilités et du pilotage de la vie associative

C/ Déroulement du projet social dans le temps

Pour l'année 2024, le CSC a fait le choix de mettre la priorité sur le travail autour de la situation économique de la structure, de la gouvernance et du travail associé. Le développement des actions en cours et les nouveaux projets seront mis en œuvre à partir de 2025.

AXE 1 – FAVORISER L'EDUCATION, UN VECTEUR D'EPANOUISSEMENT DE TOUS

Actions	2024	2025	2026	2027
	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D
Organisation de sorties culturelles dans les lieux ...	Maintien de l'action	Développement de l'action		
Festi'rue				
Consolidation du projet ludothèque				
Activités artistiques et culturelles				
Définition d'une politique d'accessibilité tarifaire				
Enrichir les apprentissages du jeune enfant ...				
Formation et accompagnement de l'équipe ...				



AXE 3 – COOPERER POUR MIEUX S'ADAPTER AUX EVOLUTIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

Actions	2024	2025	2026	2027
	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D
Coopération avec les autres acteurs du territoire	Maintenance de l'action	Développement de l'action		
Comités de pilotage annuels par secteur d'animation	■	■	■	■
Comité de dialogue de gestion et de suivi du projet social	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■
Accompagner les professionnels au changement		■		
Consolider le travail associé et la gouvernance	■			

D/ Mise en œuvre du projet social 2024-2027 sur le plan budgétaire

I. Situation financière du CSC et contexte économique actuel

Les associations sont actuellement fragilisées par un contexte de fortes mutations et de crise économique qui va considérablement transformer leurs modes d'organisation et d'action. Et le CSC n'échappe malheureusement pas à la règle.

↳ Les derniers résultats financiers, entre 2019 et 2022, témoignent d'une **situation saine et d'une bonne gestion financière, qui lui permettent de faire face à courts termes à des baisses de financements potentielles.**

Cependant, depuis 2022, le CSC doit faire face à une augmentation substantielle de ses charges de fonctionnement liée à l'inflation et à la reprise du personnel municipal intervenant au Multi-Accueil, jusqu'alors mis à disposition en partie gratuitement par la Ville de Decize ; et de l'autre à une baisse des financements structurels.

↳ **La baisse substantielle de la subvention de fonctionnement octroyée par la Ville de Decize en 2023⁵ et annoncée pour les années suivantes, justifiée par son incapacité actuelle et future à soutenir l'action du CSC, conjuguée à la hausse du coût de l'énergie et à la mise en place de la nouvelle politique salariale à compter du 1^{er} janvier 2024, ont été les éléments déclencheurs qui ont poussé le CSC à réagir.**

L'association a dès lors décidé **d'anticiper les risques de mise en péril de l'association à moyens termes en alertant ses partenaires financiers et de s'engager dans une démarche d'analyse plus fine de son modèle économique⁶.**

Cette analyse financière est complémentaire et s'inscrit dans la démarche du futur projet social 2024-2027. Un bon pilotage est en effet indissociable d'une bonne gestion financière et doit être ajusté à la lecture de la situation et des informations transmises par des outils d'analyse. Ces outils d'analyse sont indispensables pour permettre aux instances de décision d'avoir la capacité à anticiper les effets de la baisse de financements et de renforcer le processus de décision.

Un **Comité de dialogue de gestion**, composé des partenaires institutionnels et financiers⁷ du CSC, a été organisé le **21 septembre 2023**. Une présentation de la situation financière actuelle et de **4 hypothèses de fonctionnement** (de la plus passive à la pré-active tranchée) avec une **projection sur trois ans, de 2024 à 2026**, ont été présentées.

Pour chaque hypothèse, le CSC a évalué les impacts sur les plans : économique, des ressources humaines et en termes de services pour les habitants.

La **situation passive**, qui consistait à ne rien changer et à poursuivre notre fonctionnement actuel, engendrait pour 2024, un déficit avoisinant les 70 000 € et posait à très courts termes la question de la pérennité de l'association. Elle a été **écartée immédiatement**.

↳ Une **nouvelle rencontre a eu lieu le 2 octobre 2023**, dans laquelle les maires des communes présentes, ont débattu et exprimé le **souhait de soutenir le CSC dans la mise en œuvre de la situation réactive proposée**. Une réunion de dialogue de gestion annuelle devra être mise en place pour assurer le suivi de la mise en œuvre de cette hypothèse et opérer les réajustements nécessaires.

⁵ Baisse de 46 000 € en 2023, par rapport à la subvention globale demandée. La Ville de Decize a voté en Conseil Municipal une subvention complémentaire de 15 000 € le 4/10/2023.

⁶ Voir diaporama - document d'analyse financière – présenté en Comité de dialogue de gestion en annexe.

⁷ Le comité de dialogue de gestion était composé des 10 communes de la ZI du CSC, de la CAF, du CD de la Nièvre, de la FCS 58 et du CSC.

Ils ont écarté la situation pré-active tranchée, qui sera à appliquer en dernier recours, et qui consistait notamment à réduire le fonctionnement des services enfance jeunesse, la capacité d'accueil du Multi-Accueil et à supprimer le service des emplois familiaux, au regard des conséquences très lourdes sur le plan économique, RH et pour les habitants du territoire.

2. Projection budgétaire 2024

A ce jour, nous attendons la confirmation de l'accompagnement financier des collectivités dans la mise en œuvre de l'hypothèse réactive, qui doit être délibérée au sein des conseils municipaux. Le CSC devra alors délibérer en Conseil d'Administration sur l'hypothèse retenue.

L'hypothèse réactive présentée lors du dialogue de gestion se traduirait ainsi :

Budget Prévisionnel 2024 – Analytique

	Charges 2024	Produits 2024	Excédent Déficit	Projection 2025	Projection 2026
Pilotage	193 169	181 389	-11 780		
Espace Jeunesse	54 997	57 505	2 508		
ALSH global (mater + primaire)	184 866	202 816	17 950		
Coordination CTG	13 803	12 602	-1 201		
Ludothèque	8 630	7 800	-830		
Multi-Accueil	249 512	243 612	-5 900		
Actions Familles	41 017	42 260	1 243		
Séniors	40 554	45 184	4 630		
Emplois Familiaux	26 881	12 126	-14 755		
CLAS	16 024	12 359	-3 665		
Festi'rue	61 243	62 300	1 057		
Gym et Yoga	26 096	31 090	4 994		
Autres activités	6 077	7 118	1 041		
Relais Petite enfance	8 245	8 245	0		
Repas en fêtes	17 707	17 647	-60		
Total BP 2024	948 821	944 053	- 4768	- 28 489	- 43 077

Hypothèse conditionnée par :

- Augmentation de la participation des collectivités sur le pilotage à hauteur de 12 000 €
- Recherche de financements complémentaires pour le maintien et le développement des actions des secteurs seniors, familles, ados : appels à projets.

Impacts sur le fonctionnement du CSC :

- Départs de trois salariés (coûts non comptabilisés)
- Redéploiement de l'équipe et adaptation des missions
- Fermeture de l'espace jeunesse le mercredi en période scolaire
- Fermeture 3 semaines l'été de l'ALSH et de l'Espace Jeunesse (soit 5 semaines/an)
- Fermeture une semaine supplémentaire pour le MA (soit 6 semaines/an)
- Réajustement RH sur le CLAS : 3 salariés au lieu de 5

Modalités d'accompagnement envisagées par les collectivités (sous réserve de validation en Conseil Municipal) :

- Participation des communes adhérentes qui augmenterait de 3,20 €/hab à 6 €/hab en 2024 puis augmentation de 0.50 € les années suivantes jusqu'en 2026 (impossibilité pour les collectivités de s'engager au-delà, en raison des élections municipales)⁸
- Augmentation de la subvention de fonctionnement de la Ville de Decize et délibération sur une subvention socle de 200 000 € en deçà de laquelle la collectivité ne descendrait pas⁹
- Formalisation de l'engagement dans une convention pluriannuelle de financement

Cet accompagnement permettrait d'équilibrer le budget prévisionnel 2024 et d'envisager l'année 2025.

Autres pistes de financements suggérées :

- rencontrer les communes de la CCSN non couvertes par un CS dont les habitants utilisent les services du CSC Les Platanes : présenter le CSC et recueillir leur adhésion
- Mécénat d'entreprise : l'action du CSC étant reconnue d'intérêt général, celui-ci est habilité à recevoir des dons et mécénats, permettant aux entreprises de soutenir notre action et de bénéficier d'une déduction fiscale pouvant aller jusqu'à 66%.
- ⇒ Mettre en place un groupe de travail, identifier et mobiliser les entreprises du territoire en vue de mettre en place un mécénat d'entreprise.
- ⇒ Une formation sera suivie par la Directrice et une administratrice sur ce thème fin 2023/2024
- développer la coopération sur les projets entre les centres sociaux du territoire
- revalorisation de la participation financière de la CAF pour la coordination de la CTG, et des heures réalisées au-delà de ce qui est prévu pour les actions ALSH et ados inscrites dans la CTG
- évolution de la politique tarifaire du CSC dès 2024 (cf fiche action – Axe 1)

⁸ A ce jour, seule la Commune d'Avril/Loire a validé cette augmentation en Conseil Municipal.

⁹ A ce jour, le Conseil Municipal de la Ville de Decize aurait voté une subvention socle de 150 000 € pour 2024 et 2025 en plus des financements octroyés dans le cadre de la CTG pour les actions enfance jeunesse soutenues auparavant dans le cadre du CEJ – Source Journal du Centre du 6 octobre 2023

E/ Une évaluation continue et anticipée

- Le dispositif d'évaluation envisagé pour le projet social poursuit plusieurs objectifs :
 - Adapter et réajuster le projet en fonction des évolutions sociales et économiques
 - Encadrer le pilotage et le suivi du projet, faciliter le processus de décision
 - Renforcer le travail associé entre salariés et bénévoles
 - Soutenir et encourager l'implication des administrateurs
 - Evoluer du travail associé au travailler ensemble impliquant les partenaires du CSC
- L'évaluation du projet s'appuiera sur plusieurs démarches complémentaires inscrites dans le temps :

⇒ Toute l'année

Suivi en continu des actions, de l'évolution des projets et de la situation financière par les Commissions mixtes dans le cadre du travail associé.

⇒ De janvier à mars

- Evaluation annuelle de chaque action à partir :
 - des fiches bilans établies par les professionnels
 - questionnaires, enquêtes en direction des habitants
 - des bilans intermédiaires réalisés avec les partenaires, les bénévoles...
- Organisation d'un Comité de pilotage annuel par secteur d'activité mobilisant les partenaires institutionnels et financiers, les partenaires d'action, les bénévoles et les professionnels référents.

⇒ D'avril à juin

Evaluation annuelle de chaque axe à partir de la méthode dite « auto-évaluation croisée » annuelle : un administrateur référent d'un secteur d'activité et un salarié d'un autre secteur conduiront un entretien à partir d'une grille d'analyse où seront rappelés l'objectif général, les objectifs opérationnels et les indicateurs d'évaluation.

Comité de suivi du projet social annuel composé des partenaires institutionnels et financiers du CSC (CAF, Ville de Decize, Communes adhérentes, Conseil départemental, administrateurs) : présentation de l'évaluation annuelle, réajustement du projet.

⇒ Septembre/octobre

Comité de dialogue de gestion annuel, composé des mêmes acteurs que le Comité de suivi du projet social : présentation de la situation financière du CSC, projection année N+1, réajustement des financements et du projet en fonction des éléments d'analyse financière.

CONCLUSION

Dans un contexte économique et social fragilisé, le projet social de notre association s'appuie sur un ensemble de convictions, de postures, d'approches et de méthodes dont l'objectif est la construction d'une relation de confiance et de coopération. Ce qui nous guidera dans notre action quotidienne auprès et avec les habitants, les bénévoles et les partenaires ne sera pas seulement ce que nous faisons mais plutôt comment nous le mettrons en œuvre.

Si ce projet social constitue une étape charnière dans l'évolution du CSC, il sera l'occasion de renforcer le sens global de notre action. Le projet devra s'appuyer sur le renforcement de **l'efficacité opérationnelle** de l'association, articulée avec un fonctionnement plus horizontal et un travail encore plus effectif d'inclusion de tous ceux qui souhaitent participer.

L'équipe professionnelle et les bénévoles restent mobilisés pour relever les défis par un travail associé, par une vision partagée qui les anime : offrir à tous les habitants un accueil, une écoute et une veille active, des services et des actions de proximité de qualité adaptés à leurs besoins et aux évolutions du territoire.